

Conseil municipal du 3 novembre 2025

Annexe à la délibération n° 40477



Grenoble en transition

2024-2025



Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable



Jeudi 14 mars 2024. Vue sur Grenoble depuis le fort de la Bastille avec coucher de soleil / ciel rose. ©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Sommaire

Édito du maire	2
Pourquoi ce rapport ?	3
Du développement durable à la redirection écologique : quelques notions pour se repérer	4
Pourquoi parler de l'enfance dans ce rapport ?	8
1. Grenoble, un territoire, une histoire	11
Naître et grandir à Grenoble au fil des siècles	14
Grenoble aujourd'hui	18
2. Actions phares 2023-2024	25
Garantir toutes les sécurités	28
Protéger les biens communs	44
Cultiver l'émancipation et donner du sens à l'action	72
3. Observer et évaluer pour mieux agir	87

Édito du maire



*Mercredi 05 novembre 2024.
© Auriane POILLET -
Ville de Grenoble*

Grenoble, une ville qui prend soin

Le seuil des +1,5 °C de réchauffement climatique est désormais inéluctable. L'été 2025 en a été un avant-goût : dès le mois de juin, des épisodes de forte chaleur ont contraint les enseignant·es et les agent·es des écoles et des crèches à adapter les récréations et à déplacer les temps collectifs vers les zones les plus fraîches. En août, le département de l'Isère a connu plusieurs jours d'alerte rouge canicule.

Le dérèglement climatique n'est plus une hypothèse lointaine : il modifie déjà le travail quotidien des agent·es, l'accueil des usager·es dans les services publics et le fonctionnement de la ville. Ce sont les plus vulnérables qui en souffrent d'abord.

L'enfance est au cœur de ce rapport sur le développement durable. 2040 sera l'année où les enfants nés en 2022, année où Grenoble fut Capitale Verte Européenne, deviendront jeunes adultes. En 2025, ils entrent à l'école maternelle. Ils grandissent, apprennent, et sont déjà des sujets à part entière. Entre 2022 et 2040, ils se construiront, et porteront en eux la trace de la ville que nous façonnons ensemble. Leur santé, leurs habitudes, leur rapport au monde et leur manière de vivre avec les autres dépendront du territoire où ils auront grandi.

Depuis janvier 2025, la commune est devenue l'échelon organisateur du service public de la petite enfance. À ce titre, elle en définit les modalités, entretient les bâtiments, prépare les repas du midi. Elle reste aussi responsable des cantines scolaires, de l'entretien des écoles et des cours, et du périscolaire dans le premier degré. Mais son rôle va bien au-delà : urbanisme, aménagement de l'espace public, loisirs... Dans tous ces domaines, l'enfant est un·e usager·e de la ville à part entière, qui doit être pris en compte.

Ce rapport rend compte de l'action de Grenoble en matière de développement durable en mettant l'accent sur les enfants. La Ville n'agit pas seule : elle s'appuie sur de nombreux partenaires, que je remercie ici – Grenoble Alpes Métropole, l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, ATMO, l'ALEC, les bailleurs sociaux, le tissu associatif.

Il s'adresse à chacun·e : aux élus·es, aux agent·es, mais aussi à toutes celles et ceux qui vivent et travaillent à Grenoble, ville en transition. Ce document nous rappelle une évidence : l'avenir se construit dès aujourd'hui.

Eric Piolle
Maire de Grenoble

Pourquoi ce rapport ?

En septembre 2025, l'Institut de recherches de Potsdam sur le changement climatique révèle dans le rapport "Planetary Health Check", que l'acidification des océans a dépassé la limite compatible avec la stabilité et la durabilité des écosystèmes marins. C'est la septième des neufs limites planétaires¹ à être dépassée. L'acidification des océans est principalement causée par l'absorption du CO₂ émis dans l'atmosphère par l'océan. L'activité humaine est aujourd'hui une menace pour l'équilibre du climat et du vivant sur la planète.

À Grenoble, nous sommes directement touchés, la région alpine se réchauffe encore plus vite que le reste de la France : la température y a déjà augmenté de 2°C depuis 1900 et pourrait prendre encore 2°C d'ici la fin du siècle². Les vagues de chaleur en ville se multiplient et le nombre de nuits tropicales est significativement plus élevé en ville qu'à la campagne.

On sait aussi aujourd'hui que les plus pauvres sont d'autant plus touchés par les pollutions et les effets du changement climatique et qu'ils disposent de moins de ressources pour y faire face³. Il est donc essentiel d'adapter l'espace urbain pour faire face aux dérèglement climatique en plus de travailler à son atténuation. Des transitions sociales, environnementales et culturelles sont nécessaires pour permettre aux enfants d'aujourd'hui de vivre dans une société plus durable.

Les politiques menées par la Ville de Grenoble et de son CCAS s'attachent dès lors à construire une trajectoire de résilience qui tienne compte des interdépendances entre les problématiques sociales, environnementales et de santé publique.

Ces défis donnent plus que jamais du sens au Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable, un exercice réglementaire qui s'impose à toutes les communes françaises de plus de 50 000 habitant-es (Loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2).

Sa présentation, préalable aux débats sur le projet de budget, porte sur : le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation [en matière de développement durable] et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies » (Code général des collectivités territoriales).

Le Rapport de Développement Durable offre une opportunité de rendre compte des actions phares qui font de Grenoble une ville en transition. Il permet le partage d'informations et d'analyses qui aident à la décision et nourrissent la vie démocratique locale.

1 Limites planétaires : Voir définition page 6

2 Le changement climatique - Ses effets sur les Alpes et comment nous pouvons agir, Secrétariat permanent de la convention Alpine, 2017

3 Les inégalités environnementales en France, Observatoire des Inégalités, Juin 2025

Il s'adresse en premier lieu aux élu·es, aux services municipaux et aux habitant·es de Grenoble. Il est diffusé plus largement sous le nom de Rapport « Grenoble en transition ».

Le présent document ne constitue ni un rapport d'activités, ni un bilan politique. Comme les années précédentes et de manière non-exhaustive, il a pour objectif de permettre de mieux appréhender l'action portée par la Ville et le CCAS de Grenoble entre juin 2024 et juin 2025.

La première partie de ce rapport dresse un portrait actuel et historique de Grenoble afin d'ancre et contextualiser les actions de la Ville et du CCAS dans une trajectoire de long terme en matière d'actions sociales et environnementales.

La seconde partie présente les actions phares de la collectivité. Chaque année, une thématique sert de fil rouge : il porte, pour cette édition, sur l'enfance. Grenoble reconnaît Ville amie des enfants par l'Unicef place ce sujet au cœur de ses priorités et de manière transversale dans toutes ses politiques publiques.

La troisième partie du rapport présente les activités de la collectivité en matière d'observation et d'évaluation. La connaissance du territoire, tout comme le déploiement d'outils de suivi et de travaux d'analyse, sont en effet essentiels pour orienter et ajuster l'action publique.

Du développement durable à la redirection écologique : quelques notions pour se repérer

L'époque dans laquelle nous vivons est marquée par un dérèglement climatique sans précédent comme l'avancent le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) ainsi que la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques (IPBES). Les activités humaines affectent toutes les composantes climatiques majeures avec des conséquences sur l'atmosphère, les océans, la cryosphère et la biosphère de manière inédite de par sa rapidité et son ampleur.

Des mots et concepts spécifiques aux enjeux environnementaux qui marquent notre époque sont nécessaires, voici les principaux termes qui seront utilisés au cours de ce rapport, avec pour chacun une proposition de définition.

Développement durable

Théorisée par le philosophe allemand Hans Jonas en 1979 et intégrée en 1987 dans le rapport Brundtland publié par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU, la notion de développement durable définit un « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures* ».

de répondre aux leurs. ». Sa finalité est de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques, en mobilisant pour cela le marché, l'État et la société civile.

Grenoble ne revendique pas ce terme populaire au cours des années 90 et 2000 qui est encore aujourd'hui utilisé par certaines institutions. En effet, le développement durable vise à la préservation d'un modèle économique basé sur une hypothèse de croissance perpétuelle et de ressources infinies, avec la volonté d'en limiter les externalités négatives. Cette vision ne prend pas en compte la finitude des ressources.



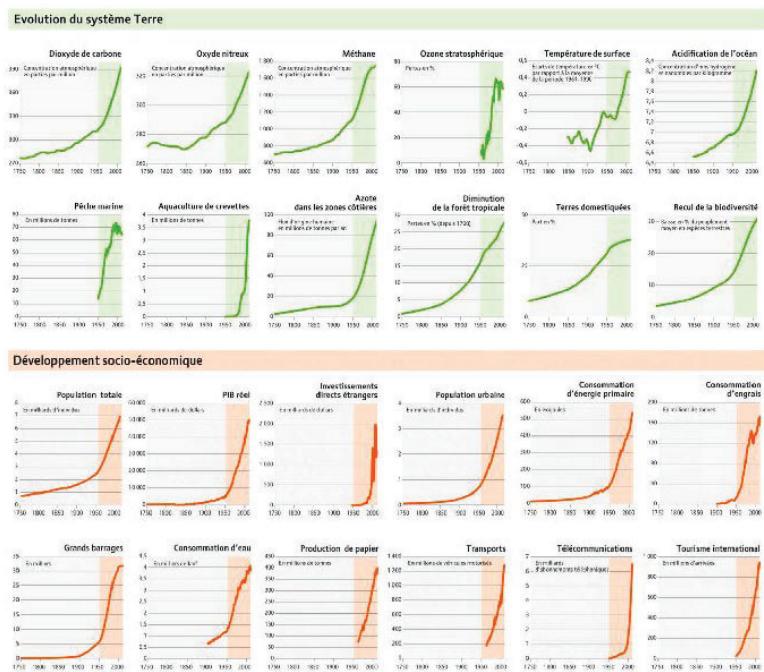
Anthropocène

Dans les années 2000, a émergé avec les scientifiques P. Crutzen et E. Stoermer le terme d'anthropocène pour décrire une nouvelle ère dans laquelle les activités humaines ont un impact significatif et global sur le fonctionnement de notre planète (voir graphiques ci-contre). En 2024, une commission internationale de stratigraphie a rejeté l'usage de ce terme pour définir une nouvelle période géologique ; il reste toutefois pertinent et utilisé pour pointer les dégradations et les bouleversements profonds du système terre engendrées par les sociétés humaines.

Transition écologique

Le concept de transition désigne le passage d'un régime d'équilibre à un autre, passage à la fois, progressif et profond, qui n'est ni un simple ajustement, ni une révolution brutale.

La notion de transition écologique est élaborée par Rob Hopkins en 2005. Il propose dans un premier temps un plan de descente énergétique pour une ville, puis un manuel de transition écologique, centré sur des principes d'initiatives locales, apolitiques, inclusives de tous les changements de comportements individuels et collectifs et fondés sur les principes de la permaculture et de l'intelligence collective. Dans ce rapport, la transition écologique est conçue comme étant, indissociablement, une transition sociale et environnementale et elle signifie la recherche d'un nouvel équilibre soutenable, grâce à une trajectoire maîtrisée sur le plan démocratique, social, et économique.



Graphiques illustrant « La Grande Accélération » qui désigne l'amplification brutale, à l'âge industriel et surtout depuis le milieu du XX^e siècle de l'ensemble des processus d'origine humaine conduisant à modifier l'environnement. Source: Will Steffen, Wendy Broadgate, Liza Deutsch, Owen Gaffney et Cornelia Ludwig, « The Trajectory of the Anthropocene: the Great Acceleration », The Anthropocene Review, 2015 (données : International Geosphere-Biosphere Programme et Stockholm Resilience Centre).

Résilience

Originellement issue de la physique des matériaux, la notion de résilience désigne la capacité globale d'un système à résister aux chocs et à les surmonter. Appliquée aux territoires, la résilience est ce qui permet aux individus et aux organisations de préserver leur capacité à agir dans l'adversité: dans un contexte marqué par des crises de plus en plus fréquentes et inédites, la résilience vise à sécuriser les trajectoires de transition écologique dans un contexte marqué par l'instabilité. La résilience est un projet collectif qui repose notamment sur les coopérations et les solidarités qui se mettent en place avant et pendant les crises.

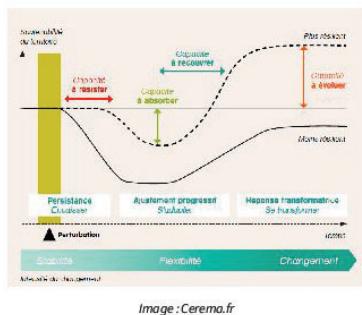
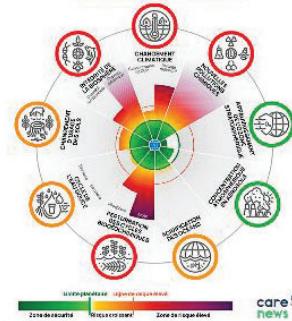


Image : Cerema.fr

Limites planétaires

En 2009, une équipe internationale de 26 chercheurs menés par Johan Rockström et Will Steffen (Stockholm Resilience Centre) a établi des seuils que l'humanité ne doit pas dépasser pour ne pas

7 LIMITES PLANÉTAIRES DÉPASSÉES EN 2025



En 2025, sept des neuf limites planétaires, qui permettent d'assurer un développement sûr de l'humanité, sont dépassées. © Planetary Health Check / Carenews.

compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer, et pour pouvoir durablement vivre dans un écosystème sûr.

Un franchissement d'une ou plusieurs de ces limites planétaires pourrait provoquer des effets d'emballement, des modifications brutales et difficilement prévisibles de l'environnement planétaire pouvant conduire à un effondrement de la biosphère.

Théorie du Donut

En 2012, l'économiste Kate Raworth tente de répondre à la question : comment allier les enjeux de justice sociale aux enjeux environnementaux, pour orienter l'économie en faveur d'un développement durable et juste ? Puisque les sciences naturelles ont

défini des limites « extérieures », la justice sociale permet de définir les limites « intérieures », celles relevant des droits humains, des besoins essentiels attachés à chaque personne pour assurer son épanouissement.

En intégrant ce « plancher social » au « plafond environnemental », on définit un espace sûr et juste pour l'humanité dans lequel peut prospérer une économie inclusive et durable. La conception de ce « Donut » permet ainsi de définir pour chaque territoire des trajectoires d'atterrissement répondant aux besoins des personnes, dans la limite de ce que la planète peut offrir, fondées sur une économie régénérative.

En avril 2020, Amsterdam est devenue la première ville au monde à instaurer le concept d'économie du Donut dans ses choix de politiques publiques. En pleine pandémie de Covid-19, la capitale des Pays-Bas a fait le pari d'adopter un plan de relance qui associe justice sociale et transition écologique.



Image : Oxfamfrance.org

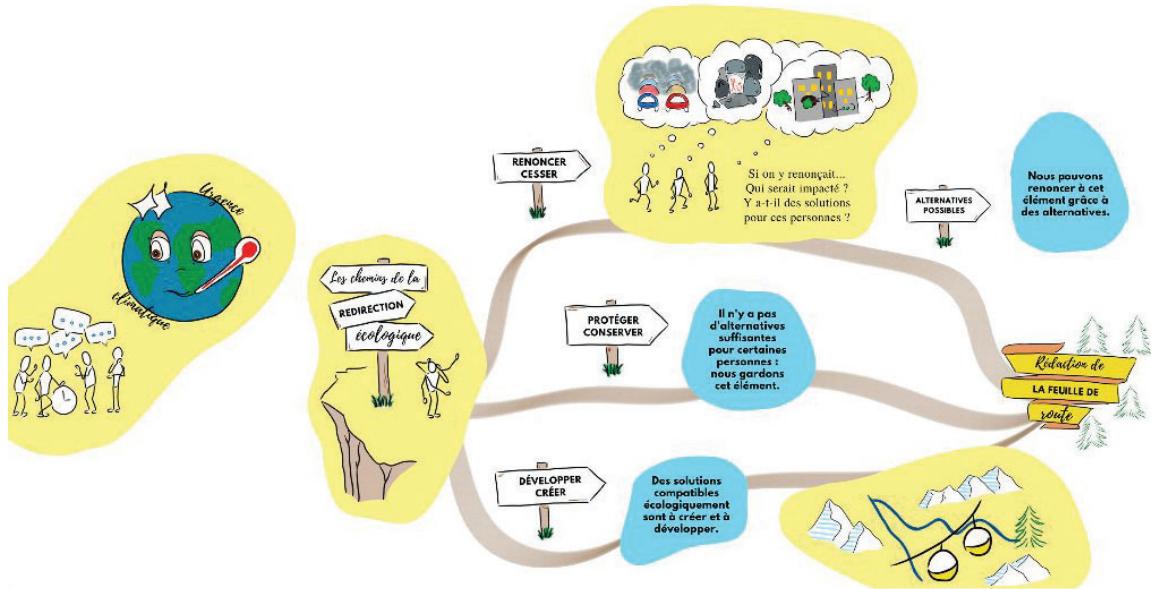
Redirection écologique

La redirection écologique est un cadre, à la fois conceptuel et opérationnel, destiné à faire tenir les organisations publiques et privées, ainsi que les infrastructures et instruments de gestion qui les soutiennent, dans les limites planétaires.

Inspiré du concept de « *redirection* » de Tony Fry, chercheur et designer australien, la

redirection écologique s'oppose aux paradigmes « conciliateurs » de l'écologie (développement durable, responsabilité sociétale des entreprises, transition). Elle suggère que tout horizon éventuel de conciliation passe d'abord par un alignement des organisations publiques et privées sur les limites que l'anthropocène met en évidence, et cet alignement nécessite l'émergence d'une méthode spécifique : la conception, la mise en travail et l'expérimentation de protocoles (scientifiques,

politiques ou organisationnels) d'arbitrage (protocoles collectifs de renoncement et/ou de réaffectation). Dans une démarche pragmatique, la redirection écologique se conçoit comme un processus collectif et démocratique, qui laisse aux premiers concernés le soin de décider à quelles entités renoncer et comment y parvenir.



Pourquoi parler de l'enfance dans ce rapport ?

Parler de l'enfance dans un Rapport Développement Durable, c'est affirmer que les droits, les besoins et les conditions de vie des enfants sont au cœur des enjeux d'une ville plus juste, inclusive et résiliente, non seulement parce qu'ils sont les citoyens d'aujourd'hui, mais aussi les acteurs du futur.

À Grenoble, où près de 18 000 enfants âgés de 0 à 10 ans grandissent, la Ville et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) placent l'enfant au cœur



Samedi 13 mai 2023. Bienvenue au Centre Horticole. Portes ouvertes du 13 mai 2023. Campus, St-Martin-d'Hères. ©Alain FISCHER - Ville de Grenoble

de leurs priorités politiques, en croisant les enjeux sociaux, éducatifs et environnementaux.

Ces politiques sont ancrées dans la longue histoire des actions sociales du bureau de bienfaisance communal du 19^e siècle puis du CCAS, ainsi que du dynamisme des communautés médicales, scientifiques et de la société civile grenobloise (parents d'élèves, éducation populaire) autour de l'accompagnement des enfants (voir page 10).

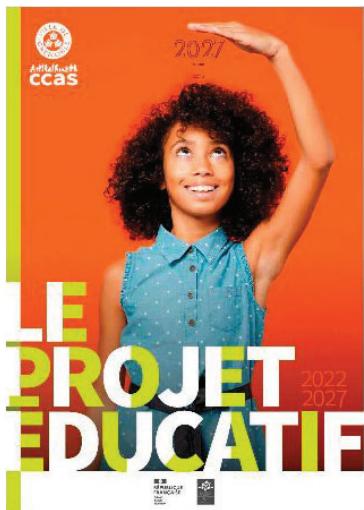
La priorité pour l'enfance s'inscrit dans un contexte où les inégalités sociales persistent : plus d'un quart des enfants grenoblois vivent sous le seuil de pauvreté, une proportion supérieure à la moyenne nationale. À cela s'ajoutent des vulnérabilités multiples liées à l'habitat, à la précarité alimentaire, à la santé mentale et à l'isolement familial. Pour y répondre, la collectivité agit à travers une politique volontariste : développement de l'offre d'accueil petite enfance, soutien renforcé à la parentalité, accès à une restauration scolaire durable et de qualité, accompagnement éducatif hors des temps scolaires, lutte contre le mal-logement et soutiens aux familles en difficulté.

Mais les défis que rencontrent les enfants aujourd'hui ne sont pas seulement sociaux. Le dérèglement climatique impacte déjà les plus jeunes de manière

directe : canicules à répétition, pics de pollution de l'air, sols artificialisés réduisant les espaces de jeu, bruit, stress thermique... autant de facteurs qui affectent leur santé, leur développement, leur capacité d'apprentissage et leur qualité de vie quotidienne. Grenoble est dans une démarche de Ville à hauteur d'enfant, c'est-à-dire qu'elle inclut les préoccupations liées à l'enfance dans toutes ses politiques publiques. Ceci passe par l'adaptation des infrastructures, la végétalisation des cours d'école, l'apaisement des circulations autour des établissements, la préservation de la biodiversité urbaine et le développement des mobilités douces.

Inclure l'enfance dans les politiques municipales, c'est donc croiser les urgences sociales avec les impératifs écologiques. C'est reconnaître que les enfants d'aujourd'hui seront les premiers impactés par les choix — ou les renoncements — faits aujourd'hui. C'est également leur donner la parole, valoriser leur regard sur leur ville, et les associer progressivement aux dynamiques de transition.

À travers ce rapport, la Ville de Grenoble réaffirme que prendre soin de l'enfance, c'est prendre soin de l'avenir. C'est renforcer la justice sociale, anticiper les vulnérabilités climatiques, et construire collectivement une ville plus solidaire, respirable et vivable pour toutes et tous.



Zoom sur le projet éducatif local

Le projet éducatif global 2022-2027 a été élaboré par la Ville de Grenoble et le CCAS afin de proposer à chaque enfant et jeune un parcours éducatif de qualité. Ce document est utilisé comme une référence pour élaborer les politiques publiques et construire les relations avec les partenaires.

Y sont exposées les grandes valeurs de Grenoble : être une ville éducatrice résiliente, inclusive et solidaire, émancipatrice et citoyenne pour tous les enfants et les jeunes sur le territoire. Un accent est mis sur l'éducation populaire car elle permet de progresser à tous les âges de la vie, elle permet à chacun de développer sa personnalité et l'ouverture au collectif et forme à devenir un citoyen actif et responsable.

Trois grands axes déploient ces valeurs :

1. Permettre à chacun-e de s'épanouir et bien grandir en luttant contre les inégalités
2. Agir pour une coopération éducative de la naissance à l'âge adulte
3. Favoriser l'émancipation de l'enfant et du jeune comme éco citoyen-e en développant son pouvoir d'agir.

Retrouvez le projet éducatif sur le site de Grenoble : <https://www.grenoble.fr/252-projet-educatif-2022-2027.htm>

UNE NOUVELLE COMPÉTENCE COMMUNALE EN MATIÈRE DE PETITE ENFANCE

La loi du 18 décembre 2023 a introduit la notion d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant pour les communes. Dès lors, depuis le 1^{er} janvier 2025, la Ville de Grenoble se doit de recenser les besoins, planifier le développement de l'offre d'accueil, et soutenir la qualité des modes d'accueil, en rendant également un avis sur l'opportunité d'installation d'un établissement ou service d'accueil de droit privé, au regard des besoins du territoire.

Cette compétence ne vient que renforcer et réaffirmer le rôle de la Ville et de son CCAS avait déjà pris en matière d'accueil du jeune enfant, notamment par ses 27 crèches publiques.



© Eva Chabert

Reconnecter les enfants au vivant

En deux générations, les enfants sont passés d'une enfance en extérieur avec beaucoup de jeux libres à un quotidien passé majoritairement en intérieur, assis.

En effet, les enfants passent plus de 80% de leur temps dans les bâtiments ou dans les transports . Ils passent aussi une grande partie de leur temps devant les écrans : en France, le taux d'exposition aux écrans par semaine est en moyenne de 4h37 pour les 1-6 ans et de 6h10 pour les moins de 12 ans . On parle même aujourd'hui d'un « *syndrome du manque de nature* ».

Pourtant, passer du temps en extérieur est essentiel pour bien grandir et être en bonne santé, pour expérimenter, développer ses sens et créer du lien avec ses camarades et l'environnement. Passer du temps en nature est un enjeu de développement physique et social mais aussi une manière d'apprendre et de créer du lien avec le vivant. Habituer les enfants à prendre soin de ce qui les entoure, c'est aussi les engager à la préservation de l'environnement pour le futur.



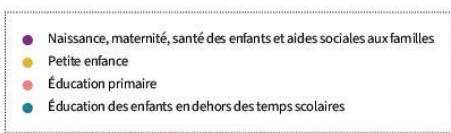
*Samedi 13 mai 2023. Bienvenue au Centre Horticole Portes ouvertes du 13 mai 2023. Campus, St Martin d'Hères.
© Alain FISCHER - Ville de Grenoble*

1

Grenoble, un territoire, une histoire

Le rapport Grenoble en transition est une opportunité d'observer, année après année, la trajectoire du territoire dans une perspective de temps long, au regard des enjeux sociaux, environnementaux et climatiques.

Cette première partie est donc dédiée à dresser un portrait de la ville, tout d'abord dans une dimension historique ; puis, par un bref état des lieux actuel sur quelques indicateurs de développement durable, et enfin, au travers d'une description des enjeux sur le focus thématique de l'année : l'enfance.



1424

Fondation de l'hôpital
Notre-Dame par l'évêque Aymon I^{er} de Chissé : prise en charge de femmes enceintes et parturientes dans la maison d'aumône

XV^e

XVII^e

XVIII^e

XIX^e

1645

Création de l'école des Orphelines (pour les filles) ; viendront ensuite (l'école de la Propagation (1663), les Présentines (1715) : on y apprend à lire, coudre et filer.

12 Grenoble en transition 2024-2025 | Grenoble, un territoire, une histoire

1707

Création de l'école pour garçons par les Frères des écoles chrétiennes, à Saint Laurent

1792-1793

Interdiction d'exercice de l'enseignement aux frères et aux religieuses ; le conseil général de l'Isère charge un comité de bienfaisance de mettre en place les écoles primaires

XVIII^e



1768

Jean-Jacques Rousseau, auteur d'Emile ou de l'Education séjourne à Grenoble

1797

Création du Bureau de Bienfaisance par la municipalité. Ses principales missions : la gestion du service des crèches, l'orphelinat laïc, le placement d'enfants à la campagne.

1831

Création de l'école normale pour instituteurs

1833

Loi Guizot: Obligation d'une école de garçons pour les communes, instruction gratuite pour les indigents ; règlements scolaires (horaires, interdiction des punitions corporelles)

XIX^e



1881-1882-1886

Lois de Jules Ferry sur l'organisation des écoles et des maternelles



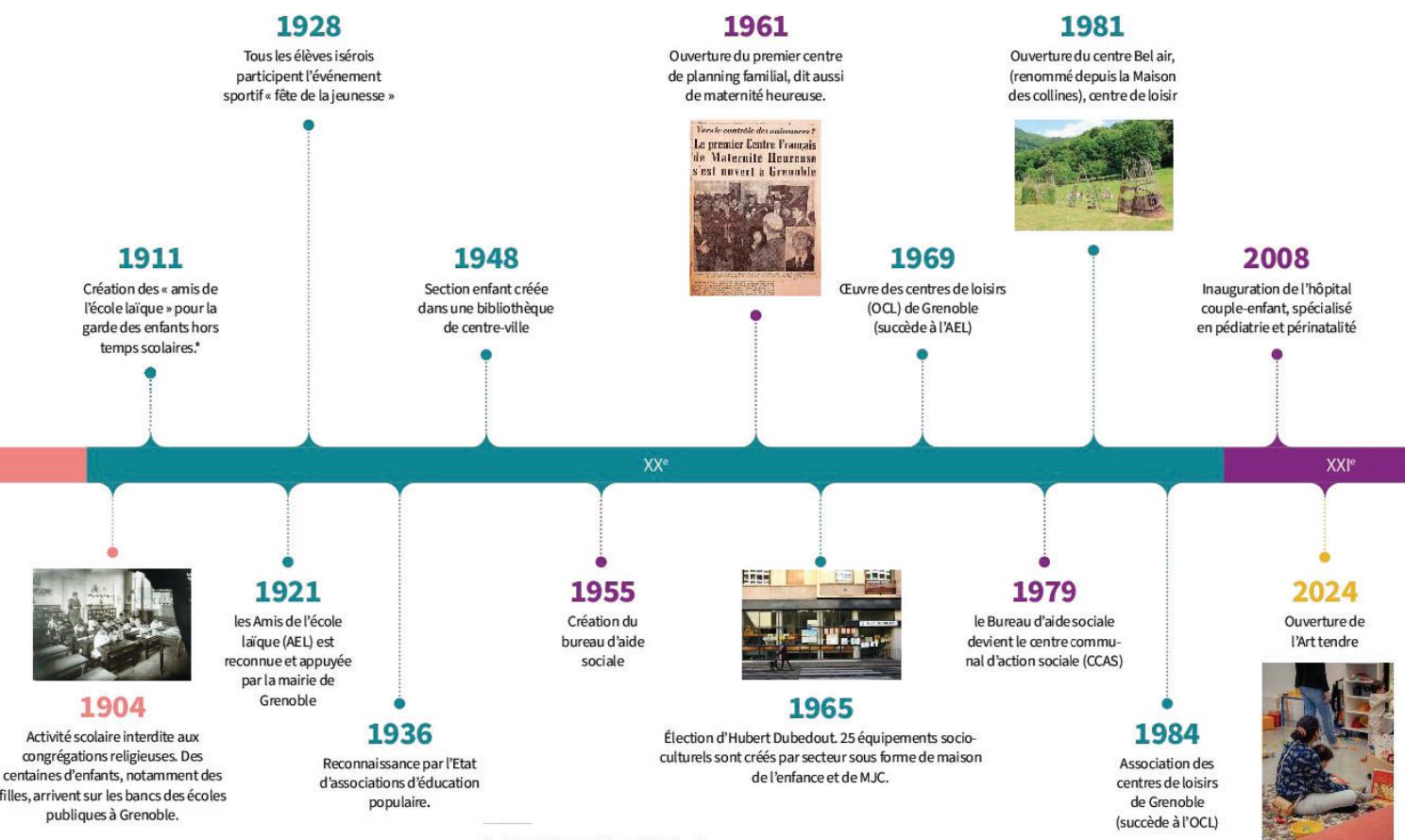
1871

Scandale de l'école Saint Laurent : retrait de la fonction d'enseignement primaire aux congrégations par la municipalité Calvat.

1883

Création de l'école normale d'institutrice. Ouverture de la première crèche municipale Place Saint-Bruno





Naître et grandir à Grenoble au fil des siècles



Introduction et frise historique rédigé en lien avec Jérôme Soldeville, Conseiller municipal délégué à l'Histoire de Grenoble, au Quartier de l'école Porte Saint Laurent et Quartier de l'école Bizzonet.

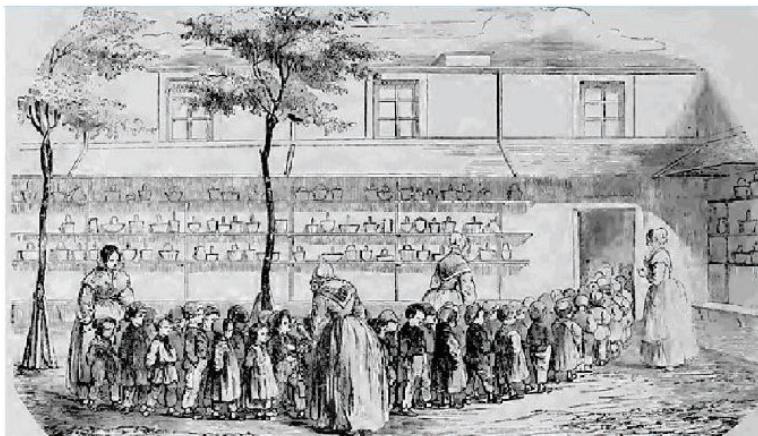
Hospice des enfants trouvés, rue Denfert-Rochereau. L'enfant dans la tour. Réception de l'enfant. Pottin, Henri, Graveur, Editeur inconnu, Musée Carnavalet, Histoire de Paris

Depuis 2014, Grenoble est l'une des 400 Villes Amies des enfants reconnues par l'Unicef. L'histoire de l'enfance à Grenoble est intrinsèquement liée aux grandes évolutions historiques sur l'éducation et la reconnaissance de l'identité des plus jeunes, avec toutefois quelques spécificités, souvent méconnues.

Naître à Grenoble, de l'abandon des enfants à l'accompagnement des familles dans les premiers temps de la vie

À Grenoble, la prise en charge des enfants les plus vulnérables remonte au XV^e siècle, avec la fondation de l'Hôpital Notre-Dame par l'évêque Aymon I^{er} de Chissé. Dès le XVII^e siècle, orphelins et enfants abandonnés y sont accueillis, dans un contexte de sécularisation croissante des soins et de l'assistance.

Au XVIII^e siècle, la misère touche durement la ville, en particulier les enfants. En effet, les familles d'artisans ruinés, ou d'ouvriers sans emplois confient temporairement leurs nourrissons à l'hôpital. Le phénomène des «enfants exposés», abandonnés anonymement, s'amplifie. C'est pourquoi en 1812, l'hôpital installe un «tour», cylindre pivotant permettant de déposer un bébé, sans être vu. Ce nouveau système est accompagné d'une explosion des abandons d'enfants et provoque de vifs débats. Il sera remplacé en 1838 par un bureau d'accueil.



Entrée des Enfants dans la Salle d'asile Cochin, L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL du 1^{er} juin 1844

Le Code civil impose de donner à chaque enfant une identité légale. En 1811, 263 enfants abandonnés sont admis à l'hôpital. Ces derniers sont remis à des nourrices financées par l'hôpital.

Vers 10 ou 12 ans, ceux qui ne sont pas repris par leur famille reviennent travailler à l'hôpital, dans les ateliers textiles et manufautes : production de chapeaux, bonnets, soieries... Certaines fillettes sont par exemple employées dès leur 8 ans dans la manufacture des Blondes de Sassenage.

Parallèlement, les «pupilles de la Nation» peuvent être placés par l'État dans des pensions, la marine ou l'armée dès l'âge de 6 ans.

Industrialisation et travail des femmes : le soin des jeunes enfants

Au XIX^e siècle, avec l'industrialisation et le travail féminin, de nouveaux besoins apparaissent. Les ouvrières travaillent 10 à 12h par jour et ne peuvent s'occuper des très jeunes enfants. Les philanthropes, qui ont pris le relais de la charité chrétienne, créent en 1826, la première salle d'asile en France pour accueillir les enfants de 2 à 6 ans.

À Grenoble, le bureau de Bienfaisance est créé en 1797 par la municipalité. Il aura pour principales missions la gestion du service des crèches, l'orphelinat laïc, le placement des enfants à la campagne.

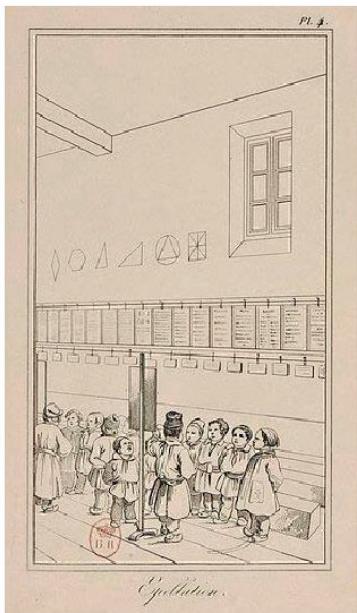
En 1880, les salles d'asile deviennent les écoles maternelles et en décembre 1883 ouvre la crèche Saint Bruno, la première de Grenoble. Le bureau de bienfaisance devient en 1953 le bureau d'aides sociales puis le 1979 Centre Communal d'Action Sociale en 1979.

Vers une éducation primaire des enfants

L'éducation des enfants, notamment des plus pauvres, a longtemps été laissée à l'Eglise. À Grenoble, plusieurs écoles accueillent les «pauvres filles» au XVII^e siècle, où ces dernières apprennent à lire, coudre et filer, dans une perspective d'insertion sociale. En 1707, une école pour garçons est créée par les Frères des écoles chrétiennes dans le quartier Saint-Laurent, financée par des notables grenoblois.

Au siècle des Lumières, la réflexion sur l'éducation évolue. En 1762, Jean-Jacques Rousseau publie *Emile ou De l'éducation*, plaidant pour une formation de l'homme libre. Il séjourne à Grenoble chez la famille Bovier, contribuant localement à la diffusion de ses idées.

La Révolution française marque un tournant : les frères et religieuses sont exclu-es de l'enseignement en 1792, on souhaite former des Républicains. Le conseil général de l'Isère charge un comité de bienfaisance de mettre en place les écoles primaires, gratuites pour lesquelles les instituteurs sont rétribués par la nation. Mais les ambitions révolutionnaires sont vite freinées : les ressources manquent pour garantir une éducation gratuite et de qualité ; le métier précaire d'instituteur n'attire pas «les gens capables».



Exercice d'épellation, par Jean-Denis Cochin, *Manuel des salles d'asile*, éd. de 1845.

Face à cette baisse de moyens et à la qualité déplorable des enseignements, l'échec de la politique départementale est actée et le contrôle de l'école primaire revient aux communes. L'instruction est à nouveau, bien souvent réalisée par des congrégations religieuses.

Le XIX^e siècle apporte une lente structuration. En 1831, Grenoble crée une école normale pour instituteurs. La loi Guizot de 1833 impose une école de garçons dans chaque commune de plus de 500 habitants, des règlements scolaires (horaires, interdiction des châtiments corporels), et la gratuité pour les enfants indigents.

En 1850, l'enseignement devient obligatoire pour les filles. Ce sont les religieuses qui éduquent encore majoritairement les filles. La pédagogie évolue également. En 1850, on abandonne les méthodes individuelles ou mutuelles au profit de l'enseignement simultané : un maître, une classe, une leçon. Ce changement marque le passage à une école plus moderne et structurée. À Grenoble, la Commune de Paris inspire une éducation populaire et républicaine.

En 1871, le scandale de l'école Saint-Laurent éclate : alors que deux enfants sont exclus par des enseignants religieux pour ne pas être allés à la messe, une campagne est menée par les parents d'élèves. Le maire Ernest Calvat retire alors aux congrégations la fonction d'enseignement primaire, bien avant la loi 1904 (suivie de près de la loi de séparation de 1905).

En 1905, 200 écoles de congrégations religieuses ferment en Isère, et des milliers d'enfants rejoignent l'école publique.

En 1871, la Ville avait ouvert une École normale d'institutrices, dans les anciens locaux du zoo (actuel boulevard Jean-Perron), qui formera plus tard Rose Valland, figure de la Résistance.

À la fin du XIX^e siècle, l'école publique progresse. Les lois Ferry rendent l'école gratuite (1881), obligatoire et laïque (1882). En 1874, seuls 6 % des enfants isérois ne sont pas scolarisés. C'est dans les milieux ruraux que la fréquentation est la moins élevée. À la veille de la seconde guerre mondiale, toutes les familles sont convaincues de l'importance de l'instruction pour leurs enfants.

Une éducation qui se poursuit hors de l'école

La généralisation de l'enseignement permet la prise en charge des enfants sur les temps scolaires. Toutefois, en dehors de ces temps, peu de structures existent pour prendre soin des enfants et permettre leur émancipation. C'est en 1911 qu'est créé à Grenoble les « amis de l'école laïque », une association de parents qui organise les garderies les jeudis et les dimanches mais aussi pendant les vacances. Une dizaine d'années plus tard, la structure est reconnue et soutenue par la Ville pour les activités périscolaires et les vacances.

On peut noter également qu'à la suite de l'exposition de la Houille Blanche en 1925, des bâtiments de l'exposition ont été transformés en centres de loisir.

Avec le Front populaire, en 1936, les associations d'éducation populaire sont reconnues par l'Etat et contribuent au développement d'une éducation à tout âge en dehors de l'école.

Avec ce même objectif d'épanouissement, d'ouverture et de vivre ensemble, les activités de garderie se transforment progressivement en centres éducatifs au cours des années 50 et 60.

La culture devient aussi plus accessible aux enfants de tous milieux. En 1948, est créée une section enfant dans une bibliothèque du centre ville, et à partir de 1956, un bibliobus circule pour les enfants des quartiers de la périphérie. Sous la mandature d'Hubert Dubedout, des équipements socio-culturels sont créés : les maisons de l'enfance et les MJC. En parallèle, naît « *l'œuvre des centres de loisirs* » de la ville de Grenoble, elle deviendra dans les années 1980, « *l'association des centres de loisirs* » et développera des activités spécialisées et des séjours avec hébergement.

Aujourd'hui la Ville et son CCAS disposent de compétences sur ces différents sujets : l'accompagnement des parents lors des premiers jours et années de l'enfance, l'éducation, la construction et l'entretien des écoles et cours d'écoles, la restauration scolaire et les temps périscolaires au cours de la maternelle et la primaire mais aussi leur développement sur des temps autour de l'école et hors temps scolaires. En 2025, le CCAS compte 27 crèches et 6 relais d'assistantes maternelles.

Sources :

- François, B. *Les enfants trouvés du dauphiné*, Editions de Belledonne, Saint-Etienne, 2008
- Knibiehler, Y. *Modes de garde : permanences et changements à travers l'histoire. Spirale - La grande aventure de bébé*, no 30(2), 15-22, 2004
- Brun-Jansem, M-F. *La révolution du quotidien à Grenoble - Histoire de l'administration municipale à Grenoble (1789-95)*, PUG, 2018
- Soldeville, J. *Ferdinand Buisson et la piscine de Cempuis*, Le club Médiapart, 20 février 2022
- Chroniques d'archives, Lettre d'information des archives départementales de l'Isère, N°31, Octobre 2018

Sitographie :

- Historique - CHU Grenoble Alpes
- Exposition - *Enfanter, une évolution des pratiques à l'hôpital de Grenoble* - CHU Grenoble Alpes
- Centre Communal d'Action sociale - Archives Municipales et Métropolitaines de Grenoble
- Bulletin des bibliothèques de France
- Association des centres de loisirs

Grenoble aujourd’hui

Grenoble est la préfecture du département de l'Isère, c'est la troisième ville de la Région Auvergne-Rhône-Alpes après Lyon et Saint-Etienne. La ville accueille 156 389 habitant-es dont pas loin de 60 000 étudiant-es chaque année, grâce à l'Université Grenoble Alpes. La tranche des 15-29 ans représente donc près de 30% de la population grenobloise (Figure 1). En 2022, le niveau de diplôme est significativement élevé avec plus de 51,4% de diplômé-es du supérieur chez les populations de plus de 15 ans non-scolarisé-es (42,6% en 2011) (Figure 2).

POPULATION
156 389
habitant-es
(en baisse par rapport à 2016)

Hommes
76 402
Femmes
79 987

Source : Insee, données 2022

DENSITÉ
8 626
habitant-es au km²
en 2022



Toutefois, la ville est marquée par de fortes inégalités sociales et économiques : 21% de sa population vit sous le seuil de pauvreté en 2022 (20% en 2020). Chez les moins de 30 ans, ce chiffre monte jusqu'à 29%. La part de personnes au chômage est de 9,5% en 2022, ce qui est proche de la moyenne nationale et en baisse par rapport à 2020. En 2024, 22 952 personnes vivent dans l'un des quatre Quartiers Politiques de la Ville, soit 14,4% de la population grenobloise.

PAUVRETÉ
21 %
des Grenoblois-es vivent
sous le seuil de pauvreté
(moyenne nationale : 23%)

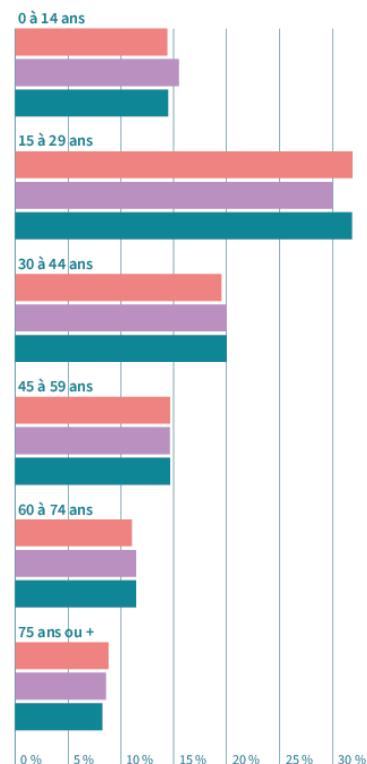
29 %
de taux de pauvreté
chez les moins de 30 ans
(en hausse par rapport à 2020)

TAUX DE CHÔMAGE
9,5 %
à Grenoble
(en baisse par rapport à 2016)



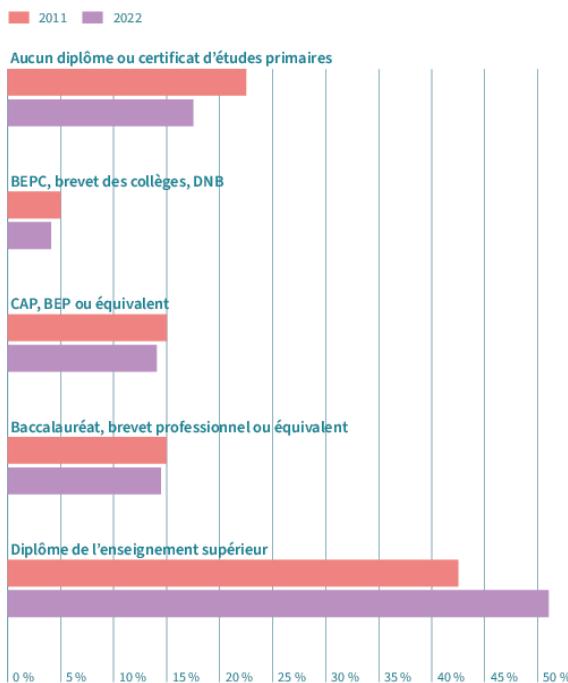
Figure 1 : Population par grande tranche d'âge

2011 2016 2022



Source : Insee, RP 2011, RP 2016 et RP 2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025

Figure 2 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en%)



Source : Insee, RP 2011, RP 2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025

Les enfants à Grenoble

Grenoble compte plus de 18 000 enfants de moins de 10 ans. On observe une stabilisation du nombre de naissances suite à une chute entre 2014 et 2021. Le sud de la ville est davantage familial que le nord (Figure 3 et carte 1), bien que les livraisons de logement neufs favorisent l'accueil de familles sur d'autres territoires (surtout sur le secteur 1). On observe aussi une surreprésentation des familles monoparentales (Figure 4), à l'image d'autres agglomérations. Ces familles sont considérées comme plus vulnérables sur le plan socio-économique (fragilité

financière, contraintes de mode de garde et d'insertion,...). On constate une fragilité plus importante dans les secteurs 5 et 6 où près de 70% des familles monoparentales vivent sous le seuil de bas revenus (Figure 5). Plus d'un enfant grenoblois sur trois (36%) vit dans une famille se situant sous le seuil de bas revenus (contre 21% en Isère et 27% en France).

On observe une fragilité plus importante dans les secteurs 5 et 6 où près de 70% des familles monoparentales vivent sous le seuil de bas revenus. Plus d'un enfant sur trois (36%) vit dans une famille se situant sous le seuil de bas revenu (contre 21% en Isère et 27% en France). Par ailleurs, 20% des familles domiciliées au CCAS en 2024 sont des ménages avec enfant.

1766
naissances en 2024
(enfants habitant à Grenoble)



606
enfants bénéficient de l'AEEH
(Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)



18 075
enfants de 0 à 9 ans



58%
familles monoparentales vivent
sous le seuil de bas revenu
(contre 50% en France métropolitaine)



41%
des enfants allocataires CAF
vivent dans une famille
à bas revenu

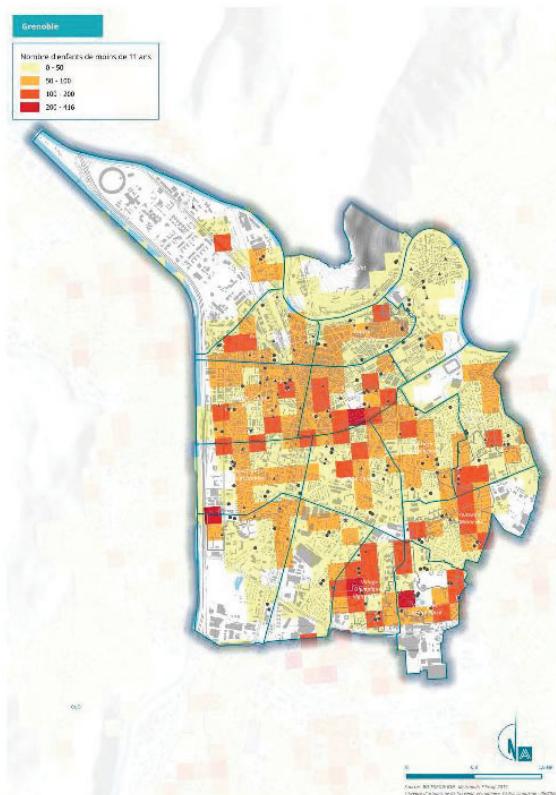


Figure 3 : Part des moins de 10 ans à Grenoble par secteurs

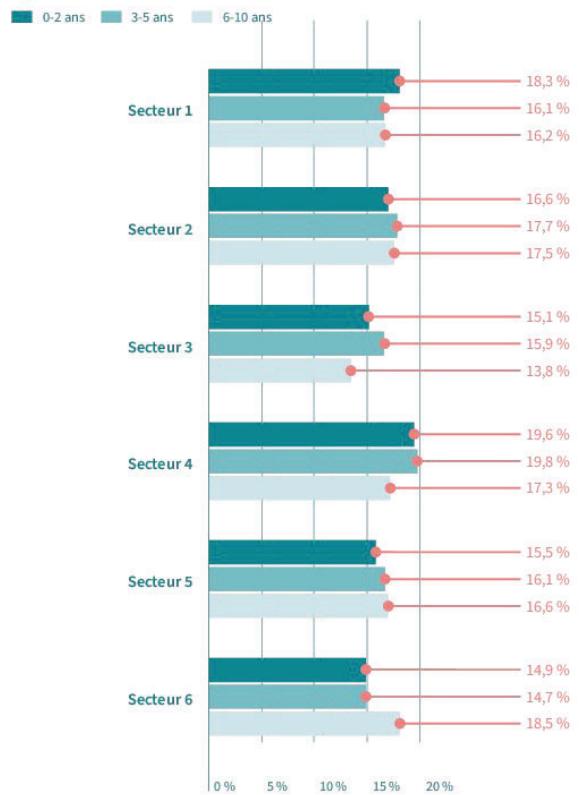


Figure 4 : Composition des ménages

	Nombre de ménages en 2016	Nombre de ménages en 2022
Ensemble	82 614 (100%)	84 146 (100%)
Ménages avec Famille dont la famille principale est :	35 465 (42,9%)	33 981 (40,4%)
Une famille monoparentale	6 900 (8,4%)	6 615 (7,9%)
Un couple avec enfant	13 227 (16%)	12 302 (14,6%)
Un couple sans enfant	15 338 (18,6%)	15 064 (17,9%)
Ménages d'une personne	42 179 (51,1%)	45 839 (54,5%)
Autre ménage sans famille	4 971 (6%)	4 326 (5,1%)

Source : INSEE, RP 2015, RP 2022

Figure 5 : Part des familles avec enfant(s) allocataires à bas revenus par secteur

	Grenoble	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Secteur 6
% de couples avec enfants allocataires à bas revenus	17,7	11,7	12,2	16,5	15,7	25	25,4
% de familles monoparentales allocataires à bas revenus	20,9	18,2	16,5	22	19,3	24,5	25,8

Source : Caf données de décembre 2023

Le suivis des enfants grenoblois

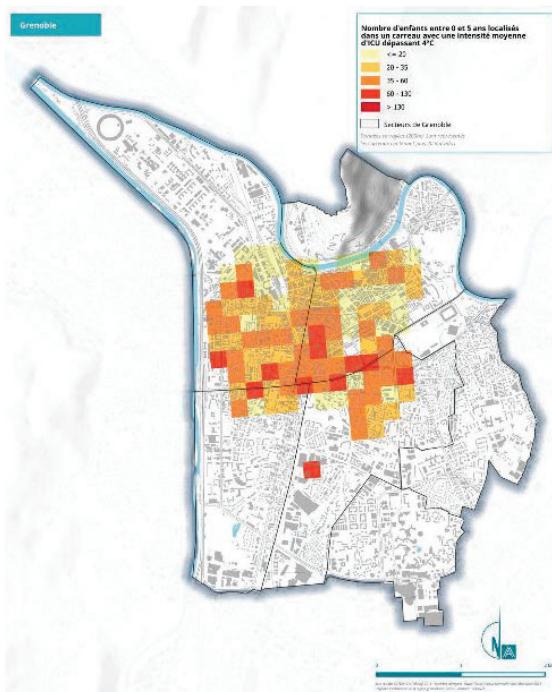
La Ville de Grenoble et son CCAS suivent de près l'évolution des populations et produisent aussi leurs propres données. La prospective scolaire étudie et prévoit les évolutions démographiques de l'enfance sur un territoire, elle permet d'anticiper les évolutions des effectifs scolaires. À Grenoble, on sait donc que le nombre d'enfants scolarisés diminue suite à une baisse de naissance entre 2014 et 2020. L'effectif en maternelle devrait se stabiliser dans les trois ans alors qu'en

primaire il continuera de diminuer. Pour 100 naissances, 70 enfants sont scolarisés dans le public, en petite section (PS). Le "taux d'évaporation" du nombre d'enfant pour déménagement ou passage dans le privé, entre la PS et le CM2, est de 15%. L'observation sociale du CCAS montre qu'il y a en 2024, 70 naissances d'enfants domiciliés au CCAS (50 en 2023) et 75 d'enfants domiciliés à l'association Accompagnement et Dignité de l'Accueil pour Tous les Étrangers. (40 en 2023). La hausse de ces naissances « non domiciliées » est un point de vigilance pour la Direction Enfance Jeunesse Education.

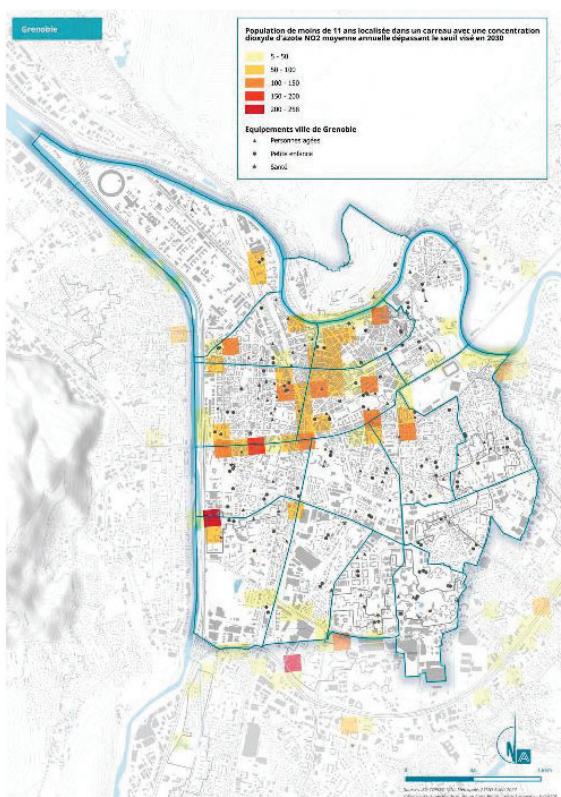
Des enfants vulnérables à leur environnement

Grenoble est une ville dense et subit le phénomène des « îlots de chaleur urbains » (ICU) : les habitant-es y sont exposé-es à de plus fortes chaleurs qu'en campagne, de jour comme de nuit. Le centre ville, qui accueille beaucoup d'enfants, est d'autant plus touché par ce phénomène (carte 2).

La qualité de l'air s'est améliorée depuis le début des années 2010, mais l'exposition aux pollutions de l'air et sonore reste toutefois critique sur les grands axes. Les enfants sont d'autant plus vulnérables aux pollutions qu'ils sont en pleine croissance et leur voies respiratoires sont plus fragiles. La carte 3 donne à voir le nombre d'enfants de moins de 6 ans qui vivent dans des zones où la qualité de l'air moyenne dépasse les seuils fixés par l'OMS pour 2030.



Ces cartes sont issues d'un diagnostic réalisé avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux sur les inégalités socio-environnementales qui sera publié en janvier 2026.



Carte 3 : Nombre d'enfants de moins de 11 ans localisés dans un carreau avec une concentration de dioxyde d'azote annuelle dépassant les seuils visés pour 2030 par l'Union européenne (20 microg/m³).

Comment lire ce rapport

Titre de l'action

Actions spécifiques à l'enfance

Titre de l'action :

Actions généralistes

Sous les titres d'actions :

- À destination des Grenoblois-es : désigne les actions constituant des politiques, projets, dispositifs publics, s'adressant directement aux habitant-es.

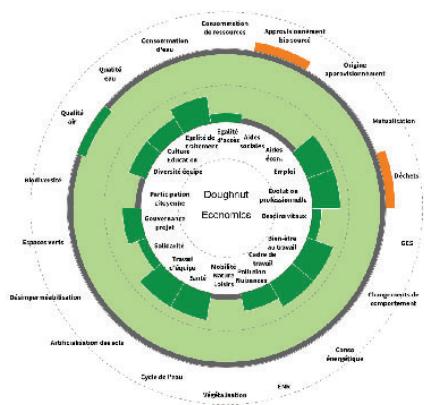
- À destination des agent·es : désigne les actions touchant les agent·es de la Ville et du CCAS : le pilotage de l'action publique, les formations, les sensibilisations qui leurs sont dédiées, ainsi que les actions autour des conditions de travail.

Donuts de projets :

Pour rendre compte de l'analyse effectuée sur quelques projets de manière synthétique et transversale, les résultats sont représentés visuellement sur un Donut.

Les critères environnementaux sont situés sur le cercle extérieur du Donut, les critères sociaux sur le cercle intérieur. Les impacts positifs sont valorisés à l'intérieur du Donut (en vert) tandis que les impacts négatifs apparaissent à l'extérieur du Donut (en orange). Plus les rectangles sont épais et plus l'impact considéré est important. Lorsque le périmètre du projet est restreint et que son analyse sur certains critères n'est pas pertinente, l'impact n'est pas évalué (bordure grise).

Pour plus de détails sur l'élaboration des Donuts, veuillez vous référer à la partie 3 de ce rapport.



2

Actions phares 2024-2025

La Ville de Grenoble poursuit la construction d'une trajectoire de résilience face aux enjeux de l'anthropocène, engagée autour de trois grands axes : garantir toutes les sécurités, protéger les biens communs et contribuer à l'émancipation pour toutes et tous.

Cette partie détaille des actions menées au cours de l'année 2024-2025 avec un accent sur les actions en lien avec l'enfance.

La Biennale des Villes en Transition 2025

Comment faire le bilan de l'année 2024-2025 sans mentionner la Biennale des Villes en Transition... Événement phare de la capitale des Alpes, cette Biennale a eu lieu du 10 au 17 mai, avec pour site principal le Palais des sports de Grenoble. Cette cinquième édition était placée sous le signe de l'avenir avec une invitation à inventer et imaginer les villes de demain.

La semaine a été rythmée par six journées thématiques : la solidarité, les héritages et transformations urbaines, les risques et la résilience territoriale, l'intergénérationnel, le vivant, et enfin l'agriculture et l'alimentation. Événement d'écologie populaire, la programmation très riche a permis de proposer des événements variés allant de la conférence, au spectacle, passant par la déambulation et les ciné-débats.

Une programmation pour les enfants et les scolaires était aussi proposée : déambulation Safari ici !, ateliers autour des enjeux sociaux et écologiques pour les enfants, atelier cuisine végétarienne parent-enfant ou encore parcours d'apprentissage du vélo ainsi que des essais de vélos rigolos.

En parallèle, des événements pour les professionnels ont abordé plus en profondeur les enjeux liés aux transitions écologiques, sociales et à l'urbanisme de demain. Des temps spécifiques professionnels sur l'enfance ont eu lieu pour échanger sur l'éducation, sur l'école dehors, et sur la santé des enfants.

La Biennale est un moment de partage et de joie, de musique et de culture qui a permis aux Grenoblois-ses de penser ensemble ce qu'ils souhaitent semer comme graines pour l'avenir.



Samedi 10 mai 2025. Biennale des villes en transition. Portes ouvertes au centre horticole. © Sylvain FRAPPAT - Ville de Grenoble

Garantir toutes les sécurités

Garantir toutes les sécurités, c'est penser au-delà de la sécurité physique. C'est agir pour l'accès à une alimentation saine et durable, à des soins de santé et de santé mentale de qualité, à la protection contre toutes les formes de discrimination, et à la réduction des inégalités sociales et territoriales.

C'est aussi garantir l'accès aux droits fondamentaux pour toutes et tous. En s'appuyant sur des politiques publiques transversales et des partenariats de proximité, la Ville de Grenoble et son CCAS œuvrent au quotidien pour construire un environnement protecteur, juste et inclusif, où chacun-e peut vivre dignement et en sécurité.

Se nourrir

En 2023, la Ville de Grenoble se dotait d'une stratégie alimentaire globale. Celle-ci vise à généraliser une alimentation saine, de qualité et résiliente face aux multiples crises actuelles et futures qui fragilisent les systèmes agricoles et alimentaires. Cette stratégie pose les ambitions pour une alimentation durable, inclusive, résiliente et éthique. La Ville s'engage notamment à des pratiques exemplaires dans la production des repas, à favoriser la démocratie alimentaire et la santé à travers l'alimentation.



Mardi 3 juin 2025. Pesées alimentaires afin de sensibiliser les enfants contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. École Grand Chatelet - Grenoble. © Jean-Sébastien FAURE

Déployer une stratégie alimentaire durable

● À destination des Grenoblois-es

Vers une restauration collective plus durable

Dans le cadre d'une stratégie alimentaire, la Ville de Grenoble travaille à une restauration collective durable. Dix groupes scolaires ont été accompagnés sur l'année scolaire 2024-2025 en collaboration avec la Direction Enfance Jeunesse Éducation (DEJE) dans un cursus de formation et d'ateliers construit autour de 3 objectifs :

- La réduction du gaspillage alimentaire
- La mise en œuvre du tri des déchets
- L'amélioration de l'environnement du repas

Le cadre légal requiert la réduction de 50 % du gaspillage alimentaire entre 2015 et 2025. Avec ses 10 nouveaux restaurants scolaires formés, ils sont désormais 24 inscrits dans le parcours « vers une restauration durable » déployé depuis 2022. Cela représente environ 55 % des enfants inscrits à la restauration scolaire municipale.

Le cursus a permis une réelle montée en compétence des équipes sur les enjeux environnementaux, éducatifs et nutritionnels. Les agent-es ont aussi pris conscience de leur rôle dans la diminution du gaspillage alimentaire (100 % de réponses au questionnaire d'évaluation). La démarche de formation et de restauration durable contribue à une meilleure cohésion des équipes pluridisciplinaires. De plus, la mise en place du tri des biodéchets est effective dans l'ensemble des sites. Les travaux réalisés par une étudiante de Master 2 sur les leviers et freins au

changement permettent également de conforter la démarche pour 2026.

Budget: L'accompagnement requiert le travail de 2 agent-es (1 Service Alimentation et Restauration et 1 Direction Enfance Jeunesse Éducation) sur 80 % de leur temps de travail. Du matériel a été acheté par le Service Alimentation Restauration pour permettre la mise en œuvre de certains plans d'action des sites accompagnés pour 1 900€. Les frais de formation externalisés (pris en charge par la DEJE) s'élèvent à 2 500 euros.

La promotion de l'alimentation de qualité et végétale à la restauration scolaire

Dans cette même démarche de restauration scolaire durable, un point d'attention est mis sur la qualité



Mardi 3 juin 2025. Pesées alimentaires afin de sensibiliser les enfants contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires. École Grand Chatelet - Grenoble. © Jean-Sébastien FAURE

des ingrédients. En 2024, les achats alimentaires de la cuisine centrale pour produire les repas scolaires font état de 58 % de denrées labellisées dont 51 % de denrées issues de l'agriculture biologique. Les autres labels utilisés sont le label rouge, AOP, AOC, IGP et HVE¹.

Une alimentation durable et éthique signifiant aussi des assiettes plus végétales, la Ville de Grenoble a distribué, à destination des familles, en juin 2024 et juin 2025, un livret d'information sur le menu vert (menu végétarien) de la restauration scolaire. Il permet de donner des informations sur les repas végétariens et de sensibiliser et familiariser parents et enfants aux enjeux liés à cette question. Les autres types de menus proposent 1 à 2 fois par semaine un repas végétarien pour tous-tes.

Vers une nouvelle cuisine centrale

Pour répondre aux exigences de la stratégie alimentaire et réglementaires, le projet d'une nouvelle cuisine centrale est en cours. En effet, la cuisine centrale actuelle est saturée : elle produit 37 % de repas en plus de sa capacité maximale. De plus, l'équipement ne permet plus de répondre aux exigences réglementaires en vigueur (loi EGALIM, Loi AGEC), aux objectifs politiques et aux futurs enjeux alimentaires. Enfin, les conditions de travail des agent-es sont insatisfaisantes. Cette nouvelle cuisine permettra la production de 14 à 16 000 repas issus d'une alimentation durable et résiliente, tout en étant irréprochable vis-à-vis de la sécurité et de

¹ Label Rouge : Produit français de qualité supérieure ; AOP : Appellation d'Origine Protégées ; AOC : Appellation d'origine contrôlée ; IGP : Indication Géographique Protégée et HVE : Haute Valeur Environnementale.

la qualité des aliments. Il sera possible d'élaborer 2 repas végétariens par semaine, de viser le 100 % BIO pour tous-tes et des repas végétariens cuisinés sous le label « fait maison » au quotidien. Elle permettra non seulement à la Ville de supprimer tout le plastique généré par la production quotidienne des 11 000 repas/jour mais également de rendre aux agent-es qui y travaillent des conditions de travail adaptées et soutenables.

La nouvelle cuisine dont la construction a été actée en juin 2024 sera mutualisée avec la Ville d'Echirolles qui manifestait son intérêt pour un outil de production de repas mis en commun depuis 2018. La livraison est prévue pour 2031.

Animations alimentation durable

Depuis octobre 2024, une animatrice en alimentation durable travaille pour la Ville et vient en appui aux actions d'alimentation durable sur le volet sensibilisation. L'objectif de ces animations est de transmettre les messages aux différents publics, d'outiller les agent-es en lien avec les publics, et ainsi d'incarner sur le « terrain » la transition alimentaire engagée par la stratégie alimentaire. Les enfants de 3 à 11 ans ont été définis comme le public cible prioritaire de ces animations.



© Gaby Brancillon

Les objectifs opérationnels de ces actions sont :

- Sensibiliser le grand public aux enjeux de l'alimentation durable et donner des clés pour modifier ses pratiques alimentaires en visant les objectifs du Projet alimentaire inter-territorial (PaiT) (répartition des régimes alimentaires avec 60 % flexitariens, 10 % carnés et 30 % végétariens)
- Co-animer des actions en partenariat avec d'autres services de la Ville et/ou associations grenobloises.
- Créer une boîte à outils pédagogique autour de l'alimentation durable à destination des animateurs-trices périscolaires

Redonner du pouvoir sur l'alimentation

- À destination des Grenoblois-es



Samedi 12 octobre 2024. Assemblée citoyenne de l'alimentation, en présence d'Eric Piolle, maire de Grenoble. Atelier de peintures végétales créées à base d'épices et de plantes. Le grand marché des Alpes - Grenoble. © Jean-Sébastien FAURE

QUELQUES CHIFFRES EN 2024-2025

- 24 écoles grenobloises « vers une restauration scolaire durable »
- 86 g de gaspillage alimentaire par convive contre 100g à l'échelle nationale
- 57 tonnes de déchets évités annuellement
- 3% d'aliments bio en plus dans les restaurants scolaires par rapport à 2023
- 7% des enfants inscrits au menu vert
- 112 animations entre octobre 2024 et juin 2025
- 77 animations concernent les enfants de 3 à 11 ans
- 2 000 personnes sensibilisées au 30/06/25.

Aujourd'hui en France et à Grenoble, en raison de l'inflation sur les denrées alimentaires, une partie de la population est confrontée à des précarités alimentaires et ne peut pas choisir son alimentation. À l'autre bout de la chaîne alimentaire, la production de denrées alimentaires ne rémunère plus les producteur-trices et détruit le vivant. Face à ce double échec du système alimentaire, la Ville s'engage pour une alimentation inclusive et résiliente qui permette à tous-tes les Grenoblois-es d'exercer leur droit à l'alimentation : c'est-à-dire le droit d'avoir accès à une alimentation choisie et de qualité.

Un travail partenarial avec le tissu associatif et les citoyen-nes est essentiel pour construire ensemble les actions en faveur de l'alimentation locale de



Samedi 12 octobre 2024. Assemblée citoyenne de l'alimentation, en présence d' Eric Piolle, maire de Grenoble. Atelier de peintures végétales créées à base d'épices et de plantes. Le grand marché des Alpes - Grenoble. © Jean-Sébastien FAURE

demain. Grâce au bouclier social et climatique, la Ville est en capacité de soutenir les acteurs de l'alimentation sur le territoire et d'accompagner de nouveaux projets de solidarité qui répondent aux besoins des Grenoblois-es.

Sécurité sociale de l'alimentation

Afin de mettre en œuvre ce droit à l'alimentation, la Ville a donc inscrit dès février 2024, via une délibération-cadre, un soutien explicite à la mise en place d'une initiative locale de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA).

La SSA est une réponse démocratique et solidaire alternative au système alimentaire actuel. Inspiré du régime général de la Sécurité Sociale, ce système repose sur la cotisation des mangeur-euses vers une caisse de cotisation alimentaire qui leur fournit en retour une somme, la même pour toutes et tous, utilisable pour acheter des denrées alimentaires dans des points de distributions conventionnés, qui sont sélectionnés par les cotisant-es eux-mêmes.

Par ce dispositif basé sur la cotisation, la ville souhaite contribuer à la construction d'un nouveau système

ASSEMBLÉES CITOYENNES DE L'ALIMENTATION

Dans le cadre du projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation, plusieurs ateliers de travail organisés en 2023 et 2024 ont rassemblé un large éventail d'acteurs-trices (producteur-ices, associations, syndicats, citoyen-nes) pour poser les bases d'une gouvernance transitoire et définir les étapes vers la mise en œuvre d'un dispositif inspiré de la SSA. C'est dans le cadre de ce travail qu'a été pensée la première assemblée citoyenne de l'alimentation, co-organisée par la Ville et ses partenaires associatifs.

250 personnes se sont ainsi réunies au Grand Marché des Alpes (MIN) le 12 octobre 2024 afin de se rencontrer, d'échanger et de partager leur vécu en matière d'(in)justices alimentaires ainsi que leurs propositions et points d'attention pour faire progresser le droit à l'alimentation à Grenoble.

Au programme un concert, des ateliers cuisine, un repas partagé, ainsi que 3 espaces de co-construction et de dialogue :

- Le Haut parleur des Injustices Alimentaires
- Les cercles de débat
- Le Champ des possibles, rassemblant les acteurs grenoblois déjà mobilisés sur le territoire.

UNE GOUVERNANCE EN CONSTRUCTION

Le projet tel que proposé par le consortium mené par l'UMF73 aux ambitions municipales fixés dans l'AMI :

- **La création d'une caisse de cotisations dès 2025** qui s'appuie sur une montée en charge du nombre de cotisant-es (de 50 en 2025 à plus de 1000 en 2028) : elle fournira à tous les Grenoblois-es qui adhèrent une somme forfaitaire de 100€ utilisable dans des points de vente pré-conventionnés – avec une attention particulière aux publics en situation de précarité alimentaire, prioritaires pour intégrer le dispositif (relais des MDH et du CCAS).
- **La structuration d'une instance démocratique qui va progressivement devenir l'organe central dans la gouvernance du projet : le comité citoyen.** Son rôle est de déployer le conventionnement dans d'autres lieux de distributions et auprès d'autres citoyen-nnes grenoblois-es.

Un comité scientifique composé de chercheurs et chercheuses issus de différentes disciplines en sciences humaines et sociales, a pour but de poser des grandes orientations quant au suivi de la caisse commune.

La première année est une phase d'observation, notamment de la mobilisation citoyenne afin d'observer les résultats et dynamique d'une reprise en main par les citoyen-nnes de leur alimentation.

Les années suivantes verront un approfondissement de l'évaluation concernant d'autres thématiques impactées par la SSA : les inégalités sociales, la précarité alimentaire, les habitudes alimentaires, les conséquences sur les points de distributions.

communal et ont participé, depuis plus de deux ans, aux différents temps de concertation, d'échanges et de préfiguration du dispositif conduit par la ville.

Cette initiative locale de SSA engage les citoyen-nnes, les distributeur-ices et les producteur-ices du territoire dans une transition alimentaire. Elle vise le déploiement rapide d'une caisse de cotisation alimentaire locale tout en mobilisant les Grenoblois-es qui seront acteur-ices du projet puisqu'ils décideront eux-mêmes du périmètre de ce dispositif.

Budget : Pour l'année 2025, le budget prévisionnel global du projet s'élève à 293 449 €. Le montant de la subvention accordée par la Ville de Grenoble est de 229 472 € en soutien à la phase d'amorçage du dispositif, dont une partie viendra abonder la caisse de cotisation, et l'autre appuyer la structuration du projet. La subvention de la Ville diminuera au fur et à mesure de l'expansion du dispositif au profit de l'augmentation de la part des cotisations dans le budget de la caisse.

Balades alimentaires

Toujours dans l'optique d'œuvrer pour une reprise en main démocratique des citoyens sur leur alimentation et dans la continuité de l'Assemblée Citoyenne de l'Alimentation, la Ville de Grenoble a co-organisé, en partenariat avec l'association AequitaZ et une dizaine d'acteurs associatifs, un cycle d'événements et d'ateliers autour de la démocratie alimentaire. Ils visaient à permettre aux citoyen-nnes de développer leur pouvoir d'agir sur les questions alimentaires. Quatre balades alimentaires ont eu lieu au cours du printemps 2025 dans les secteurs 1, 4, 5 et 6 et un premier temps de débat s'est déroulé en juin dans le secteur 4.

SOUTIEN DE LA VILLE AUX ASSOCIATIONS

Grâce au bouclier social et climatique instauré en 2023, Grenoble met en place un plan de soutien dédié aux acteurs de la transition et de la solidarité alimentaire dont voici les priorités :

- Soutenir et améliorer un maillage de points de commercialisation de produits de qualité, locaux et accessibles (des dispositifs comme des paniers de fruits et légumes solidaires (Episol, AMAP), le marché paysan solidaire de Flaubert, l'épicerie Mobile d'Episol, le supermarché coopératif de L'Elefan, le groupement de producteurs de La Charrette Bio, la tarification solidaire au sein d'Au Local...).

- La lutte contre la précarité alimentaire, aux côtés du CCAS, soutient à ce titre les lieux de restauration responsable et solidaire, mais aussi des projets d'évolution de l'aide alimentaire vers de nouveaux dispositifs de solidarité (Pôle Solidarité Alimentaire de Point d'Eau, les ateliers cuisine et cueillette du Diaconat Protestant, l'activité de restauration et traiteur solidaire de Resto Malap).
- Les actions de sensibilisation à une alimentation saine et de qualité, ainsi qu'au lien entre la parcelle et l'assiette (Cultivons !, A bord perdu, Au Local, Episol, VIVE, L'Accorderie...).

- Les projets de démocratie alimentaire, à travers le soutien de lieux supports de dialogues autour du droit à l'alimentation ou aux initiatives en faveur de la démocratie alimentaire sur le territoire (Assemblée citoyenne de l'alimentation, ateliers débats, balades alimentaires, comité citoyen de l'alimentation...).

À ce titre, la Ville a subventionné en 2024 à hauteur de 500 000 €, 28 associations et acteurs de l'ESS qui répondent à ces différents objectifs.

Les objectifs sont les suivants :

- Cartographier les paysages alimentaires grenoblois selon le point de vue de celles et ceux qui vivent au quotidien auprès de ces lieux de distribution.
- Faire entendre les voix de celles et ceux qui ont des difficultés pour se nourrir dans la dignité
- Créer des alliances inédites entre citoyen-ne-s, acteur-rice-s de l'alimentation et de la solidarité et collectivité-s pour faire reculer les injustices alimentaires.

Les éléments récoltés du terrain viendront alimenter la feuille de route de la politique alimentaire de la Ville.



©Eva CHABERT

Accompagner l'alimentation des tout-es petit-es

- À destination des Grenoblois-e-s
- À destination des agent-e-s

À Grenoble, 52 % des familles accueillies dans les crèches municipales vivent sous le seuil de pauvreté ; les repas pris sur les temps d'accueil en crèche se doivent donc d'être les plus qualitatifs et équilibrés possible.

Depuis plusieurs années déjà, un travail est mené pour apporter des aliments de qualité dans les 27 crèches gérées par le CCAS. Les repas fournis en crèche par la cuisine centrale sont actuellement composés à près de 95 % de produits bio, un peu moins dans les cuisines de confection.

Guide de l'alimentation de 0 à 3 ans

Depuis 2025, un guide de l'alimentation de 0 à 3 ans est proposé dans les crèches, il a vocation à accompagner les professionnel·les (en cuisine, et auprès des enfants dont les assistantes maternelles) mais aussi les familles.

L'objectif de ce guide est double : aider les professionnel·les à mieux équilibrer les repas / goûters sur les temps de crèches, et accompagner les familles vers le mieux manger pour leur enfant. Le guide se veut déculpabilisant et propose des options pour mieux manger sans forcément dépenser plus.

Malette goûter

La Malette goûter est aussi en cours de déploiement dans les différents crèches pour aider les cuisinier·es des crèches et les professionnel·les en charge de l'élaboration des goûters à les rendre plus équilibrés. Avec un système de scratch, les professionnel·les peuvent programmer les goûters de la semaine en veillant à l'équilibre entre les trois composantes : produit laitier, fruits ou légumes, produits céréaliers.



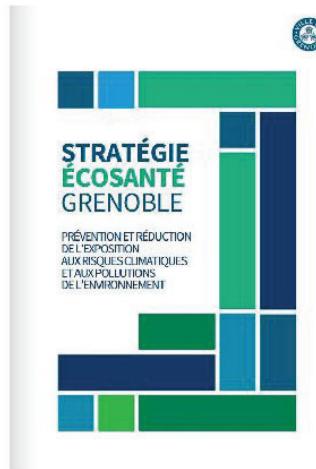
Malette goûter ©Guillemette PERRIER

Protéger la santé des Grenoblois·es

En 2023, est paru le *Plan Municipal de Santé* qui développe plus de 300 actions transversales sur la santé humaine et de l'environnement. La Ville poursuit son engagement et développe des actions concrètes pour préserver la santé des grenoblois·es et de leur environnement.

Déploiement de la Stratégie éco-santé de la Ville de Grenoble

• À destination des Grenoblois·es



L'état de l'environnement a des effets directs sur la santé des habitant·es : le changement climatique modifie les risques de maladies transmises par les animaux, la diffusion des pollens à l'origine des allergies, l'intensité des vagues de chaleur, les polluants émergents inquiètent, les effets des pollutions historiques sont révélés... À travers 8 thématiques phares de santé environnementale, la Ville de Grenoble agit pour prévenir et réduire l'exposition des habitants aux risques et pollutions de l'environnement (air, eau, sols, chaleur, maladies vectorielles, bruit, alimentation, habitat).

En parallèle, cette stratégie propose de consolider les partenariats et collaborations avec les acteur·ices de la recherche, de l'éducation, de la santé, de l'environnement, les services de l'État, les collectivités voisines, les réseaux nationaux...

Des actions sont aussi déployées pour renforcer le pouvoir d'agir des habitant·es en les formant aux enjeux de l'écosanté. Ces actions ciblent en particulier les plus vulnérables : public précaire, personnes âgées et enfants.

Amélioration de la qualité de l'air dans les écoles

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent·es

La qualité de l'air que nous respirons joue un rôle essentiel sur la santé, le bien-être et les apprentissages. Une mauvaise qualité de l'air intérieur (QAI) peut provoquer gêne, perte de concentration, somnolence, irritations, et contribuer à l'apparition de pathologies chroniques comme l'asthme ou les allergies respiratoires. Selon Santé Publique France, 50 000 cas d'asthme pourraient être évités chaque année grâce à une meilleure qualité de l'air. Les enfants, particulièrement vulnérables, sont en première ligne, d'autant plus qu'ils passent une grande partie de leur temps dans des espaces clos.

L'air intérieur, plus pollué que l'air extérieur, peut contenir jusqu'à 900 substances issues des matériaux, produits d'entretien, activités humaines ou mobiliers. Chaque jour, entre 10 000 et 15 000 litres d'air traversent nos poumons : l'importance de ces échanges illustre la nécessité d'agir. C'est pourquoi la réglementation nationale impose désormais aux établissements accueillant des enfants de surveiller trois indicateurs : le formaldéhyde, le benzène et le dioxyde de carbone (CO₂), afin de limiter les risques sanitaires et garantir de bonnes conditions d'apprentissage.

S'ajoute un enjeu de justice sociale : comme le rappelle l'UNICEF, les enfants issus de milieux défavorisés subissent une « *double peine* », à la fois plus vulnérables à la pollution et moins protégés par leurs conditions de vie.

Face à ces constats, Grenoble a lancé une campagne de mesure de la QAI qui va au-delà des exigences réglementaires dans toutes les écoles de novembre 2024 à mars 2025.

Les établissements présentant des résultats médiocres font l'objet de visites et de plans d'action adaptés, qu'ils concernent le bâtiment, les usages ou les produits utilisés. Les résultats ont été diffusés aux écoles en juin 2025. Parallèlement, une étude sur la qualité de l'air extérieur (QAE) est conduite autour des « *Places aux enfants* » et la Ville s'est engagée dans le projet Common Air, pour renforcer son action en faveur d'un environnement plus sain et plus juste pour tous les élèves.



Jeudi 15 avril 2021. Visite du chantier du Groupe scolaire Vallier, en présence de Christine Garnier, Vincent Fristot. Travaux de rénovation énergétique, amélioration de la protection phonique, de la qualité de l'air intérieur. ©Sylvain Frappat - Ville de Grenoble

LA RÉGLEMENTATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ÉCOLES

Depuis 2018, la réglementation impose une surveillance régulière de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les établissements accueillant des enfants (crèches, écoles, accueils périscolaires). Trois substances de référence doivent être mesurées :

- Formaldéhyde : composé organique volatil (COV) émis par certains matériaux et produits d'entretien.
→ Valeur limite : 30 µg/m³ en moyenne annuelle.
- Benzène : polluant cancérogène émis notamment par les combustions incomplètes.
→ Valeur limite : 10 µg/m³ en moyenne annuelle.

- Dioxyde de carbone (CO₂) : indicateur du confinement de l'air.
→ Seuil d'alerte : 1000 ppm (parties par million).

La réglementation prévoit deux volets :

1. Évaluation des moyens d'aération et de ventilation des bâtiments.
2. Campagne de mesures de la QAI à renouveler tous les 7 ans (ou plus fréquemment en cas de dépassement).

Ces dispositions visent à réduire les risques sanitaires pour les enfants, publics les plus sensibles à la pollution intérieure, et à améliorer leurs conditions d'apprentissage et de bien-être.

Mise en place d'une mutuelle communale

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent-es

La Ville est engagée en faveur de la réduction des inégalités de santé et de la lutte contre le non-recours aux droits et aux soins. Des équipes dédiées à l'ouverture de droits, notamment en santé, assurent des missions en « aller-vers » en proximité de la population. Cependant, l'accès aux soins et à la prévention

reste conditionné par le reste à charge des frais de santé, et près de 16 % des Grenoblois-es ne disposent pas de complémentaire santé².

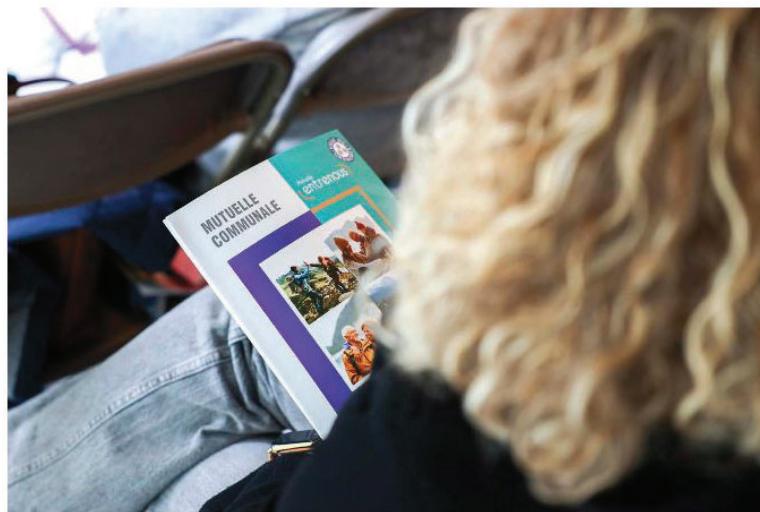
En conséquence, dans le cadre de son Plan Municipal de Santé, la Ville de Grenoble souhaite mettre en place une « *mutuelle communale* » afin de proposer aux Grenoblois-es une complémentaire santé à tarifs négociés, accessibles et de qualité pour l'ensemble de la population non couverte via les dispositifs réglementaires existants. Cette offre cible en particulier les personnes en difficulté d'insertion, en emploi

précaire, au chômage, les retraité-es, les étudiant-es, les professionnel-les non salariés et les agent-es du service public.

Les enjeux de cette « *mutuelle communale* » sont de :

- Favoriser l'accès à la prévention et aux soins en permettant une meilleure prise en charge
- Améliorer le pouvoir d'achat des ménages grenoblois par une offre à tarif préférentiel
- Offrir une offre labellisée complémentaire aux agent-es de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Grenoble.

La mutuelle Entrenous a remporté l'appel à manifestation d'intérêt. Depuis le mois de mars des permanences ont lieu plusieurs fois par semaine pour informer les habitant-es et agent-es de Grenoble.



Jeudi 06 mars 2025. Réunion publique dans le salon d'honneur pour le lancement de la mutuelle communale Entrenous.
En présence de Pierre-André Juven, adjoint Santé. ©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

- 544 adhésions pour un volume total de 738 personnes protégées dont 113 enfants à la fin juin 2025.
- 56,9 ans, c'est l'âge moyen des adhérent-es
- 45 % des adhésions par des retraité-es
- 25 % des adhésions par des agent-es Ville/CCAS

² données : Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Isère, janvier 2024

Protéger la santé mentale

La santé mentale est une problématique majeure de santé publique, accentuée par les crises sociales et environnementales. À Grenoble, la Ville agit pour mieux prévenir, repérer et accompagner les fragilités psychiques dès le plus jeune âge. En lien avec ses partenaires, elle forme les professionnel·les de terrain pour qu'ils et elles sachent accueillir, écouter et orienter les enfants, les jeunes et adultes en souffrance. Cette approche vise à créer des environnements éducatifs et sociaux plus sûrs, bienveillants et protecteurs.



Mardi 24 septembre 2024. Frédérique Liao, infirmière scolaire, service santé scolaire pôle médical. Sessions de dépistage et de prévention (mesures taille et poids ; tests d'audition ; tests de vision ; dentition). École La Rampe - Grenoble. © Jean-Sébastien FAURE

Garantir toutes les sécurités

Formation aux premiers secours en santé mentale

● À destination des agent·es

Sur le même modèle que la formation aux premiers secours, une formation en premiers secours en santé mentale (PSSM) pour les jeunes a été mise en place à la Ville.

C'est un programme spécifique qui s'adresse à des adultes travaillant ou côtoyant des jeunes de 11 à 25 ans, cette formation s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 23 février 2023 relative aux actions de sensibilisation et de formation au secourisme en santé mentale dans la fonction publique.

L'objectif est de former l'ensemble du service jeunesse, 2 sessions ont été proposées.

La formation a permis aux agent·es :

- D'acquérir les connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- D'apprendre à aider avec le plan AERER (Approcher / Écouter / Réconforter / Encourager / Renseigner)
- De mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- De développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information
- De mieux faire face aux comportements agressifs

Budget : 2095€ financés par le service jeunesse.

Appréhender les traumas de l'enfant : la cellule d'écoute et d'accompagnement

● À destination des agent·es

Les enfants et adolescent·es rencontré·es au sein du service santé scolaire présentent parfois un lien avec un ou plusieurs traumatismes. Leur histoire de vie impacte leur fonctionnement, leurs attitudes et comportements.

La formation a pour objectif d'outiller les professionnel·les afin qu'ils et elles puissent recueillir la parole et proposer un accompagnement adapté à un enfant victime d'un traumatisme.

Au cours de ces deux journées, les agent·es ont eu l'opportunité de développer leurs compétences en matière de :

- Trauma et l'état de stress post-traumatique
- Repérage et accueil de la parole de l'enfant victime de psychotraumatisme
- D'outillage pour accompagner le psychotrauma

Différents niveaux de formation étaient proposés selon la nature des postes des agent·es allant du socle de base à des cas pratiques. La formation pluridisciplinaire a été très appréciée par l'ensemble des agent·es car elle a permis d'avoir un regard croisé avec l'ensemble des professionnel·les.

Budget : 6 100€ service formation

Accompagner les comportements difficiles de l'enfant en primaire et maternelle

● À destination des agent·es

Au cours de l'année, deux formations ont été organisées pour accompagner les professionnel·les de l'enfance, pour faire face aux comportements difficiles des enfants.

Une première formation à destination des directeur·ices d'accueil de loisirs et périscolaires, ainsi que des animateurs·trices référent·es, a été organisée pour mieux comprendre et accompagner les comportements dits difficiles chez les enfants en école élémentaire.

Une seconde formation à destination des ATSEM a été proposée pour les soutenir dans leur rôle éducatif auprès des enfants âgés de 3 à 6 ans.

L'objectif : adopter une posture bienveillante, ajuster ses attitudes éducatives selon les besoins de l'enfant, et apprendre à prendre du recul face aux situations éprouvantes. Ces deux journées ont permis de définir les comportements, repérer les moments sensibles et réfléchir collectivement à des pistes d'amélioration.

Accueillie positivement, la formation a renforcé la montée en compétences des équipes périscolaires.

Budget : formation prise en charge par le CNFPT

Lutter contre les discriminations

L'égalité entre les genres reste un combat quotidien. À Grenoble, la lutte contre les stéréotypes et les violences sexistes et sexuelles (VSS) et contre toute forme de discrimination ethno-raciale, s'inscrit dans toutes les politiques publiques, dès l'enfance. La Ville renforce ses actions dans le sport et le périscolaire pour prévenir les comportements sexistes et discriminants, promouvoir des environnements respectueux et égalitaires et garantir à chaque enfant les mêmes droits, possibilités et libertés, quel que soit son genre, son origine ou ses croyances.

Plan de lutte contre les discriminations

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent-es

Les discriminations ethno-raciales sont un phénomène massif qui concerne plus de 20 % de la population en France selon les rapports annuels successifs du Défenseur des Droits.

Le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ethno-raciales sont des phénomènes systémiques, qui découlent de stéréotypes et de préjugés, conscients ou inconscients. Ces discriminations peuvent être directes ou plus insidieuses. La lutte contre les discriminations ethno-raciales peut être abordée d'une multitude de manières : c'est pourquoi la Ville et le CCAS ont formalisé un plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ethno-raciales, approuvé par une délibération, lors du Conseil municipal du 24 mars 2025. Au cours de l'année, le plan de lutte contre les discriminations

a été élaboré et diffusé en interne. Les services sont progressivement sensibilisés et des conférences sur les différentes discriminations ethno-raciales ont été organisées (sur les Roms, la charge raciale, ou encore sur la transphobie). Une thèse CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche, signée avec le Centre Max Weber) a également été engagée sur ce sujet.

Le plan de lutte est disponible sur le site de Grenoble.fr



Projet égalité des genres : accompagner la transformation du périscolaire en luttant contre les inégalités de genre

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent-es

La Ville de Grenoble souhaite expérimenter la mise en place d'un projet global portant sur l'inégalité de genre afin d'offrir aux enfants fréquentant le périscolaire un environnement inclusif, sensible aux inégalités de genre et aux besoins de chacun.e. Ce projet, d'une durée de 3 ans, s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Projets de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) : « Promotion de l'égalité fille-garçon lors des temps périscolaires, extrascolaires et de loisirs ». Il s'agit ici de modifier durablement les pratiques des professionnel·les (postures, activités, aménagement des espaces) ; ainsi que de rendre les enfants acteurs sur les thématiques de l'inégalité de genre et des discriminations.



Jeudi 12 juin 2025. Coquelicours, cours d'école transformée : école Léon Jouhaux. © Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Les différentes écoles grenobloises mettent en place une expérimentation de nouvelles postures et pratiques et chacune d'entre elles a son propre plan d'action pour atteindre des objectifs opérationnels qui seront définis après une phase de diagnostic. Le projet sera évalué dans son ensemble par un expert missionné par l'INJEP.

Les trois volets principaux du projet sont :

- La formation et accompagnement des équipes (actuellement en cours sur 2024-2025)
- L'animation et engagement des enfants
- Les outil et management des espaces

Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) dans le sport

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent-es

Un plan de prévention contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport a été mis en place courant 2023. Ce plan vise la suppression de toute violence sexuelle et de toute discrimination liée au genre au sein des établissements sportifs ainsi qu'au sein des associations soutenues par la collectivité. Dans ce cadre, des actions de sensibilisation ont été demandées sur les années 2024 et 2025. Ces dernières sont à destination des éducateur-ices sportif-ves et ont permis une acculturation aux enjeux des violences et harcèlements sexistes et sexuels dans les contextes sportifs via un outillage juridique, des apports de connaissance sur les dispositifs de prévention et de traitement de ces violences.

L'enjeu est à la fois de faire comprendre aux différents publics d'où viennent ces violences, comment on peut les identifier et comment y répondre : se prémunir contre leurs apparitions, être en mesure d'accueillir la parole, être outillé-e pour orienter les victimes.

En parallèle, des formations sont dispensées aux clubs sportifs subventionnés par la Ville de Grenoble. Elles sont obligatoires (critère de subvention) et concernent deux personnes par club, dont au moins un-e dirigeant-e.

Les clubs doivent aussi nommer une personne référente sur cette thématique.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

En interne à la Ville :

- 7 actions de formation
- 3 journées complètes auprès des éducateur-ices sportif-ves

Pour les clubs :

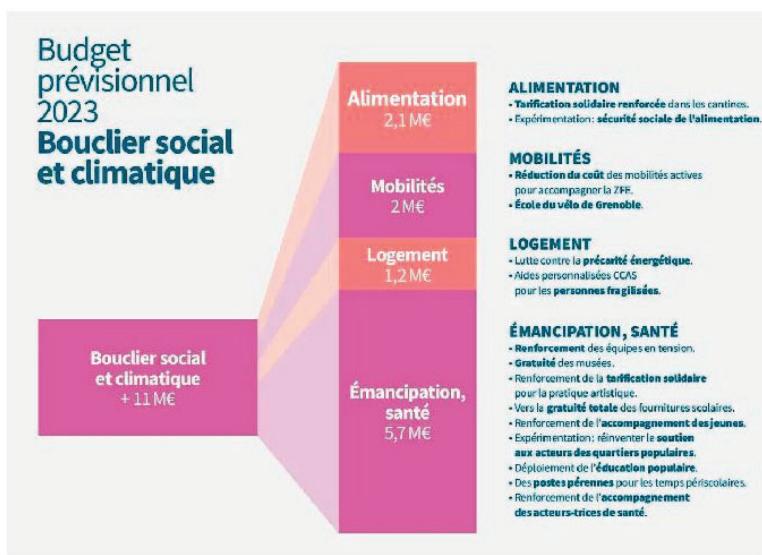
- 176 participant-es pour 84 clubs, soit :
 - 76 clubs subventionnés,
 - 3 clubs pro,
 - 3 clubs qui font une première demande de subvention pour 2025



Jeudi 17 avril 2025. Inauguration de la rénovation du gymnase Léon Jouhaux (4 rue du 140^e RIA) en présence de Eric Piolle, maire de Grenoble et Céline Mennetrier, adjointe aux sports.
©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Lutter contre les inégalités sociales et pour l'accès aux droits

À Grenoble, lutter contre les inégalités sociales, c'est agir concrètement pour que personne ne reste ni sans solution, ni sans droit. La Ville, via son CCAS et ses partenaires, développe des aides sociales accessibles, tout en innovant pour repérer et accompagner les publics éloignés des dispositifs. L'expérimentation « Territoire zéro non-recours » et les actions de sensibilisation, comme l'exposition sur la précarité énergétique, visent à rendre visibles les obstacles invisibles et à renforcer l'accès effectif aux droits pour toutes et tous.



Garantir toutes les sécurités

Accompagner dans l'accès aux droits fondamentaux avec les aides sociales facultatives

● À destination des Grenoblois-es

Dans un contexte de hausse des inégalités sociales et d'intensification des effets du changement climatique, le CCAS de Grenoble renforce ses dispositifs d'aides sociales facultatives. La mise en place en 2023 d'un bouclier social et climatique permet de développer les aides, garantir un accès digne aux droits fondamentaux (se nourrir, se loger, se déplacer), tout en s'adaptant à l'évolution des besoins des publics les plus fragiles.

Soutenir l'accès à la mobilité durable

Depuis septembre 2024 - date de lancement de l'aide mobilité, le remboursement des abonnements de transports en commun est proposé par le CCAS pour les Grenoblois-es. Le dispositif permet de rembourser les abonnements solidaires « Pastel A » (30€/an) et « Pastel B » (189,60€/an), pour les personnes répondant à des critères sociaux.

Environ 800 bénéficiaires ont été accompagné-es cette année, avec une montée en puissance progressive notamment grâce à une campagne de communication menée au printemps 2025. Une instruction spécifique - via une plateforme pouvant être sollicitée en direct par les Grenoblois-es, incluant la vérification de pièces justificatives et le versement direct sur le compte bancaire, a été mis en place, soutenu par le renforcement de l'équipe aides sociales par deux agent-es. Le remboursement s'applique aussi au dispositif « M Vélo solidaire », élargissant l'aide à des mobilités plus durables.

Avec 1,5 million d'euros engagés en 2024-2025, l'aide à la mobilité a pris une place essentielle dans la stratégie de lutte contre l'exclusion.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

- 1,5 millions d'euros engagés pour l'aide à la mobilité en 2024-2025
- 801 personnes ont été accompagné·es cette année (906 demandes)
- 24% des demandes d'aide à la mobilité ont été déposées en MDH

Faire évoluer les aides sociales facultatives selon les besoins

En septembre, le CCAS a revu les critères d'attribution d'aides sociales facultatives pour mieux répondre aux réalités des ménages et à l'inflation. Ces dernières s'adressent principalement aux personnes isolées et aux ménages sans enfant. La méthode du « *reste pour vivre* » permet d'évaluer finement la situation financière des demandeur·euses.

Depuis septembre 2024, suite à la revalorisation du seuil du reste pour vivre, une aide de 11€/jour peut être attribuée, si le reste pour vivre est insuffisant, contre 10€ les années précédentes. Les plafonds, auparavant fixes, sont désormais différenciés selon le type de dépense (alimentation, énergie, logement, équipement, etc.) et continuent à être évaluées par des travailleur·euses sociaux·ales.

Des dispositifs ciblés complètent cette offre, comme l'aide aux propriétaires occupant·es, intégrée au bouclier social, ou l'aide aux vacances, dont les barèmes ont été revalorisés de 10% en août 2025. L'ensemble de ces évolutions vise à rendre l'attribution d'aides plus équitable, plus accessible, et plus réactif face à l'augmentation des vulnérabilités.

Expérimentation Territoire Zéro Non Recours

• À destination des Grenoblois·es

Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes renoncent à faire valoir leurs droits sociaux à cause de la complexité des démarches, du manque d'information ou encore par crainte d'être stigmatisées. On parle alors de « non-recours aux droits ».

En France, environ 30 % des ayants droits au RSA ne le demandent pas. Depuis 2017, la Ville de Grenoble et son CCAS ont mis en place un plan d'action pour l'accès aux droits et la lutte contre le non-recours. Dans ce cadre, le CCAS a répondu à l'appel à projet national « Expérimentation Territoire Zéro-Recours » lancé par le Ministère des Solidarités et des Familles, et piloté en Isère par la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

Ce dispositif vise des publics réguliers éloignés de l'accès aux droits sociaux, résidant sur le secteur 6,

ou bénéficiant d'une élection de domicile au CCAS de Grenoble. En effet, bien que de nombreux dispositifs d'accès aux droits existent sur le territoire grenoblois, les constats faits par les professionnel·les du terrain ont mis en lumière la nécessité de renforcer encore l'intervention publique et de développer de nouveaux modes de faire.

Les trois axes de travail sont les suivants :

- Axe I : Renforcer le travail transversal avec les institutions pourvoyeuses de droits et consolider les pratiques professionnelles de lutte contre le non-recours
- Axe II : Développer un guichet d'accès aux droits, adossé à l'activité de domiciliation du CCAS pour les personnes de droit commun sans accès à un référent social
- Axe III : Développer l'aller-vers et l'accès aux droits à partir de l'outil caravane des droits en ciblant un territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Mettre en place un guichet d'accès aux droits pour les personnes domiciliées sans référent·e social·e ;
- Aller-vers les personnes en situation de non-recours sur leurs lieux de vie (écoles, marchés, transports en commun, etc.);
- Apporter directement une information compréhensible ;
- Mettre en place des canaux de contact directs auprès des administrations pour la résolution des situations de non-recours ;
- Mobiliser le savoir d'expérience de personnes ayant été ou étant encore en situation de non-recours ;
- Rendre lisible et diffuser la connaissance du réseau d'acteurs permettant l'accès aux droits, leur cadre d'intervention.

Cette expérimentation a cours de janvier 2024 à décembre 2026. Y contribuent la caravane des droits, l'équipe domiciliation du CCAS et les équipes d'accès aux droits au sein des Maisons des Habitant·es.

Budget : Dépenses de fonctionnement: 238 774€/an dont 151 702€/an de financement appel à projet TZNR (financement Etat), le reste à charge financé par la Ville et le CCAS.

Favoriser l'inclusion numérique

● À destination des Grenoblois·es

Dans cette même volonté d'améliorer l'accès aux droits et pour faire face à la dématérialisation de nombreux services, la Ville de Grenoble met en place une démarche d'inclusion numérique depuis 2017.

Cette démarche avait été lancée grâce à un financement européen qui a pris fin en 2021. Depuis, un projet d'inclusion global se met en place. Ce dernier est construit avec des acteurs-trices du numérique, et le concours des conseillers·ères numériques qui ont été recruté·es en 2021.

Le plan d'inclusion numérique comporte 3 grands axes :

- Équipements : finaliser l'installation d'équipements (ordinateurs en libre service, salles de formations, connexions réseaux...) dans les MDH et favoriser l'accès aux équipements par les usager·es, en particulier les plus fragiles
- Favoriser les apprentissages du numérique : par des actions de sensibilisation, de formation, et

d'accompagnement individuel ou collectif. Agir sur tous les aspects permettant un apprentissage : connaissance et compréhension de la culture du numérique (vocabulaire, codes, fonctionnement, risques...), prise en main, numérique créatif...

- Collaboration et partenariat avec les acteurs-trices du numérique grenoblois : Emmaüs Connect, l'Âge d'or, La Machinerie, PANGOLIN. Ce groupe d'acteurs-trices du numérique sont les interlocuteurs-trices privilégié·es de la Ville de Grenoble. Ils intervennent et forment les Grenoblois·es, avec chacun·e sa spécialité, sur différents usages.

La mise en œuvre du projet repose essentiellement sur les conseiller·es numériques recruté·es par la Ville et intervenant dans les MDH.

CHIFFRES CLÉS 2024-2025

- 1 241 personnes accompagnées
- 697 accompagnements individuels
- 48 demandes ponctuelles, dont appui à l'usage des postes en accès libre installés en MDH

Exposition « Regards croisés sur la précarité énergétique »

● À destination des Grenoblois·es

Environ 13% des ménages du territoire métropolitain ont du mal à avoir accès à l'énergie nécessaire à la satisfaction de leurs besoins élémentaires, selon une étude de 2020³.

Au CCAS, les conseillères du Pôle Inclusion Financière accompagnent plus de 320 ménages dans des situations de précarité énergétique.

Une exposition a été créée avec les personnes concernées, qui ont partagé leurs stratégies, leur créativité ainsi que leurs préoccupations quotidiennes. En jouant avec les mots et les objets, l'exposition sensibilise à la précarité énergétique et replace les personnes accompagnées en acteurs-trices de leur quotidien : une multiprise devient « multicrise », et les « passoires thermiques » (logements avec des défauts d'isolation thermique) deviennent des « pensoires énergétiques ». C'est une invitation à se saisir de notre pouvoir d'agir collectif, pour repenser ensemble les questions de précarité, d'accès à l'énergie et de maîtrise des consommations.



L'exposition a été présentée à l'Hôtel de Ville au cours du mois de décembre 2024, puis en itinérance dans les Maisons des Habitant·es ainsi qu'à la Biennale des Villes en Transition.

³ Observatoire National de la Précarité Energétique, 2020.

Protéger les biens communs

La Ville de Grenoble se situe dans une zone particulièrement sensible aux effets directs et indirects du réchauffement climatique : intensification des vagues de chaleurs, risques d'inondations et augmentation des inégalités sociales.

Pour y faire face, Grenoble se veut être résiliente. La protection des biens communs contribue à cette résilience : que ce soit en instaurant un urbanisme favorable à la santé, en imaginant dès maintenant la ville de demain, en préservant les ressources ou en reconnectant les urbains, notamment les enfants, au vivant.

Repenser les usages et production de l'énergie

La consommation d'énergie contribue fortement aux émissions de gaz à effet de serre. À Grenoble, ce sont environ 28 tonnes éq. CO₂/hab/an qui sont émises (pour une empreinte carbone estimée à 9 tonnes/hab/an). Le patrimoine communal contribue à 6% des consommations d'énergies du tertiaire. Agir sur le type d'énergie et aller vers la sobriété sont des leviers efficaces pour réduire les émissions de GES et contribuer à une meilleure qualité de l'air.



Mercredi 11 juin 2025. Toit Claudel : panneaux photovoltaïques, vues drone. ©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Déploiement du photovoltaïque sur les bâtiments municipaux

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent-es

La Ville s'est fixé comme objectif de couvrir 95% des consommations du patrimoine communal par les énergies renouvelables d'ici 2030. Pour répondre à cet objectif, un plan de déploiement du photovoltaïque sur le patrimoine communal est en cours et fixe un objectif de production de 3 MWh en 2028.

Aujourd'hui, ce sont l'équivalent de 9 terrains de basket de panneaux photovoltaïques qui ont été installés pour une production de 0,8 MWh. Fin 2025, on comptera au total 22 bâtiments municipaux équipés de panneaux photovoltaïques.

En 2025, une expérimentation a été lancée sur le site Claudel avec l'installation de photovoltaïques, dont 25% des panneaux en réemploi. Le CEA a fourni des panneaux reconditionnés à la Ville.

La puissance de l'installation est de 102 KWc⁴ en autoconsommation collective.

Budget : 1,5 millions € sur 4 ans.

Vers la sobriété énergétique

- À destination des agent-es

Les formations sobriété énergétique au muséum

Cette année, les agent-es de la direction de la culture ont été formés à la sobriété énergétique dans un format spécifique au muséum de Grenoble.

Un format inédit a été créé pour l'occasion en s'appuyant sur l'exposition Planète Carbonifère du muséum de Grenoble qui s'est tenue d'avril 2024 à janvier 2025. Après une visite de l'exposition, un atelier très visuel sur le carbone était proposé, suivi d'une explication sur les actions de la ville sur le climat, et enfin d'une activité ludique avec le Molkky de la sobriété.

Les agent-es ont également eu un temps pour réfléchir à des propositions d'actions de sobriété au travail, présentées à plus de 100 agent-es lors d'une plénière.



©Laurine Plantec, DIM

Travail avec les écoles sur la sobriété

En parallèle, la mission sobriété énergétique a travaillé en concertation avec les équipes des écoles pour co-construire des posters et supports sur les éco-gestes.

En janvier 2021, une journée « test » avait été organisée pour mesurer les réductions de consommations possibles avec les éco-gestes et avait démontré qu'un gisement d'économie d'énergie important résidait dans les écoles.

L'objectif de ce travail collaboratif est de systématiser ces éco-gestes grâce à des supports incitatifs et des solutions qui correspondent aux réalités des équipes dans les écoles.

Le résultat de ce travail sera déployé à partir de septembre 2025 avec des affiches, des coloriages, un origami, etc.



⁴ le KWc est la mesure de la puissance maximale qu'une installation photovoltaïque peut produire.

Favoriser le ré-emploi et l'économie circulaire

Le tri, la réduction des déchets et le réemploi sont des leviers importants pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. La Ville de Grenoble met en place des actions pour développer ces pratiques vertueuses dans la plupart de ses équipements et pour accompagner les acteurs du territoire.



Donnerie lors du périscolaire à l'École Léon Jouhaux. © Corinne Sayous

La maison des dons

● À destination des Grenoblois-es

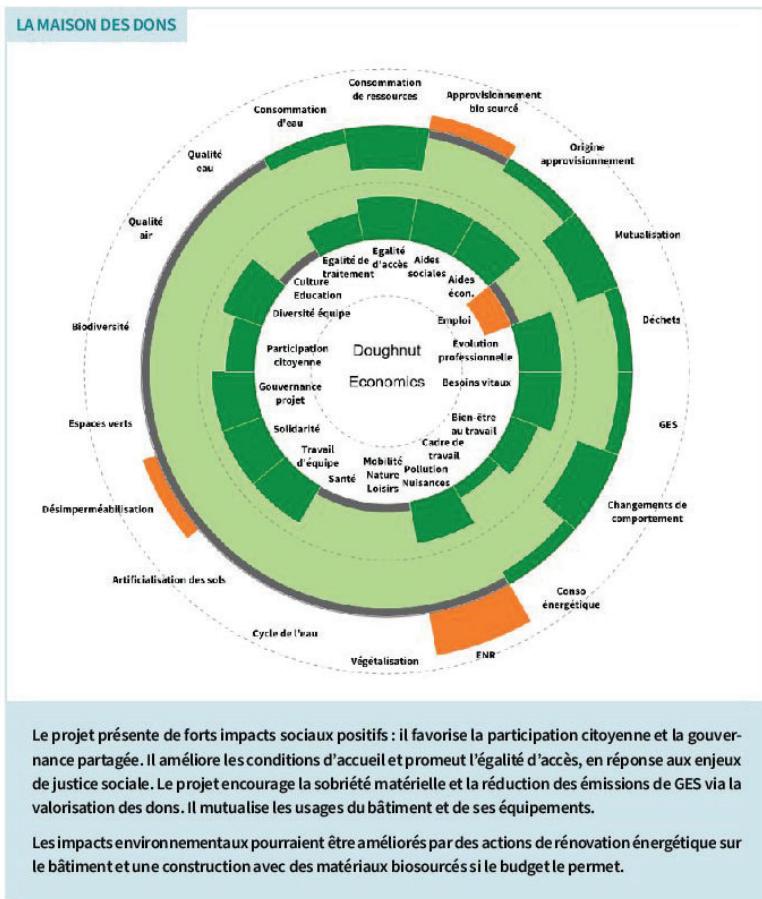
La Maison des dons est le fruit d'une réflexion née durant la crise sanitaire COVID 19 et d'une pratique internalisée de longue date sur la valorisation sans contrepartie de biens en surplus ou invendus. Elle s'inscrit dans les volontés de lutter contre le gaspillage, de promouvoir l'économie circulaire et de valoriser le réemploi, portées par la Ville de Grenoble et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). La Maison des dons est une plateforme de récupération et distribution de produits en bon état pour répondre aux besoins de structures (associations, lieux d'hébergement, etc.) intervenant dans le champ de la lutte contre la pauvreté et la précarité.

La période 2024-2025 a été une année dédiée au lancement opérationnel de la Maison des dons : identification des locaux d'activités définitifs, élaboration des modalités de fonctionnement et des outils, structuration et développement du réseau, et des partenariats. La Maison des dons est aux prémices de sa montée en charge. Pour la suite, l'objectif est de mettre en place plusieurs collectes à l'année (produits d'hygiène, fournitures scolaires, vêtements chauds, jouets de Noël), mais également l'installation dans les locaux définitifs courant deuxième trimestre 2026.

Favoriser le tri dans les écoles

● À destination des Grenoblois-es

En 2025 un nouveau poste a été ouvert à la Direction Enfance Education Jeunesse pour aller plus loin



sur les questions de tri dans les écoles. Ce dernier vient renforcer les actions de transitions écologiques dans les écoles. En effet, les écoles sont le premier équipement municipal en termes de flux de déchets produits. Elles rencontrent des contraintes logistiques variées. Le projet consiste à continuer le déploiement du tri des déchets alimentaires sur de nouveaux sites, à améliorer la qualité du tri des papiers et emballages sur l'ensemble des sites, et à développer des solutions opérationnelles pour le tri et la gestion logistique de flux spécifiques non couverts par la collecte en porte-à-porte des déchets assimilés, notamment les déchets textiles et électroniques.

L'objectif est de sensibiliser les acteurs éducatifs aux enjeux de l'économie circulaire et favoriser le réemploi, mais aussi faire prendre conscience des méfaits de la fast fashion en valorisant les valeurs de solidarité au sein d'un quartier.

Au cours de l'année 2024-2025 plusieurs actions ont été mises en place :

- Une campagne de collecte sur les déchets d'équipement électrique et électroniques (DEEE) qui a permis de récolter 3,8 tonnes de DEEE.
 - L'accompagnement de l'école Léon Jouhaux sur la thématique de la valorisation des textiles avec deux actions : une gratuité (récupération, lavage et tri des textiles abandonnés à l'école et don) et une braderie (récupération de vêtements, livres, jouets auprès des familles, tri et braderie)
 - Réalisation d'une campagne de collecte de déchets textiles en lien avec l'association La Remise

Dons de matériel informatique reconditionné aux associations

● À destination des Grenoblois-es

Dans l'objectif de réduire l'impact environnemental, de lutter contre la fracture numérique et de renforcer son soutien à la vie associative, la Ville met en place un nouveau dispositif de don de matériels informatiques reconditionnés aux associations. Le dispositif s'adresse aux associations dont l'objet est l'accompagnement à la scolarité ou le soutien à des personnes en situation de précarité.

L'activité doit se dérouler sur le territoire grenoblois, le public bénéficiaire doit être grenoblois. La structure bénéficiaire doit aussi certifier d'une utilisation immédiate du matériel donné dans le cadre des projets de l'association. Afin de décider de l'attribution du matériel, un comité est mis en place, composé d'un panel de 10 associations (issues au maximum des 6 secteurs). Lors de cette première édition en 2024, 33 associations ont répondu à l'appel, 27 ont été éligibles pour une distribution totale de 106 ordinateurs auprès de 22 associations. L'ensemble du parc distribué s'est élevé à 18 900 euros. Parmi ces associations, 8 mènent une action en direction de l'accompagnement à la scolarité, 14 en direction du public en situation de précarité.

Vers plus de tri dans les équipements sportifs

● À destination des Grenoblois-es

La transition écologique est une des cinq priorités de la politique sportive de la Ville de Grenoble : le nombre de pratiquant-es sportifs-nes est conséquent et peut donc avoir une réelle capacité d'influence sur la réduction et le tri des déchets. Cette année, des poubelles de tri ont été installées dans les équipements sportifs de la Ville, accompagnées d'affiches pédagogiques. Les agent-es ont aussi été formé-es sur les bonnes pratiques.

Budget : 49 878€ TTC en investissement

nouveaux objets. Cette approche permet de réduire les déchets et donner une seconde vie à des matériaux. Un atelier d'upcycling (à partir de bâches, de voiles de parapente, de sacs...) et deux ateliers de co-réparation (réparation de sacs, vêtements) ont eu lieu au cours de l'année 2024-2025. Chaque atelier est un moment d'échanges et de mise en pratique privilégié, car ils sont ouverts à seulement une dizaine de participant-es pour faire de l'accompagnement personnalisé sur les projets de chacun-e. C'est donc l'occasion de partager des ressources et des savoir-faire réutilisables par les usager-es. Ces ateliers sont organisés par la Mission Montagne en partenariat avec les équipes de la Recyclerie Sportive.

D'autres ateliers auront lieu dès septembre 2025.

Atelier d'UpCycling sportif

● À destination des Grenoblois-es



Mardi 28 février 2023. Visite de la recyclerie sportive, rue Rouil Blanchard, dans le cadre de Je t'invite dans mon service. Accord de photographier oral des participant-es.
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble

L'upcycling est une pratique qui consiste à transformer des matériaux qui ne sont plus utilisés et de

Préserver la biodiversité et végétaliser

Pour adapter l'environnement urbain au dérèglement climatique et faire face à l'effondrement de la biodiversité, Grenoble a adopté en 2024 des stratégies de végétalisation et en faveur de la biodiversité qui constituent des piliers de la politique environnementale de la Ville. Le développement d'espaces de nature en ville reste toutefois très contraint par la densité urbaine et présente de nouveaux challenges quant à leur gestion.



Mercredi 20 novembre 2024 Dans le cadre de «La nature en mouvement», intervention d'Eric Lenoir, jardinier-paysagiste, auprès des jardiniers de la collectivité. Parc Paul Mistral. © Sylvain FRAPPAT - Ville de Grenoble

Une nouvelle stratégie végétalisation

● À destination des Grenoblois-es

La végétalisation est au cœur de la stratégie d'adaptation de la Ville de Grenoble face au changement climatique et à la perte de biodiversité, avec un objectif clair : améliorer la qualité de vie, préserver la santé des habitant-es et penser la ville à hauteur d'enfant.

Avec près de 60 parcs et jardins, un site naturel remarquable à la Bastille, et des berges végétalisées, Grenoble offre déjà un important maillage d'espaces verts de proximité. Mais face à la densification urbaine et à l'augmentation des vagues de chaleur, la Ville renforce ses actions pour une ville plus respirable, fraîche et inclusive.

Cette dynamique repose sur un cahier des charges écologique et sobre, désormais appliqué à toutes les créations d'espaces verts. Ce référentiel promeut la nature : végétalisation massive, préservation des sols vivants, infiltration des eaux pluviales en désimperméabilisant, plantation d'arbres et d'arbustes, recours aux végétaux locaux, et limitation des matériaux importés. Il veille aussi à l'appropriation inclusive de ces espaces, en associant les usagers – enfants, familles, riverains – à leur conception, avec entre autres, le dispositif « Végétalise ta ville ».

En reconnectant la ville avec le vivant et en multipliant les îlots de fraîcheur, Grenoble fait de la végétalisation un levier concret pour une ville plus saine, plus juste et plus adaptée aux défis climatiques de demain.

QUELQUES CHIFFRES EN 2024-2025

- 60 parcs et jardins sur la commune (hors Bastille et berges végétalisées)
- 1 700 m² désimperméabilisés et végétalisés (Square Drevet et Square Mahsa Amini)
- 72 arbres plantés dans les écoles (renforcement de la strate arborée pour créer des zones d'ombre)
- Plus de 50 hectares d'espaces verts créés depuis 2014 (dont plusieurs projets sur des sites minéralisés)
- 1 nouveau cahier des charges écologique appliquée à toutes les créations d'espaces verts publics
- 30% des projets de végétalisation sont portés par des habitant·es via la plateforme «Volontaires pour Grenoble»

Une stratégie biodiversité en partie destinée à sensibiliser les jeunes

● À destination des Grenoblois·es

La stratégie se concrétise par un plan d'actions visant à préserver, restaurer et valoriser la biodiversité en milieu urbain, en mettant en œuvre 72 actions concrètes telles que la création de mares, l'installation de nichoirs ou la réintroduction de prairies fleuries. L'un des axes, « *Agir toutes et tous ensemble* », vise à valoriser la richesse du territoire auprès des publics jeunes et adultes, ainsi qu'à mobiliser les citoyens et les partenaires.

Évolution de la production horticole

● À destination des Grenoblois·es

Face aux défis du changement climatique et des crises de sécheresse à venir, face à l'importance de réduire notre impact carbone, l'évolution de la production horticole et du jardinage vers plus de vivaces semble une voie intéressante.

L'été 2022 et sa crise sécheresse ont marqué les esprits, les massifs d'annuelles plantés à la fin du printemps ont été, pour la plupart, dû être arrachés dès le mois de juillet suite à l'arrêté préfectoral interdisant strictement leur arrosage. Les plantes vivaces sont des plantes herbacées non-ligneuses dont la durée de vie s'étale sur plusieurs années (2 à 3 ans jusqu'à 10 ans et même plus selon les espèces et les variétés). Plus rustiques et installées dans le temps, elles demandent moins d'arrosage et permettent de limiter la consommation de matières premières et d'énergie dans la stratégie de fleurissement de la ville.



Mardi 02 avril 2024. Plantation de vivaces dans un massif fleuri devant le centre horticole.
©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

QUELQUES CHIFFRES EN 2024-2025

- 95 variétés de vivaces dont 12 locales sont recensées dans le catalogue créé en 2025 en parallèle d'un travail sur une palette favorable à la biodiversité
- 10 000 vivaces produites
- Objectif de plantation de 40% des massifs de la ville en vivaces

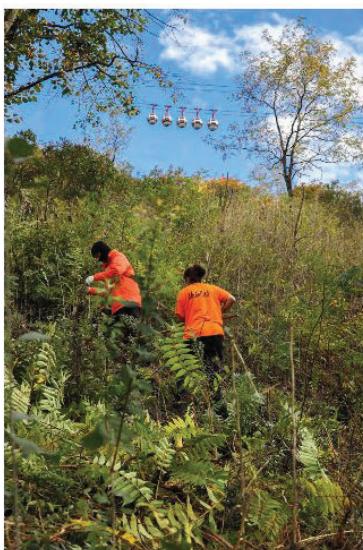
Les objectifs de l'évolution de la production horticole sont les suivants :

- Disposer d'une palette végétale capable de résister à la sécheresse et favorable à la biodiversité
- Avoir des massifs de vivaces participants à l'embellissement de la ville au fil des saisons
- Baisser l'empreinte carbone de la production horticole et de la gestion des massifs (diminution du chauffage des serres et consommation électrique, baisse de 50 % du nombre de godets plastiques utilisés, réduction de l'arrosage dans les massifs)
- Trouver une optimisation et adapter l'outil de production horticole et la gestion du fleurissement en ville

Les évolutions de la production horticole induisent des changements de pratique. Pour aider les jardinier·es dans l'évolution de leur métier, différentes actions ont été menées : la visite d'un site de production horticole de plantes vivaces et d'arbustes en végétal local avec le groupe de travail végétal (Pépinière Vivier en Isère), une formation en

conception de massifs de fleurissement en vivaces. Il a fallu repenser et optimiser l'outil de production horticole et de la gestion du fleurissement.

Par ailleurs, le service s'est attelé à l'entretien d'une zone de pieds-mères et de deux massifs de démonstration tout comme au développement d'une palette de plantes locales et de couvre-sols.



Vendredi 18 octobre 2024. Chantier participatif avec Unis Cité et Gentiana dans la forêt qui se trouve juste au-dessus du Rabot pour restaurer un boisement à la Bastille. Élimination des plantes invasives. ©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Entretien de la parcelle boisée de la Cité du Rabot sur la Bastille

● À destination des Grenoblois-es

La Bastille de Grenoble, classée en zone ZNIEFF, comporte une richesse faunistique et floristique remarquable. En novembre 2024, la ville a récupéré la responsabilité de l'entretien de la parcelle boisée d'environ 4 ha, qui borde la Cité du Rabot, jusqu'à peu cité universitaire CROUS.

Un travail est mené par le service nature en ville afin de redonner une nouvelle vie à cette parcelle, déséquilibrée suite à un entretien trop sévère de la part de l'Etat en 2023, lié à une lecture erronée des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Cet espace nécessite en effet une attention particulière pour limiter les risques incendies en été d'une part et restaurer la biodiversité d'autre part.

Quelques actions déjà menées :

- Un groupe de jeunes en service civique d'Unis Cité encadré par le service Nature en Ville et l'association Gentiana est venu arracher des pieds d'ailante, plante invasive, travail nécessaire avant de penser à de nouvelles plantations en hiver 2025.
- Le cheminement central de la parcelle a été restauré pour permettre l'entretien de la Bastille et surtout le passage des pompiers et des services du Téléphérique.

Ce site a aussi été au cœur d'une journée d'étude sur les Villes vivantes avec le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture). Suite à la visite ont eu lieu

différentes tables rondes sur la conciliation du vivant et les projets de territoires, sur les villes perméables et la place de l'eau en ville et sur les interactions homme nature et les richesses du sol.

Budget : 20 000€ financés par l'Etat.

Plantation d'un bosquet boisé selon la méthode Miyawaki

● À destination des Grenoblois-es

L'un des projets lauréat du budget participatif 2023 était la plantation d'une micro-forêt selon les principes définis par la méthode Miyawaki. Cette proposition a été portée par un collectif d'habitant-es et retenue dans le cadre du Budget participatif 2023.

Jusqu'à présent plusieurs plantations de bosquets denses ont été réalisées par la ville de Grenoble, mais aucune selon les principes rigoureux de la méthode décrite par M. Miyawaki. Cette méthode propose une plantation dense (entre 3 et 7 plants /m²) en privilégiant les essences indigènes (arbustives et arborées) installées en mélange aléatoire entre 15 à 20 essences différentes. Cette méthode nécessite un entretien (désherbage et arrosage) uniquement pendant les 2 à 3 premières années puis elle peut être laissée en évolution libre.

La parcelle retenue pour réaliser ce projet se situe dans le quartier Beauvert sur une surface totale de 1300m² et comprenant une zone délaissée enherbée naturellement d'une surface de 350m². C'est sur cette partie que la plantation s'est déroulée après différentes phases de travaux d'aménagement.

Le vendredi 07 mars 2025, sous un beau soleil de printemps, des familles, des jardiniers, des enfants d'un centre de loisirs, ont été accompagnés par des technicien·nes de la Ville pour cette opération de plantation. En amont, le sol avait été préparé par les équipes techniques de la Ville.

Le lieu a été renommé square Wangari Maathai, en hommage à la militante Kényane pour les droits des femmes et contre la déforestation qui a été nommée prix Nobel de la paix.



Plantation du bosquet avec les enfants du centre de loisir.
© Service Nature en ville

Inhumation Naturelle

● À destination des Grenoblois·es

La Ville de Grenoble a impulsé depuis plusieurs années une démarche de végétalisation et retour de la biodiversité dans ses cimetières. Elle fait un nouveau pas dans le sens de la transition écologique en créant un espace réservé aux inhumations les plus naturelles possibles dans le cadre légal actuel dans une partie de l'hémicycle du cimetière Saint-Roch. Ce mode d'inhumation est aussi beaucoup moins onéreux pour les familles et inclut donc une dimension sociale.

Au cours de l'année, une étude a été réalisée pour déterminer les espaces à convertir en inhumation naturelle et définir les principes de végétalisation qui seront mis en œuvre.

Budget : en 2025, 300 000€ en maîtrise d'oeuvre et travaux

Recréer du lien avec la nature

Le lien à la nature est un facteur bénéfique pour la santé. Par ailleurs, l'humain est plus attentif et précautionneux envers ce qu'il connaît. Le projet éducatif de la Ville de Grenoble 2022-2027 s'est donné comme ambition de favoriser l'émancipation de l'enfant comme éco-citoyen. L'éducation à l'environnement et la sensibilisation sur les questions de biodiversité contribuent à cela. Par ailleurs, les enfants passent de plus en plus de temps enfermés et immobiles et perdent le lien à leur environnement ; les amener dehors et leur apprendre à explorer le vivant qui les entoure est au cœur des actions pédagogiques de Grenoble.



Mercredi 19 février 2025 Des classes de l'école de la Houille blanche au parc de la savane dans le cadre du projet « L'école dehors », permettant aux enfants une approche renforcée de la nature. © Sylvain FRAPPAT - Ville de Grenoble

Promouvoir l'éducation dehors

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent-es

Depuis l'année Capitale Verte, la Ville de Grenoble s'est saisie de la thématique de l'éducation dehors. En effet, ceci permet de répondre à des enjeux de politiques publiques aux croisements de l'éducation, de la santé et de l'environnement.

Les bénéfices sont multiples : développement de la compréhension et de l'attachement à l'environnement pour les enfants ; apprentissage de savoirs pratiques ; développement de la résilience ; développement des compétences psychosociales, du développement physique, lutte contre la sédentarité, amélioration de la santé et du bien-être.

Les actions de la Ville de Grenoble sur le sujet se traduisent par des temps de sensibilisation et d'information sur le sujet en lien avec la santé, le bien-être et la justice sociale ainsi que des outils et ressources.

Mais aussi par une démarche de soutien et de facilitation pour la mise en œuvre de temps d'éducation dehors, et une coordination pour accompagner la montée en compétences et adapter les usages des espaces naturels (voir l'action « Jardins pédagogiques dans les écoles »).

Sur l'année 2024-2025, plusieurs séances découvertes ont été organisées à l'attention des enseignant-es, des temps de formation à l'attention des directions d'accueil périscolaire pour les accompagner sur le lancement de cette pratique.

ZOOM SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES ÉCOLES

Depuis l'année Capitale Verte Européenne, une mission Transition Écologique a été mise en place à la Direction Enfance Jeunesse Education avec la création d'un poste dédié à ces sujets.

Cette mission est au croisement des enjeux d'éducation des enfants, de santé, et d'environnement. En effet, ce poste très transversal est moteur de sujets tels que la qualité de l'air dans les établissements scolaires, la sensibilisation et l'accompagnement des équipes scolaires et périscolaires aux enjeux liés à l'environnement (tri dans les écoles, restauration durable,...) mais aussi à l'éducation des enfants à l'environnement pendant et hors des temps scolaires.

Cette mission, une des rares en France spécifique à ce sujet, prend de l'ampleur et plusieurs projets qui sont évoqués dans cette partie sont des réussites. De plus, deux postes ont ouvert en appui à la mission, un premier en 2022 sur la qualité de l'air dans les établissements recevant du public mineur (crèches, écoles, centres de loisirs) et un second en 2025 pour aller plus loin sur les questions de tri dans les écoles.

Ces actions sont une opportunité pour offrir aux enfants de nouvelles propositions, en complément des actions menées de longue date par la direction en charge notamment de la nature en ville, de l'air et du climat.



Mercredi 19 février 2025 Des classes de l'école de la Houille blanche au parc de la savane dans le cadre du projet « L'école dehors », permettant aux enfants une approche renforcée de la nature. © Sylvain FRAPPAT - Ville de Grenoble

L'éducation à l'environnement

À destination des Grenoblois-es

L'année 2024-2025 a vu le renforcement de plusieurs initiatives de science participative et de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité urbaine. L'exposition « *Minute Papillon !* », réalisée par le service Nature en Ville, s'est poursuivie au Jardin des Plantes, pour mettre en lumière la gestion naturelle des espaces verts. Celle-ci combine des panneaux scientifiques, la bande dessinée « *Des papillons et des hommes* », ainsi qu'une exposition photos. La Nuit européenne des musées a constitué un temps fort permettant à 70 personnes de découvrir cet espace lors d'animations dédiées en 2025.

La Ville de Grenoble mobilise également les associations environnementales pour intervenir auprès du grand public, avec des séances adaptées aux familles :

- Deux journées de comptage des oiseaux ; l'animations d'ateliers sur les mares et les oiseaux et sensibilisation sur les nids d'hirondelles à la Presqu'île avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).
- Des animations lors de la Nuit aux Musées en mai et au Mois de la Nuit en octobre sur l'importance de la faune nocturne ou encore des animations sur la faune sauvage lors de la Fête des Tuiles avec France Nature Environnement (FNE Isère).
- Un arpantage avec les habitants pour découvrir la flore, dans le cadre du festival sauvage de ma rue au printemps 2024, avec l'association Gentiana.

ZOOM SUR LES INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

La Ville poursuit la mobilisation des associations environnementales, permettant à une soixantaine de classes grenobloises de bénéficier d'animations sur l'environnement. Pour la « nature et la biodiversité », les enfants ont pu découvrir les insectes, les oiseaux, construire des nichoirs, apprendre comment se fabrique le miel, explorer les parcs de Grenoble ou des Espaces Naturels Sensibles isérois, avec des experts de France Nature Environnement, de la LPO, de Gentiana, etc. Pour l'air, l'énergie et le climat, l'ADTC et l'Ageden entrent en scène pour favoriser les mobilités douces et la pratique du vélo, sensibiliser

aux énergies renouvelables ou à la sobriété énergétique dès le plus jeune âge. L'association Football écologie intervient de son côté dans les clubs de foot, en éveillant les jeunes à l'environnement et à une bonne alimentation. Enfin, une Aire terrestre éducative a vu le jour dans le parc des Champs Elysées, pour le plus grand plaisir des enfants de l'école Libération qui s'immergent chaque semaine dans ce bol de nature.

Budget annuel pour l'éducation à l'environnement : 60 000€.

La Ville a également financé la ferme urbaine Mille Pousses pour mener des animations sur l'agriculture toute l'année, ainsi que l'association Alpage38 pour le Festival du pastoralisme. Enfin, la Ville est le 1^{er} financement du festival du Cinéma Nature et Environnement de FNE, ce qui offre la chance à 2000 enfants grenoblois d'assister aux séances du festival « scolaire », suite au festival grand public.



Samedi 13 mai 2023. Bienvenue au Centre Horticole. Portes ouvertes. Campus, St Martin d'Hères.
© Alain FISCHER - Ville de Grenoble.

Des ateliers d'éducation à l'environnement dès le plus jeune âge au centre horticole de Grenoble

● À destination des Grenoblois-es

A Grenoble, l'éducation à l'environnement est considérée comme un levier essentiel pour construire un avenir plus responsable. C'est dans cet esprit que des visites pédagogiques au centre horticole communal sont organisées pour les élèves des écoles du territoire. Objectif : faire découvrir aux enfants la richesse de la biodiversité locale, les principes de l'économie circulaire, et les gestes écoresponsables à adopter au quotidien.

À travers des ateliers concrets, ludiques et participatifs, la commune entend éveiller leur curiosité, développer leur sens de l'observation, et les encourager à devenir des acteurs du changement. Les élèves prennent part à des ateliers pratiques : rempotage pour comprendre le cycle de vie des plantes et la qualité des sols en adoptant les bons gestes

de jardinage ; apprentissage du rôle des insectes pollinisateurs et les interactions du vivant à travers une activité sur la biodiversité. Un autre temps fort de la visite est consacré au tri des déchets et au cycle des matières, où les enfants apprennent à reconnaître les matériaux recyclables et comprennent l'enjeu de réduction des déchets. Un atelier sur le paillage permet d'aborder la question de l'eau et de l'enrichissement des sols sans intrants. À chaque étape, les enfants sont amenés à poser des questions, manipuler, observer et faire le lien entre leurs gestes quotidiens et leurs impacts sur l'environnement.

Ces ateliers sont très bien accueillis et seront reconduits sur l'année 2025-2026.

QUELQUES CHIFFRES EN 2024-2025

109 élèves de primaires et 74 étudiant-es du supérieur ont pu visiter le Centre Horticole

LES BASES DE PLEIN AIR POUR LES ENFANTS DE LA VILLE

Les bases de plein air contribuent pleinement à cette démarche d'éducation à l'environnement. Des séjours éducatifs et de sensibilisation environnementale y sont organisés pour les enfants grenoblois durant le temps scolaire et hors scolaire.

On compte 4 bases de plein air au total, dont 3 dont la Ville est propriétaire : la Maison des Collines et le site de Mont Saint-Martin (en gestion directe) ; Massacan (confiée à une association via un bail emphytéotique). La base de Méaudre est administrée par une association par le biais d'un marché.

Une équipe municipale de 10 agent-es participe activement à l'élaboration des projets destinés à l'accueil des classes et des publics sur les différents sites (coordination logistique et sécuritaire lors de l'accueil du public, l'élaboration et l'amélioration des outils d'enseignement, ainsi que l'accueil au sein des bâtiments). Ils sont accompagnés d'un ensemble de partenaires engagés dans le projet :

- L'association Jeunes et Nature, qui comprend 3 animateurs quotidiens et porte les projets éducatifs des enseignants pour les séjours à la Maison des Collines et Mont Saint-Martin.

- L'Association des Centres de Loisirs (ACL) s'inscrit dans ce projet d'éducation environnementale qui se déroule à la Maison des Collines et accueille les enfants en temps extra-scolaire.
- Ce partenariat est complété par les associations Poil de Carotte à Massacan, Bois de Lune à Méaudre et la Ligue pour la Protection des Oiseaux à la Maison des Collines.

Budget : 243 000 € hors masse salariale pour l'organisation des classes de nature, de 145 000 € de subvention à l'association Jeunes et Nature et de 23 000 € pour le fonctionnement quotidien. En recettes, la participation des familles au séjour de leur enfant s'élève à 50 000 €.



Lundi 13 juillet 2020. Maison des collines, Eybens.
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Portes ouvertes du Centre Horticole

● À destination des Grenoblois-es

Le centre horticole de Grenoble est au cœur des activités de biodiversité et végétalisation de la ville et de ses transformations pour faire face au dérèglement climatique et à l'effondrement de la biodiversité. C'est un lieu technique regroupant des serres de productions horticoles, des ateliers divers (soudure, peinture menuiserie, mécanique) et un magasin de commande de fournitures.

Des visites guidées sont régulièrement organisées, et des formations et ateliers pédagogiques à destination des agent-es s'y déroulent de manière ponctuelle.

Un travail est en cours pour ouvrir plus largement ce centre au public, pour en faire aussi un espace pédagogique, de ressources et d'inspiration pour le public.

Le Samedi 10 mai 2025, de 10h à 17h, les visiteurs ont pu y découvrir ou approfondir les enjeux et les métiers de la Nature en ville à travers des stands de la Ville (avec la participation du pôle d'accueil et relation usagers, du service recrutement et du service alimentation) ou d'associations partenaires (LPO, Gentiana, France Nature Environnement, Tichodrome). Des visites, un spectacle ou encore un escape game proposé par Trièves Compostage Environnement étaient organisés en plus d'une programmation spécifique pour les enfants (spectacle, peinture d'ailes d'insectes ou encore initiation de grimpe dans les arbres). De plus, les visiteurs ont pu rencontrer le troupeau de brebis de la Ville.



Samedi 10 mai 2025. Biennale des villes en transition. Portes ouvertes au centre horticole. © Sylvain Frappat - Ville de Grenoble



Mercredi 07 mai 2025. Brebis et berger arrivent au centre horticole.
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Jardinage pédagogique dans les écoles

● À destination des Grenoblois-es

Le jardinage pédagogique combine des objectifs pédagogiques, d'éducation à l'alimentation ou à l'environnement. De nombreuses initiatives de jardinage existaient dans les écoles, rapprochant l'enfant de la nature, souvent à l'initiative des enseignants, et bénéficiaient d'accompagnements ponctuels sur demande, de la part des jardiniers ou pour l'achat de matériel.

Toutefois, le calendrier scolaire, la disponibilité des espaces en pleine terre, le manque d'ingénierie pédagogique pour faire faire du jardinage aux enfants étaient autant d'obstacles pour pérenniser et développer cette pratique.

ZOOM SUR L'ÉCOPÂTURAGE

Depuis 3 ans, la Ville de Grenoble dispose d'un troupeau de brebis pour entretenir certains parcs. Ces dernières sont régulièrement visibles dans le parc des Champs Elysées, au parc de la Villeneuve et à la Bastille. Cette année, les brebis et leur berger ont participé aux portes ouvertes du centre horticole et aux 48h de l'Agriculture Urbaine. L'écopâture présente de nombreux avantages, les animaux sont moins polluants que les machines, moins bruyants et la tonte de l'herbe est plus douce, préservant la petite faune. De plus, la présence de ces animaux dans les parcs émerveille les petits et grands Grenoblois-es.

Pour structurer l'accompagnement du jardinage pédagogique au sein des écoles en 2025, et pour faire face aux freins existants, un « *Appel à recensement des besoins* » a été lancé. Ce dernier a pris la forme d'un appel à projet unique auquel candidater, avec des critères et des « *niveaux* » de projet, afin que les équipes pédagogiques s'approprient les différents types d'accompagnement proposés par la Ville.

L'accompagnement se compose de :

- La production et la livraison de plants par le centre horticole et les équipes de jardiniers,
- La dotation d'outils de jardin adaptés aux adultes et aux enfants,
- L'intervention des équipes de jardiniers pour préparer le terrain dans le cadre des nouveaux projets,
- La prise en charge de petites surfaces à décrouter lorsque la cour de l'école ne permet pas de faire du jardin en pleine terre.



Par ailleurs, un guide pratique du jardinage pour et par les enfants à destination des éducateurs de la ville a vu le jour et a été distribué en version dématérialisée et papier. Ce dernier a pour but de faire monter en compétences les équipes pédagogiques qui souhaitent se lancer ou poursuivre leur activité de jardinage, grâce à de précieux conseils sur les techniques pour créer son jardin potager, des retours d'expérience d'autres projets, ou encore des fiches thématiques sur les plantes, l'entretien du jardin, les outils, etc. Il a été créé en collaboration avec l'association Brin d'Grelinette et avec le Centre Horticole (sélection des essences).

En 2024, 34 écoles ont été accompagnées pour jardiner : conseils technique et livraison de plants produits par le centre horticole (2 000 plants ont été commandés en 2024 auprès du centre horticole et livrés en mai 2025).

Sur l'année scolaire 2024-2025, après diffusion du guide, un Appel à recensement auprès des communautés éducatives dans les écoles (pour créer et ou développer leur jardin selon les principes énoncés dans le guide) a permis de recenser 52 projets dans les écoles et 49 ont été retenus : c'est en nette progression !

Budget : Environ 10 000 € répartis entre les coûts de production des plants par le Centre Horticole, l'achat de terre végétale, l'intervention d'entreprises pour les surfaces bitumées, l'analyse de pollution des sols, et la main d'œuvre en interne. Matériel et outillage 10 000 € (DEJE). Réalisation et diffusion du guide : 7073 € (DANCC)

Atelier miel et pollinisateur

● À destination des Grenoblois-es

Le service Nature en Ville a une petite activité apicole qui a permis de produire 20 kg de miel en 2024, une production exceptionnellement basse par rapport aux 140 kg de l'année précédente. Des ateliers sont organisés dans les écoles pour valoriser cette activité tout en sensibilisant les enfants. Les animations d'une durée de 2 h sont assurées par France Nature Environnement (FNE). Lors de ces séances, sont expliqués le fonctionnement d'une ruche, l'organisation des abeilles et le travail de l'apiculteur, avec des jeux. A la fin de l'animation, une dégustation de miel est proposée. Cette année 20 classes présentes dans 10 écoles ont bénéficié de cette animation.

Budget : 3000€ pour l'animation par FNE

Le Donut de la Montagne

● À destination des Grenoblois-es

Dans le cadre des Global Donut Days (événement international qui invite les territoires s'appuyant sur la théorie du Donut à organiser des animations au local) et des Rencontres Ciné Montagne, une infographie d'information et de sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociaux des écosystèmes de montagne a été proposée au grand public.

Le « *Donut de la Montagne* » permet d'appréhender différentes conséquences des bouleversements environnementaux et sociaux ainsi que leurs impacts sur le vivant et les sociétés humaines. Il s'agit d'une invitation à repenser notre manière de vivre la montagne



tout en améliorant notre compréhension de ces écosystèmes naturels. Des chiffres clés illustrent ces enjeux par des ordres de grandeur.

Des animations ont eu lieu autour du poster entre le 5 et le 9 novembre 2024 auxquelles ont participé 456 personnes. L'aspect très visuel du poster et le croisement des enjeux sociaux et environnementaux sur le sujet de la montagne ont été très appréciés par les visiteur·ice·s de Ciné Montagne.



Le visuel du Donut de la Montagne est à retrouver ici ou en scannant le QR code



Mardi 30 juillet 2019. Récolte du miel produit par les ruches du centre horticole à Saint-Martin-D'Hères. © Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Poursuivre les transformations et aménagements pour les enfants

La santé et l'émancipation des enfants sont des priorités à Grenoble. Ces principes guident les transformations, rénovations et constructions de lieux pour la jeunesse car l'environnement quotidien a des impacts sur la santé et le développement des plus jeunes. De plus, ces aménagements visent à plus de sobriété énergétique et à développer la nature en ville.



Mardi 08 octobre 2024. Inauguration de l'école Anne Sylvestre dans le quartier Flaubert. Place aux enfants et dévoilement de la plaque, en présence de Eric Piollet, maire de Grenoble, Christine Garnier, adjointe aux écoles, Margot Belair, adjointe secteur 4.
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Livraison de l'École Anne Sylvestre : une école écologique et ouverte sur le quartier

● À destination des Grenoblois-es

La nouvelle école Anne Sylvestre, située dans le quartier Flaubert, a ouvert ses portes et accueilli les premières classes à la rentrée 2024. La création de cette école s'inscrit dans le cadre du plan école voté en 2015.

Les travaux lancés en 2022 ont dû être stoppés pour permettre la dépollution des sols et ont été achevés à l'été 2024. Avec une capacité de 16 classes, 10 de primaires et 6 de maternelles, l'école accueille pour le moment, les élèves de Ferdinand Buisson pendant les travaux de cet établissement.

Le bâtiment se veut ouvert sur le quartier : la salle polyvalente de l'école accueille des associations et autres activités en dehors des temps scolaires. Une partie est prévue pour l'accueil de centre de loisir, à l'avenir.

Côté bâtiment, il a été conçu pour atteindre la neutralité en visant des performances énergétiques exemplaires au-delà des réglementations thermiques réglementaires. Pour cela, des éléments spécifiques ont été intégrés au projet comme des murs en brique de terre crue, l'installation de 414 panneaux photovoltaïques - qui permettent de produire 153 kWc, réinjectés dans le circuit électrique local- en passant par les plafonds en fibre de bois, pour ne citer que quelques-uns des matériaux biosourcés.

L'intérieur bioclimatique (avec géothermie sur nappe et ventilation double flux) est harmonisé avec

l'extérieur, où deux cours de récréation, désimperméabilisées et végétalisées, assorties d'un jardin pédagogique, concourent à l'épanouissement des enfants.

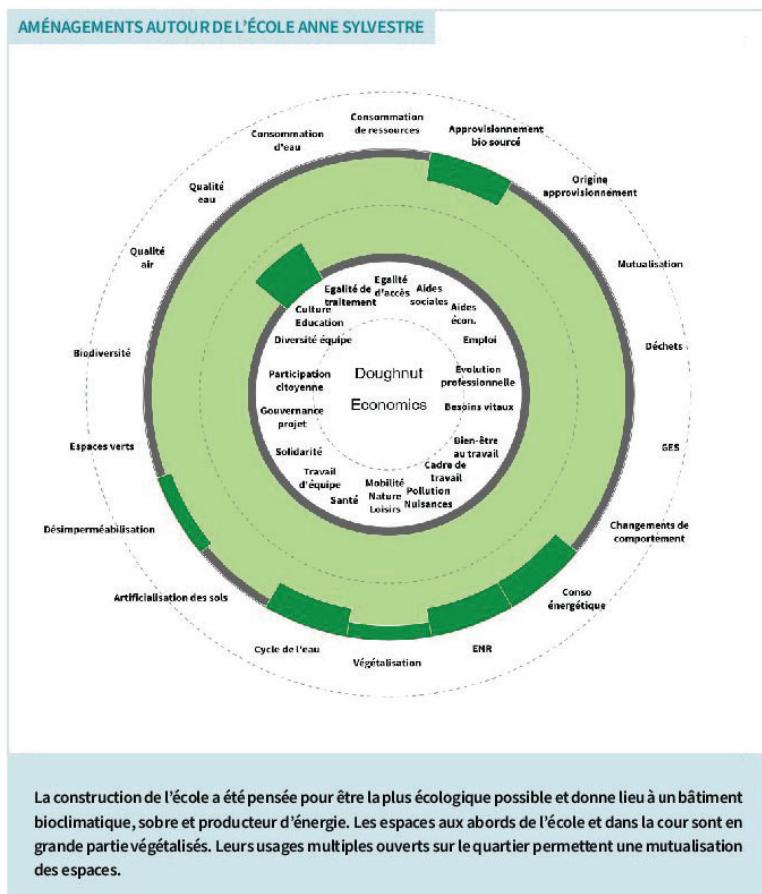
Par ailleurs, des ateliers ont été organisés par la Maison de l'Architecture de l'Isère pour apporter des éléments sur les changements de cadre de vie, et favoriser l'appropriation des nouveaux projets urbains. L'architecture de l'école Anne Sylvestre était un support à la sensibilisation des enfants et de leurs parents. Des séances ont eu lieu en périscolaire et ont donné lieu à une exposition présentée aux parents d'élèves.

Budget : Construction : 14 millions d'euros. Pour les ateliers : Budget total : 8 500 € dont 500€ en fonds propres de la Maison de l'Architecture de l'Isère. Convention entre Ville/ SPL SAGES / Maison de l'architecture avec financement de : 5 300 € versés par la Ville à la Maison de l'Architecture, 2 700 € versés par la Sages à la Maison de l'Architecture

Nouveaux espaces publics en cœur de Flaubert

● À destination des Grenoblois-es

Le quartier Flaubert est en pleine mutation, les aménagements sont pensés selon les principes de l'urbanisme favorable à la santé. Cette année, de nouveaux espaces publics ont été aménagés au cœur du quartier. Une Place aux enfants a été créée à côté de l'école Anne Sylvestre pour sécuriser l'espace aux abords de l'école, le rendre plus accueillant pour les enfants et leurs parents.



D'autre part, la piétonnisation permet de limiter les émissions de polluants liés à la circulation. L'aménagement et la végétalisation des rues Marceline Desbordes et de la place Laure Diebold ont été réalisées avec l'installation de mobilier urbain et la pose d'une centaine de nouveaux arceaux vélos sur le quartier. La débitumisation du nord de la rue Flaubert est en cours afin de renaturer le sol et étendre le parc Flaubert.

Coût des travaux : 3 millions d'€



Jeudi 17 avril 2025. Inauguration de la rénovation du gymnase Léon Jouhaux (4 rue du 140^e RIA) en présence de Eric Piolle, maire de Grenoble et Céline Mennetrier, adjointe aux sports.
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Rénovation énergétique des gymnases Malherbe et Jouhaux : moderniser durablement le patrimoine sportif

● À destination des Grenoblois-es

Dans le cadre de sa stratégie Climat Air Énergie et de son Plan Gymnase, la Ville de Grenoble a réalisé la rénovation énergétique des gymnases Malherbe et Jouhaux. Ces deux équipements, construits dans les années 1960-70, et utilisés quotidiennement par des associations et groupes scolaires, présentaient un fort potentiel d'amélioration en matière de performance énergétique, de confort d'usage et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ces rénovations ont aussi inclus une évacuation de l'amianté présente et la réduction du risque sismique. Les travaux ont porté sur une réhabilitation thermique : isolation, remplacement des menuiseries vers du zéro plastique, toiture Cool roof⁵ pour limiter

- Production photovoltaïque minimale de 90 000 kWh à Jouhaux et 65 000 kWh pour Malherbe
- -58% de consommation énergétique pour Malherbe et -45% pour Jouhaux
- 240 MWh/an en moyenne économisé sur les deux bâtiments, soit environ 40 T d'équivalent CO2

les surchauffes estivales. Les bâtiments sont raccordés au chauffage urbain. Du photovoltaïque a aussi été installé pour une production annuelle minimale de 90 000 kWh à Jouhaux et 65 000 kWh pour Malherbe. Une attention particulière a été portée aux économies d'eau et à la mise en place de systèmes d'éclairages économies en énergie. Ces rénovations permettent une réduction des consommations énergétiques. Le confort thermique et acoustique des usager-es, notamment les scolaires, associations sportives et clubs, ont été significativement renforcés. Côté biodiversité, des nichoirs ont été installés ainsi que des espaces naturels aux abords des gymnases.

Budget : 4,367 millions d'euros, dont 391 000 euros financés par la Métropole et 500 000 euros par l'État

Plan de réhabilitation et végétalisation des crèches

● À destination des Grenoblois-es

La Ville de Grenoble, à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a mis en place une stratégie patrimoniale pour ses équipements dédiés à la petite enfance. Cette stratégie repose sur un plan global de rénovation et d'amélioration des infrastructures déclinés en trois axes : un plan de réhabilitation des crèches, un plan de végétalisation des cours de crèches et un plan canicule visant à améliorer le confort d'été des structures d'accueil pour les jeunes enfants. L'objectif est d'adapter les espaces existants aux besoins des enfants, d'assurer un meilleur confort aux usagers et de s'engager dans une démarche de développement durable à l'échelle du patrimoine.

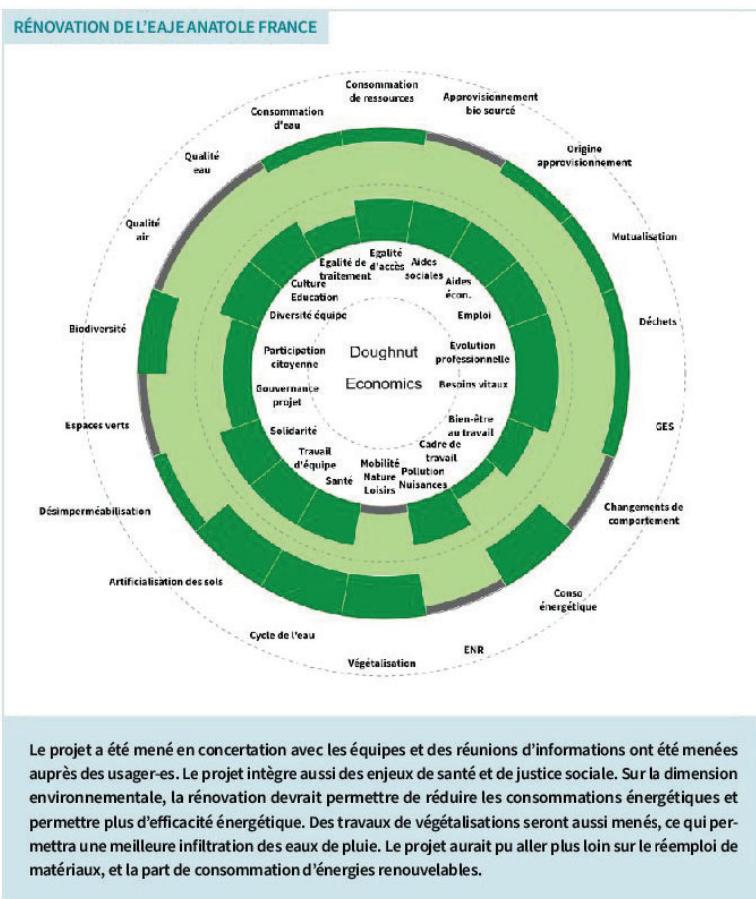
5 le KWc est la mesure de la puissance maximale qu'une installation photovoltaïque peut produire.



Végétalisation de la cour de la crèche Mille Pattes (secteur 1).
© Eva Chabert

En 2024-2025, plusieurs opérations majeures ont été menées : notification des marchés de travaux pour la crèche îlot Marmots, finalisation des travaux des locaux mis à disposition de l'association les Petits Arlequins et des locaux mis à disposition pour le lieu d'accueil parents enfants « les Ménestrels », ou encore élaboration du programme pour la réhabilitation d'Anatole France. Les cours des crèches Châtelet, Elisée Chatin, Abry et Mille Pattes ont également été transformées en espaces plus verts et plus accueillants. Dans une démarche de progrès continu, le CCAS engage désormais ses crèches dans une labellisation environnementale et sociale, garantissant évaluation, valorisation et amélioration de chaque réalisation.

Réhabilitation : crèche îlot Marmots : 1.900 k€ (opération pluriannuelle), crèche associative les Petits Arlequins : 564 k€ (opération pluriannuelle) porté par le CCAS et le reste des dépenses portées par la Ville, crèche Anatole France : 4.890 k€ (opération pluriannuelle). Végétalisation des cours : crèche Abry, Châtelet et Elisée Chatin : 78 k€ engagés en 2024, crèche Mille Pattes : 95 k€ engagés en 2024



Le Carré, nouvel espace jeunesse dans le secteur 6

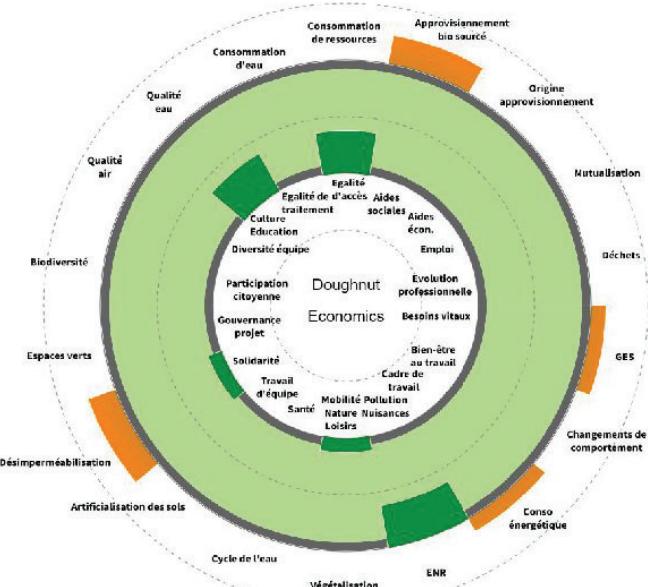
● À destination des Grenoblois-es

À la jonction des quartiers Villeneuve et Village-Olympique, un nouvel équipement municipal polyvalent sort de terre avec trois usages en perspectives : un centre de santé, une salle polyvalente mais aussi un lieu par et pour les jeunes nommé Le Carré. Le Carré est un établissement pour les jeunes de 11 à 25 ans qui regroupe à la fois des loisirs et de l'accompagnement. Le projet a été pensé en co-construction avec les jeunes du quartier, afin de répondre à leurs besoins et adapter les espaces pour leurs différents usages.



Chantier du futur équipement Jeunesse, secteur 6. © Marianne DISCHINO

LE CARRÉ, ÉQUIPEMENT JEUNESSE



La construction d'un nouveau bâtiment est toujours consommatrice de ressources, d'autant plus que ce bâtiment implique l'imperméabilisation d'un espace. Toutefois il vient combler une friche urbaine, contribue à ouvrir le quartier sur la ville et répond à des besoins du territoire en matière de santé et d'offre jeunesse.

Pour accompagner les jeunes dans leurs démarches, une équipe a été recrutée. Celle-ci est composée d'une directrice, de deux animateur·rices et d'un·e agent·e d'accueil, et travaille en lien avec les deux correspondant·es jeunesse du Village Olympique et de Villeneuve, avec les accueils adolescents du territoire ainsi qu'avec le responsable de territoire jeunesse.

Le bâtiment est construit sur une ancienne friche. Pour la chaleur et la fraîcheur, le bâtiment est relié aux réseaux de chaleur urbain et aux eaux de nappe.

De plus, 115m² de panneaux photovoltaïques sont présents sur le toit ; il présente donc de bonnes caractéristiques énergétiques malgré une structure en béton. Le reste de la toiture terrasse est végétalisée et des espaces de pleine terre ont été aménagés entre les parvis, tout comme un bassin d'infiltration des eaux de pluie.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de renouvellement urbain et de cohésion sociale de la Villeneuve (ANRU2). Coût opération : 6,5 millions € dont 1,6 millions de subventions de l'ANRU et 425 000 € de subventions territoriales.

La transformation des cours d'école continue !

● À destination des Grenoblois·es

La Ville de Grenoble a établi un plan jusqu'en 2027 pour transformer et végétaliser les cours d'écoles élémentaires et maternelles. Le projet Coquelicours permet d'adapter les cours d'école aux enjeux éducatifs, environnementaux et de genre. En effet, les

cours sont végétalisés, l'aménagement est repensé pour varier les activités et apaiser les espaces, tout en permettant aux enfants de bouger et de découvrir le vivant proche d'eux.

Après les écoles Clémenceau, Christophe Turc, Joseph Vallier et Diderot, c'est au tour des cours des écoles Félix Menon, Jean Racine et Léon Jouhaux d'être repensées.

Les projets de transformations sont co-construits avec les enfants et adultes des écoles. Des visites de la cour des écoles Léon Jouhaux et Christophe Turc ont été organisées lors de la Biennale des Villes en Transition pour des technicien·nes venu·es des quatre coins de l'Europe.

Le projet Coquelicours est aussi candidat au New European Bauhaus Prize, un prix européen qui récompense les projets qui allient durabilité, inclusivité, esthétisme et qualité de l'expérience.



Jeudi 12 juin 2025. Coquelicours, cours d'école végétalisée : école Jean Racine.
© Auriane POILLET - Ville de Grenoble

FAIRE CONTRIBUER LES ENFANTS À LA TRANSFORMATION DES COURS D'ÉCOLES

Dans le cadre du dispositif Chantier Ouvert au Public, la Ville de Grenoble accompagne chaque année plusieurs écoles dans la transformation de leurs cours en espaces éducatifs, naturels, frais, inclusifs et conviviaux.

Ces COP visent à débitumiser, végétaliser, embellir et favoriser l'appropriation des espaces extérieurs par les enfants et la communauté éducative, via des projets co-construits et participatifs.

Cette année, 4 écoles ont bénéficié d'un COP cours d'école, l'école Jean Jaurès (secteur 2), les école Bajatière et Clémenceau sur le secteur 4 et l'école Simone Lagrange (secteur 1). Ces projets ont permis d'une part, une débitumisation et une végétalisation des cours, d'autre part, la création d'espaces de fraîcheur ludiques et pédagogiques, ainsi que l'installation ou rénovation de mobilier extérieur favorisant le bien-être et le vivre ensemble. Pour certaines écoles, des œuvres artistiques ou fresques ont aussi été réalisées.

Les « Place(s) aux enfants », lauréates du Local Sustainability Award 2025

● À destination des Grenoblois-es

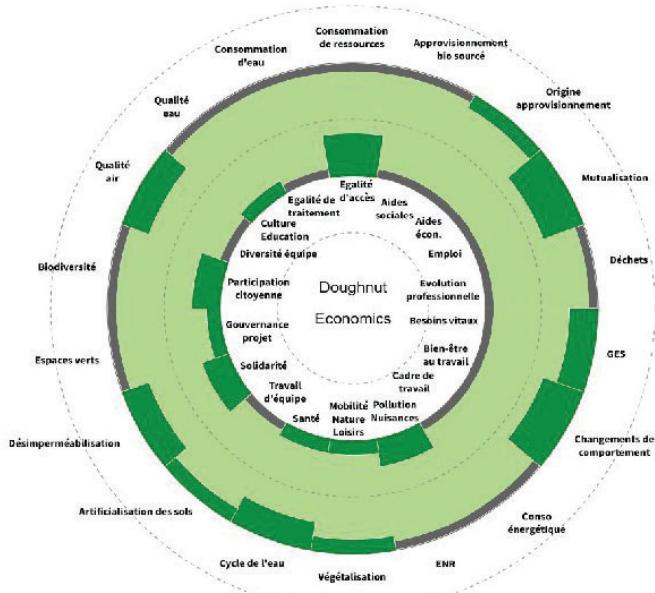
Le Local Sustainability Award est un prix décerné par le réseau ICLEI Europe et ses partenaires. Il récompense les villes, villages et régions qui portent des projets d'exception pour la transition écologique, dans le respect des Conditions d'Aalborg. Le projet « Place(s) aux enfants » de Grenoble a été le grand gagnant de l'édition 2025, devant Barcelone et Vilnius. 13 places ont déjà été aménagées en concertation avec les familles, les enfants et le voisinage, 18 places supplémentaires seront aménagées au cours de l'année 2025-2026. Ce projet avait déjà remporté le prix des Défis Urbains dans la catégorie Ville inclusive en novembre 2023.

Les aires de jeux à la ville de Grenoble : diagnostic du patrimoine

À destination des Grenoblois-es

Grenoble, ville amie des enfants dispose d'une multitude d'aires de jeux, la Ville se doit d'entretenir ces espaces et assurer un contrôle réglementaire pour protéger les enfants. Cette année, un diagnostic poussé du patrimoine des aires de jeux a été commandé pour faire état de l'existant et projeter le renouvellement des jeux. Cette démarche prend en compte les multiples usages de ces espaces (fraîcheur, repos, activité physique) et le contexte de déploiement de mobiliers ludiques alternatifs (places aux enfants, transformation des cours d'école, équipements ludiques transitoires...).

LES PLACE(S) AUX ENFANTS



L'analyse porte sur l'aménagement de 10 Place(s) aux enfants. Le projet est co-piloté par la Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole. Les opérations consistent à piétonniser, aménager, déminéraliser et végétaliser des rues autrefois passantes. Ces places sont pensées avec les riverain·es, les familles et les professionnel·les des écoles pour en faire des espaces de rencontres et de convivialité multiculturelle et intergénérationnelle. Elles contribuent aussi à plus de sécurité et d'ombre pour les trajets scolaires et une meilleure qualité de l'air en limitant la présence de voitures au profit des mobilités douces.



Mardi 5 août 2025. Rue Billerey. Travaux création d'une nouvelle Place aux enfants PAE. © Mathieu NIGAY - Ville de Grenoble

Le travail mené conjointement avec la direction de la jeunesse, la direction des sports, la direction des territoires et les prestataires retenus pour l'étude a permis la production de fiches sur chacune des aires de jeux selon une quarantaine de critère (voir figure 1) ainsi que 31 cartographies qui présentent des analyses spéciales en lien avec les matériaux, la démographie, la densité de population, la qualité des aires de jeux, l'inclusivité, les tranches d'âges...

Le service s'appuie sur cet état des lieux pour déployer la stratégie jeux en collaboration avec

l'unité aménagement, la Mission Aménagement d'Espaces Publics, les services des sports. De plus, un travail complémentaire a été réalisé sur les différentes ludicités informelles existantes.

.....

Investissement 2024 : 42 448,72€ (avec : Le sens du paysage : 30 238,86 € ; Cartodia : 12 209,86 €)



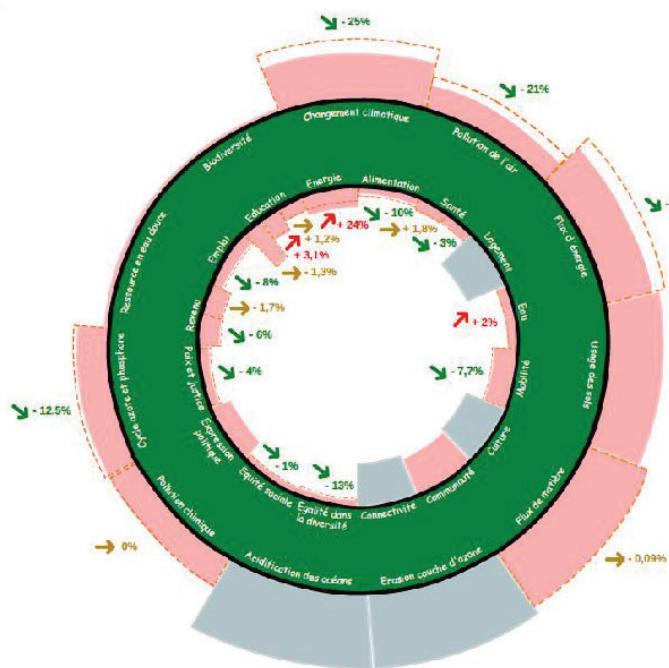
Mardi 12 juillet 2025. Inauguration de la «Grande Vallée» nouvelle aire de jeux en présence d'Eric Piolle maire de Grenoble, Gilles Namur adjoint aux espaces publics, Lucille Lheureux adjointe à la culture, Margot Belair adjointe à l'urbanisme, Luis Beltran-Lopez adjoint handicap et accessibilité et Jérôme Soldeville adjoint histoire de Grenoble. Aire de jeux ayant pour thème l'hydroélectricité en référence à l'exposition internationale de la Houille Blanche. Parc Paul Mistral - Grenoble. © Jean-Sébastien FAURE

QUELQUES CHIFFRES EN 2024-2025

192 aires de jeu
Dont 116 sur l'espace public ; 44 en école et
32 en EAJE
7 aires de jeu totalement refaites en 2024

Penser la ville de demain

En 2023, la mission Grenoble 2040 a vu le jour pour imaginer à quoi pourrait ressembler la ville dans un futur proche. Penser la ville de demain, c'est bâtir dès maintenant des lieux qui répondent aux besoins actuels et futurs et accompagner l'émancipation des enfants et des jeunes, acteurs de demain.



Portrait Donut de Grenoble en 2025

● À destination des Grenoblois-es

Trois ans après la publication du premier Portrait Donut de Grenoble en 2022, les données de diagnostic territorial ont été actualisées en 2025 pour mettre en avant les évolutions constatées sur les différents enjeux environnementaux et sociaux considérés. Le Portrait Donut 2025 a été présenté lors de la Biennale des Villes en Transition (10-17 mai) ainsi qu'au Cabaret Frappé (16-20 juillet).

Globalement, les indicateurs ont évolué positivement entre 2022 et 2025. L'empreinte environnementale de Grenoble a diminué et la majorité des indicateurs sociaux ont progressé. Trois indicateurs affichent cependant une dégradation : le prix de l'eau a augmenté, le taux de réussite au Brevet des Collèges a légèrement diminué et la précarité énergétique mobilité (part des ménages consacrant 5 % ou plus de leurs revenus en dépense de carburant couplé à une forte dépendance à la voiture) a beaucoup augmenté (crise énergétique ces dernières années, guerre en Ukraine, augmentation des prix de l'énergie et du carburant).

Le nouveau Portrait Donut est accessible en ligne sur le site de Grenoble.

LÉGENDE:

La taille des rectangles rouges montre là où se situe Grenoble, parfois par rapport à une ville (Mézilhac) ou (Villeneuve).

La partie des contours oranges représente l'état des lieux du Portrait Donut 2022.

Altérité de données pertinents à l'échelle locale ou données non mises à jour

AIDE À LA LECTURE :

Grenoble s'éloigne du Donut par rapport à là où elle en était en 2022 ; la situation s'est dégradée

Pourcentage de dégradation de l'indicateur

- Pourcentage d'amélioration de l'indicateur
- La situation n'a pas évolué significativement

Quartier 2040 : une étude prospective pour des quartiers favorables à la santé

● À destination des Grenoblois-es

En 2024 a débuté l'étude prospective urbaine Grenoble 2040, visant à imaginer des quartiers favorables à la santé. L'objectif de cette démarche est d'anticiper les tendances à long terme et les enjeux sociétaux à relever, afin de mesurer leur impact potentiel sur nos villes et sur la santé des

habitants et habitantes, en particulier des enfants et des adolescent-es.

Un diagnostic santé des quartiers

La première phase de l'étude a consisté à établir un diagnostic santé dans les 16 quartiers grenoblois, mené par l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG). Ce travail a été enrichi par une médiation de l'agence WZA auprès des publics dans les Maisons des habitants, pour écouter et observer ce qui contribue à leur bien-être — une étape essentielle pour construire la ville de demain.

Identifier les défis à relever

La deuxième phase a permis d'identifier les défis à relever pour garantir une bonne santé dans 15 ans. Elle s'appuie sur les évolutions et les risques naturels, climatiques, sociaux, économiques et environnementaux à venir, susceptibles d'impacter directement ou indirectement l'état de santé global - physique, mental et social des habitants et habitantes.

Une fresque prospective

La troisième phase propose de projeter une vision désirable et soutenable de la ville dans 15 ans : à quoi pourrait ressembler Grenoble en 2040 ? Cette vision prend la forme d'une fresque dessinée par l'illustrateur Gaëtan Amossé, en collaboration avec des urbanistes, architectes et scientifiques. Elle représente 13 lieux emblématiques de Grenoble en 2040 et constitue aujourd'hui un support pour discuter, imaginer et agir en faveur de la ville de demain, où chacun et chacune pourrait se sentir en bonne santé.

Des ateliers participatifs

Des ateliers avec un public d'étudiant-es ont été menés pendant la Biennale des Villes en Transition, afin de recueillir leurs réactions et contributions à la fresque. D'autres ateliers et animations sont en cours d'élaboration et seront organisés au cours de l'année 2025-2026, pour inviter enfants et adolescent-es à envisager les changements de demain et à se projeter dans un futur désirable.

Semer des graines pour l'avenir

L'objectif est de semer des graines pour envisager d'autres futurs possibles, sensibiliser les générations futures aux enjeux du territoire, et faire émerger des pistes d'action, dans les écoles comme ailleurs.



Fresque Quartier 2040 présenté à la Biennale des villes en transition. © Nicolas Tixier

Collaborer pour les transitions

Depuis 2024, la recherche de financements européens s'est intensifiée à la Ville de Grenoble, avec le recrutement d'un poste dédié au sein d'une nouvelle Unité Europe. Ce poste a pour mission principale le montage de projets partenariaux, locaux et européens, qui valorisent et enrichissent l'action la ville en matière d'environnement.

Mission Adaptation au changement climatique

- **À destination des Grenoblois-es**
- **À destination des agent-es**

Grenoble prend part à différents réseaux sur les thématiques environnementales pour inspirer et collaborer avec d'autres collectivités à l'international.

En décembre 2024, la Ville de Grenoble était présente au premier forum national de la Mission Adaptation au changement climatique. Il s'agit d'un réseau européen d'échange de bonnes pratiques et d'élaboration de projets candidats aux financements européens dont le programme Horizon Europe. La Mission aide plus de 150 autorités locales à élaborer leurs plans locaux d'adaptation et sensibiliser les citoyen-nes.

La participation de Grenoble à cette communauté de pratique depuis 2025 lui permet de renforcer la visibilité à une échelle européenne des actions de la Ville de Grenoble en matière d'adaptation, d'accéder à des connaissances, des outils et une communauté d'acteurs sur cette thématique. Elle permet également de recevoir au plus tôt les informations relatives

aux futurs appels à projets européens et de pouvoir candidater à certains dispositifs de financements européens réservés aux membres de la Mission.

Mission Sols

- **À destination des Grenoblois-es**
- **À destination des agent-es**

La Ville de Grenoble a signé en 2025 le manifeste de la Mission « Santé des sols et alimentation ». Cette Mission est un réseau européen financé par l'Union européenne au titre du programme Horizon Europe.

Elle vise à piloter la transition de l'UE, pour que d'ici 2030 « 75% des sols dans chaque État membre de l'UE soient « sains », autrement dit que ces sols soient en capacité de fournir l'ensemble des services écosystémiques essentiels ».

À l'heure actuelle, environ 60 % des sols de l'UE sont considérés comme étant en mauvaise santé. Pour atteindre cet objectif, la Mission met en œuvre un programme de recherche et d'innovation, encourage l'harmonisation de la surveillance des sols dans l'UE,

sensibilise et associe le grand public aux initiatives de protection et de restauration des sols.

La signature formelle du manifeste de la Mission permet de renforcer la visibilité à une échelle européenne des actions de la Ville de Grenoble en faveur de la santé des sols, d'accéder à des connaissances, des bonnes pratiques, des outils et une communauté d'acteurs sur cette thématique.

Protéger et améliorer les métiers et le cadre de vie des agent·es de la collectivité

Les services publics sont essentiels pour garantir les services de base et le cadre de vie. Face aux récentes économies forcées, il est encore plus crucial d'agir pour leur maintien. Le bien-être des agent·es mais aussi la transformation des métiers pour répondre aux nouveaux besoins font partie des actions de la Ville sur le sujet.

Mise en place d'une autorisation spéciale d'absence pour le second parent

● À destination des agent·es

L'Autorisation spéciale d'absence (ASA) second parent a été mise en place au 1^{er} mars 2025. La Ville de Grenoble mène une politique volontariste d'égalité entre les femmes et les hommes et souhaite à ce titre promouvoir une parentalité partagée, dans l'accueil au foyer d'un nouvel enfant, afin de compléter le congé paternité de 30 jours.

Cette ASA peut être prise de manière discontinue dans les six mois suivant la naissance. Elle vise à contribuer à un meilleur équilibre professionnel/personnel et un meilleur accompagnement de l'enfant dans ses premiers jours. Il n'y a eu encore aucune ASA second parent donnée entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} mars 2025. Un bilan sera fait en mars 2026 après un an de mise en œuvre.

Bifurcation RH !

● À destination des agent·es

Face aux effets du changement climatique et à la transformation des environnements de travail, la Ville de Grenoble fait de la redirection écologique un nouveau paradigme pour réévaluer et adapter ses politiques dans des impératifs de justice sociale et environnementale. Dans le cadre du chantier d'administration Bifurcations, le projet Bifurcations RH !, mené avec l'appui de l'ANACT, a exploré 10 métiers, dont ceux des auxiliaires de puériculture et des agents techniques de la restauration scolaire.

Une première phase d'enquête de terrain a permis d'identifier les contraintes spécifiques qui affectent ces professionnels : hausse des températures, modification des rythmes de travail, pénibilité physique accrue, ou encore adaptation à de nouveaux



Lundi 27 novembre 2023. Cours d'école végétalisée sur le temps per scola : école Christophe Turc au Village Olympique. © Auriane POILLET - Ville de Grenoble

matériels. Ces évolutions impactent directement les conditions de travail des agent·es et les conditions d'accueil des jeunes enfants.

La démarche vise à repenser l'organisation du travail, entendre et mieux outiller les agent·es, et accompagner les transformations à venir : formations, prévention des risques, évolutions des fiches de poste...

En lien avec les institutions partenaires, ce travail pionnier nourrit un nouveau dialogue social qui inclut les questions écologiques, de justice sociale et de santé des agent·es et des usager·es (ici, les bébés et les enfants).

Budget: Près de 90 000€ financé à 90 % par l'ANACT

Cultiver l'émancipation et donner du sens à l'action

À Grenoble, l'émancipation commence dès l'enfance. À travers le sport, l'éducation populaire, la culture ou l'engagement citoyen, la Ville agit pour que chaque enfant, chaque jeune puisse grandir, comprendre le monde et y trouver sa place. Donner du sens à l'action, c'est aussi inclure les plus jeunes dans les projets participatifs, favoriser les liens intergénérationnels et accompagner celles et ceux qui en ont besoin. Partager des combats à l'international et faire connaître les autres cultures fait aussi partie de l'ADN de Grenoble.

Rendre le sport plus accessible et durable

Grenoble, ville sportive, déploie des actions pour permettre l'accès au plus grand nombre à des activités physiques dès le plus jeune âge. Le sport est aussi pensé comme un levier de prise de pouvoir et de confiance en soi.



04 avril 2023. Ouverture de la Maison Grenoble Montagne. Conférence de presse en présence de Claus Habfast, conseiller municipal, délégué Montagne, de Loïc Chambon, directeur de la Maison Montagne, de Martin Champon, photographe de l'exposition : Argentière, un glacier sous surveillance. 14 rue de la République, Grenoble. ©Alain FISCHER - Ville de Grenoble.

Faciliter la randonnée avec les Bus Montagnes

● À destination des Grenoblois-es

La ville de Grenoble a impulsé depuis plusieurs années, via la Mission Montagne, et en partenariat avec une association (Alpes-Là !), une campagne de mobilité collective en montagne pour favoriser la pratique de la randonnée. Elle fait un nouveau pas dans le sens de la transition écologique en créant un support réservé aux publics ne possédant pas les moyens ou de véhicule de se rendre en autonomie en montagne.



© Frédéric TEBBI

En 2025, 5 sorties ont été organisées entre le 7 et le 28 juin pour permettre aux participant-es d'aller en montagne avec les transports en commun.

Le sport comme levier d'intégration dans les centres d'hébergements

● À destination des Grenoblois-es

Le CCAS de Grenoble dispose d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion sociale (CHRS), le foyer Henri Tarze. Ce lieu accueille des personnes ayant connu des ruptures sociales et donc des difficultés économiques, familiales, de logement ou encore de santé, et souhaitant s'inscrire dans un projet d'insertion. Les personnes y sont admises par l'intermédiaire du service social du demandeur et sur décision de la commission inter-partenaire du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) de l'Isère.

Depuis 2014, le CCAS porte la volonté de proposer des accompagnements qui contribuent à la réinsertion des personnes et leur reprise de confiance en eux. Ceci passe en partie par la possibilité d'aller voir des matchs de sport (Hockey, Basket, Football..) mais aussi par un encadrement de certaines pratiques sportives ou balades autour de Grenoble.

Des sorties montagnes sont organisées depuis plusieurs années.

En 2024, un groupe d'hébergés a pu partir 3 jours dans le chalet « L'écrin » situé dans les Hautes-Alpes et géré par l'association 82-400 Solidaire, une association qui agit pour l'accès à la haute

montagne pour les personnes en situation de grande précarité. Ils étaient encadrés par un agent du CCAS, par ailleurs guide de moyenne montagne pour l'association. Cette sortie plus engagée a pu leur permettre de travailler une forme de dépassement de soi qui contribue à la reprise en confiance et à oublier pour un temps les préoccupations du quotidien.

Accompagner la pratique sportive féminine dans le camps de réfugié-es d'Aïda et à Bethléem

● À destination des Grenoblois-es et de l'international

Dans le cadre de la coopération Grenoble-Bethléem, la Ville, en partenariat avec Grigny (région parisienne)



Jeudi 24 avril 2025. Formation d'animatrices sportives palestiniennes par le service Sport et Quartiers, gymnase Village Olympique. ©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

et la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), a monté un projet pour accompagner le camp de réfugiés d'Aïda et la Ville de Bethléem à développer la pratique sportive féminine.

Ce projet est né d'une demande du camp d'Aïda dont les nombreux enfants et jeunes (35 % de la population a moins de 18 ans) vivent dans un contexte extrêmement difficile du fait du conflit en cours depuis 75 ans.

Aussi, les partenaires palestiniens travaillent à promouvoir le sport et la culture comme leviers d'émancipation, d'insertion, de paix et de réussite, avec la volonté d'en faire une fenêtre sur le monde, un objet de fierté et de reconnaissance indispensable pour les jeunes. Ils souhaitent ainsi créer à travers le sport un environnement positif et favorable, qui permette le vivre-ensemble, le développement personnel et une meilleure santé mentale pour ces jeunes qui subissent de nombreux traumatismes au quotidien.

L'objectif global du projet est de démocratiser l'accès au sport pour toutes (les filles étant particulièrement éloignées de la pratique sportive) dans le camp d'Aïda et à Bethléem par le renforcement des partenaires dans leur capacité à mettre en œuvre des activités et des projets sportifs. En partenariat avec la direction des sports (service sport et quartiers, école municipale du vélo), et plusieurs associations grenobloises, le projet a entre autres permis de former 22 animatrices sportives à Aïda et à Bethléem et d'organiser deux temps de rencontres entre des jeunes Palestiniennes, Grenoblois-es et Grignois-es à Grenoble et Grigny.



Lundi 8 juillet 2024 De jeunes Palestiniens, en provenance du camp de Aïda, en Cisjordanie, séjournent du 8 au 11 juillet à Grenoble, ici, à la Bifurk. © Sylvain FRAPPAT - Ville de Grenoble

De plus, deux expositions photos ont été réalisées sur le sujet, une à destination des agent-es de la Ville, l'autre à destination du grand public.

Aujourd'hui, ce sont 200 jeunes filles qui bénéficient d'une activité sportive hebdomadaire à Aïda et Bethléem !

Développer l'éducation populaire et faire vivre les engagements citoyens

L'éducation populaire est un levier essentiel pour construire une société plus juste, éclairée et participative. Elle repose sur l'émancipation par le savoir, le dialogue et l'action collective, en dehors des cadres scolaires. À Grenoble, la Ville soutient les dynamiques associatives et citoyennes qui font vivre cette ambition au quotidien : ouverture de nouveaux lieux, temps d'échange comme les « mercredis éduc pop », chantiers participatifs, ou encore gouvernance partagée dans les espaces de vie sociale. Autant d'initiatives qui renforcent l'engagement de toutes et tous, dès le plus jeune âge.

Les rencontres Educ Pop

● À destination des agent·es

L'éducation populaire (éduc pop) est portée politiquement à Grenoble par neuf élu·es. Pensée de façon transversale, elle est soutenue à la Ville de Grenoble comme la possibilité pour chacun·e de progresser à tous les âges de la vie, en prenant conscience des aptitudes de chacun·e, à développer sa personnalité dans la convivialité en favorisant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées afin d'agir en citoyen·ne actif·ve et responsable.

Dans cet objectif, Grenoble soutient les associations s'inscrivant dans ces pratiques et travaille à ce que les agent·es de la Ville et du CCAS puissent agir en complémentarité de ces associations en s'appuyant sur les méthodes et valeurs de l'éducation populaire pour nourrir leurs relations aux habitant·es.



À cet effet, deux séries de rendez-vous internes ont été proposées cette année.

Les Mercredi Educ Pop

Les mercredis éduc pop sont des moments d'échanges et de partage de pratiques entre professionnel·les au contact des enfants. Chaque rendez-vous est construit autour de témoignages inspirants d'agent·es. Ces temps ont permis d'aborder différentes thématiques dont : « s'appuyer sur les savoirs-faire et savoir-être des animateurs·ices »,

« garder l'enfant au cœur des décisions », « reconnaître et rendre visible les qualités des enfants », « le pouvoir d'agir des enfants en temps périscolaires » ou encore « s'outiller collectivement avec des pratiques pro en faveur de l'émancipation des enfants ».

Cette année, la participation à ces sessions était obligatoire (au moins 2 dans l'année). Cela a permis de toucher des agent·es aux pratiques plus éloignées de ces méthodes d'éducation populaire. Il y a eu plus de 70 participations à l'ensemble des rendez-vous.

Les Cafés Educ Pop

Les Cafés Educ Pop ont lieu sur des temps du midi et sont à destination des agent·es de la Ville et du CCAS. Les thématiques sont définies à partir d'entretiens avec une trentaine d'agent·es pour identifier des bonnes pratiques éduc pop qui existent en interne et qui sont à diffuser et/ou des difficultés communes à plusieurs types de métiers et services à mettre en commun et discuter collectivement. Ces rendez-vous permettent une prise de conscience et visibilité de problématiques transversales.

Les sujets abordés au cours de l'année portaient par exemple sur l'accompagnement des habitant·es (Loyauté, devoir de réserve, neutralité : comment accompagner les revendications des habitant·es en tant qu'agent·e public·que ? ; Laisser les clés (d'un local) aux habitant·es ? ; Transformer les doléances individuelles en actions collectives), plus spécifiquement sur les instances de participation (Instances de participation habitantes : pouvoir d'agir ou perte de temps ?) ou encore sur les liens entre bénévolat et service public. Ces temps d'échange ont été très bien accueillis et comptabilisent 165 participations au total. La programmation continue en 2025-2026.

Une nouvelle Maison de la Vie Associative

- À destination des Grenoblois-es
- À destination des agent-es

Dans le cadre du projet Volontaires de Grenoble, la Ville a souhaité réorienter les usages de la Maison de la vie associative et citoyenne (MVAC, l'ex Maison des associations) vers des usages plus collectifs et partagés. L'ambition est d'offrir un espace ressource renouvelé, accueillant, convivial et propice aux rencontres, pour mieux soutenir la vie associative et citoyenne locale. À cet effet, de nombreux travaux et projets ont été mis en œuvre avec l'appui de la Direction de l'Immobilier Municipal (DIM).



Jeudi 05 décembre 2024. Soirée des bénévoles à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne MVAC, ancienne Maison des associations. © Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Le travail mené avec les associations sur la transformation de l'espace s'est terminé en juillet 2025 après 2 ans. Cette démarche a permis ainsi de réutiliser des espaces pour usage collectif :

- Création d'un espace de coworking en janvier 2024 ouvert aux Grenoblois-es et aux associations
- Ouverture d'un espace partagé de qualité pour le public des associations d'aide aux migrants
- Création de 4 nouvelles salles de réunions, et espaces de stockage
- Aménagement modulable de 3 salles
- Création d'une terrasse extérieure
- Élargissement des horaires de la MVAC en autonomie pour ouvrir d'autres créneaux aux associations, actualisation du règlement intérieur.

En complément, un processus de travail de design de service public a été mené en 2023-2024 pour mettre les usager-es au cœur du processus de

transformation de la MVAC. Ce travail a donné lieu à des préconisations qui ont guidé les évolutions et les travaux réalisés. La nouvelle MVAC a une augmentation de ses activités de plus de 30% et 60 nouvelles associations fréquentent la MVAC depuis janvier 2025.

ESPACE COWORKING
3^{ème} étage

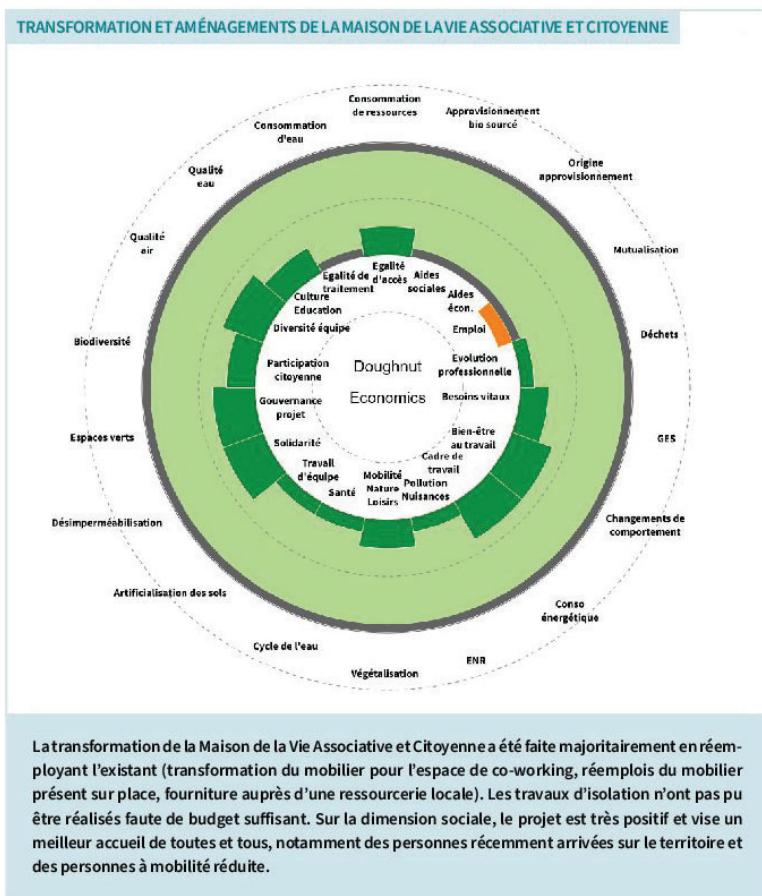
UN ESPACE OUVERT ET COLLECTIF

- pour travailler différemment
- accessible de 8h00 à 22h
- sans réservation

MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

DES ÉVÈNEMENTS POUR CÉLÉBRER L'ENGAGEMENT DES GRENOBLOIS-ES

Au fil des saisons, Grenoble valorise la vitalité de son tissu associatif et citoyen : à la rentrée de septembre, le Forum des associations et des sports rassemble des centaines de structures locales et des milliers de visiteurs ; en décembre, la Ville honore l'engagement lors de la Journée internationale des volontaires et bénévoles ; en janvier, les Vœux de la vie associative et citoyenne offrent un temps d'échanges et de perspectives ; enfin, au mois de mai, la Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité célèbre les initiatives citoyennes et solidaires.



Donner vie aux projets des Grenoblois-es avec les Chantiers Ouverts au Public

● À destination des Grenoblois-es

Cette année, l'espace associatif Babel Saint-Bruno a pu être transformé grâce au dispositif Chantier Ouvert au Public. Ceci a permis d'embellir et de réaménager complètement les trois cours intérieurs (patio, terrasse, grand jardin) en espaces fonctionnels, conviviaux et esthétiques, co-construits avec les associations résidentes et plus de 50 bénévoles.

Deux phases de travaux ont eu lieu, une première à l'automne 2024 au cours de laquelle il y a eu des travaux de débroussaillage, ainsi que la création d'une Pergola et des petits travaux autour d'un local de rangement. Au printemps 2025, le sol a été débâtimisé et retravaillé, des fresques ont aussi été réalisées (2 fresques murales et 1 mur mosaïque).



Vendredi 27 juin 2025. Inauguration du COP (Chantier ouvert au public) à Babel Saint-Bruno qui héberge trois associations : Beyti, Anardan, 3AMIES. © Auriane POILLET - Ville de Grenoble

Cette action a favorisé l'appropriation des espaces extérieurs par les associations résidentes et les usager-es, grâce à une concertation approfondie et a renforcé la dynamique inter-associative et le vivre-ensemble.

Budget : 115000€ TTC, Coût du chantier COP financé par l'enveloppe Urbanisme tactique.



Lundi 31 mars 2025. COP Chantier ouvert au public à Babel Saint Bruno. Fresque, mosaïque, débitumisation, pergola...
©Auriane POILLET - Ville de Grenoble

COP MJC Eaux-Claires

● À destination des Grenoblois-es

Toujours dans le cadre du dispositif Chantier Ouvert au Public, des chantiers collectifs ont été menés sur le site de la MJC Eaux-Claires. Les structures occupantes (la MJC, le Réseau d'échange réciproque de savoirs, le CCAS) ont co-construit le projet qui a consisté à créer et installer une signalétique valorisant l'identité et l'orientation des lieux. Les jeunes de la MJC ainsi que les usager-es associatifs ont été impliqués pour renforcer le sentiment d'appropriation collective.

Une première phase d'intervention s'est déroulée en mai 2025 sur la signalétique et une autre phase de travaux se déroulera en automne 2025 pour débitumiser et végétaliser le site pour renforcer la transformation écologique et esthétique du lieu.

Budget : 5000€ sur le budget Espace Public et Citoyenneté

Vers une gouvernance partagée à l'Espace de vie sociale Le Moulin aux Idées

● À destination des Grenoblois-es

L'Espace de Vie Sociale Le Moulin aux Idées est un lieu d'animation de la vie sociale, c'est un espace d'initiatives et d'émergences de projets d'habitants sur le secteur 4. Cet équipement est en co-gouvernance Ville/habitants. En effet, un groupe de 17 habitant-es forment un comité décisionnel et se retrouvent tous les deux mois. Ils ont pour rôle la prise de décision sur les activités régulières, les temps forts annuels,

les actions de partenariat, la gestion du budget et le cadre instauré au sein de la structure.

Cette année, certains des membres ont élargi leurs missions et contribuent désormais à différentes missions comme l'accueil du public, des groupes hébergés et des jeunes. Certains assurent les partenariats avec des associations ou encore la gestion de situations complexes grâce à la communication non violente.

Prendre soin des enfants à travers les démarches participatives

Ville à hauteur d'enfant, Grenoble pense les dispositifs participatifs pour les enfants et les parents. Certains projets visent à améliorer la ville pour les plus petit-es. Les enfants sont ainsi invités à participer en tant qu'acteurs-ices de leur ville.



Mardi 12 juillet 2025. Inauguration de la «Grande Vallée» nouvelle aire de jeux en présence d'Eric Piolle maire de Grenoble, Gilles Namur adjoint aux espaces publics, Lucille Heureux adjointe à la culture, Margot Beloir adjointe à l'urbanisme, Luis Beltran-Lopez adjoint handicap et accessibilité et Jérôme Soldeville adjoint histoire de Grenoble. Aire de jeux ayant pour thème l'hydroélectricité en référence à l'exposition internationale de la Houille Blanche. parc Paul Mistral - Grenoble. © Jean-Sébastien FAURE

Cultiver l'émanicipation et donner du sens à l'action

Des interpellations citoyennes pour prendre soin des enfants

• À destination des Grenoblois-es

Les habitant-es de Grenoble saisissent régulièrement la Ville pour exprimer des problématiques du quotidien.

Via la plateforme « Volontaires de Grenoble », les interpellations peuvent être partagées et soutenues par les Grenoblois-es. Les sujets soulevés démontrent que les Grenoblois-es prennent soin de l'enfance en intégrant ce sujet dans les différents dispositifs de la Ville.

Les interpellations citoyennes en lien avec l'enfance en 2024 concernent la question de la sécurité des personnes en général, et des enfants en particulier. Plus de 200 personnes ont soutenu les 2 interpellations faisant référence directement aux enfants :

- « Pour le quartier Très-Cloître apaisé » pour lequel est demandé plus de sécurité pour les enfants, les familles dans le quartier.
- « Faire ralentir les voitures chemin Guilbaud », cette interpellation demande des aménagements pour permettre de réduire la vitesse des conducteurs-trices dans cette petite rue habitée par de nombreux couples avec enfants.

Des projets sur l'enfance dans le Budget participatif

● À destination des Grenoblois-es

Dans le cadre de la 9^e édition du Budget participatif de la Ville, certains projets proposés par les habitant-es concernent directement le bien-être de l'enfance :

- Bien-être pour nos enfants : Recrée ta cour
- Aires de jeux ludiques et apaisantes pour toutes et tous
- Bornes anti-moustiques écologiques dans les parcs, écoles et crèches

D'autres projets lauréats du Budget participatif destinés principalement aux enfants ont été réalisés en 2024, ou sont en cours de réalisation. Depuis 2023, un lieu d'accueil pour les enfants autistes Asperger a ouvert ainsi qu'un local pour accueillir l'activité de l'association *A fleur de peau*, qui a pu développer l'activité d'accueil d'enfants et parents.

Le projet *Mieux vivre avec un handicap* a permis l'achat de mallettes pédagogiques et ludiques pour améliorer l'accueil périscolaire des enfants en situation de handicap dans les écoles de Grenoble. Le *Chemin des enfants a*, quant à lui, permis un aménagement ludique et sécurisé du *Chemin du Bois d'Artas* et des alentours du *parc Bois d'Artas*.



Mercredi 19 février 2025 Des classes de l'école de la Houille blanche au parc de la savane, dans le cadre du projet « L'école dehors », permettant aux enfants une approche renforcée de la nature. © Sylvain FRAPPAT - Ville de Grenoble

Un atelier citoyen pour améliorer la qualité de l'accueil périscolaire

● À destination des Grenoblois-es

En septembre 2024, le rapport de préconisations de l'atelier citoyen pour améliorer la qualité de l'accueil périscolaire de la Ville a été présenté au conseil municipal. Un certain nombre de ces préconisations se sont suivies de réalisations, telles que la création d'une commission extra-municipale sur le périscolaire, permettant aux parents de suivre la réalisation et l'évolution de la qualité de l'accueil périscolaire de manière pérenne.

L'ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES DÉMARCHES PARTICIPATIVES

La Ville de Grenoble accorde une attention particulière à l'accueil des enfants et à leur place dans les démarches participatives. À la MVAC, des aménagements adaptés (espaces de jeu, livres à disposition, tables à langer...) permettent aux plus jeunes de se sentir les bienvenu-es. Lors des ateliers citoyens, une garde d'enfants collective est proposée gratuitement afin de libérer les parents et de favoriser leur participation. Les enfants sont également directement impliqués, qu'il s'agisse de sélectionner des projets au forum des idées du Budget participatif ou de contribuer à des créations collectives, comme la fresque sur la citoyenneté, réalisée avec des écoliers à la MVAC.

Faire lien à tout âge et accompagner par la culture

A tout âge et en toute situation, le lien social et les moments de partage sont des leviers d'émancipation et de (re)prise de confiance. Le CCAS de Grenoble porte la volonté de permettre à chacun-e d'être bien accueilli-e et de disposer d'un accueil convivial dans ses hébergements.

L'inauguration de l'Art Tendre

● À destination des Grenoblois-es

Le 1^{er} juin 2024 a été inauguré l'Art Tendre, un espace de culture ludique pour les 0-3 ans accompagné-es de leurs parents ou d'assistantes maternelles.



©Eva Chabert

Ce lieu, situé à l'Espace Prémol dans le Village Olympique, mélange action sociale, culture et petite enfance. Il vise au développement de l'éveil et des sens des tout-es petit-es à travers l'art et les pratiques créatives. L'accompagnement au développement des enfants dans les 1 000 premiers jours de la vie est crucial pour leur épanouissement et est l'une des priorités du Projet Éducatif de la Ville et du CCAS. Des ateliers sont organisés avec le Muséum, le Musée de Grenoble et des artistes dont certain-es en résidence à l'Art Tendre.



©Eva Chabert

C'est aussi un lieu ressources pour les parents où l'on peut retrouver de la documentation spécifique et des professionnel-les de la petite enfance avec qui échanger, ainsi que d'autres familles avec qui partager dans un espace convivial.

Le lieu accueille depuis 2023 environ 200 enfants par mois.

Favoriser le partage et le vivre ensemble dans les centres d'hébergement

● À destination des Grenoblois-es

La cuisine aux Centres d'hébergement et de réinsertion sociale du CCAS (CAI et CHRS Henri Tarze)

Les personnes qui sont accueillies dans les centres d'hébergement du CCAS (le Centre d'accueil intercommunal (CAI) et le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)) vivent en habitat semi-collectif : ils ont des chambres individuelles et partagent des espaces communs. Certain-es résident-es peuvent rester pour des périodes longues, le CCAS a donc à cœur de travailler dans les lieux de vie qu'il gère, sur la convivialité et le vivre ensemble. Ces activités s'intègrent également dans le projet santé du site ; elles concourent enfin à l'autonomie des personnes et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Au CHRS des repas collectifs sont organisés chaque semaine, ils offrent aux résidents un moment collaboratif et de partage. Au CAI des cuisines seront bientôt installées dans les ailes de vie permettant ainsi aux résidents de préparer eux-mêmes leurs repas. Des repas collectifs sur le modèle du CHRS sont également proposés tous les mois.

Exposition « Mythologinarium »

À l'automne 2024 des membres de la Compagnie Les Gentils sont venus travailler avec des résident-es du Centre d'Accueil Intercommunal Henri Tarze. Ensemble, ils ont imaginé des personnages inspirés de la mythologie et les ont fait vivre via le maquillage et des costumes issus de matériaux de récupération.

Ces personnages ont été immortalisés par la réalisation de portraits de 20 de résident-es et de 2 professionnel-les qui se sont prêtés au jeu. Les photos ont été exposées au CAI au cours du mois de février 2025.

Ce travail a permis de mettre en lumière le rôle de la culture comme vecteur d'insertion et de solidarité, génératrice de lien social, d'estime de soi, de lutte contre l'isolement et le désœuvrement.



Ouverture du Café André Léo

● À destination des Grenoblois-es

L'EHPAD André Léo situé au cœur de l'éco-quartier Flaubert est un établissement d'hébergement de 84 places dont 28 dédiées à des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. En plus du jardin ombragé, du salon de coiffure et des salles d'activités, l'établissement dispose depuis juin 2025 de son propre café : Le café Léo.

Le café a été inauguré le 22 juin, il accueille les résident-es, leurs familles mais est aussi ouvert sur le quartier. De nombreuses activités y sont proposées, de la musique électronique aux ateliers mosaïque.

L'objectif : le café est pensé comme un tiers lieu ouvert sur le quartier pour créer du lien, en particulier intergénérationnel. La gestion du café est réalisée par une association de familles, les bénéfices permettant de financer les activités.



Le Café André Léo. © Eva Chabert

La Cité des aîné-es et des aidant-es

● À destination des Grenoblois-es

À Grenoble, plus de 31 000 personnes ont plus de 60 ans, en France, au sein de la population, 1 personne sur 6 est aidante en France et la moitié d'entre elles ne se reconnaît pas comme telle. Avec le vieillissement de la population, l'accompagnement des aîné-es et des aidant-es est un enjeu de taille.



La Cité des aîné-es et des aidant-es. © Eva Chabert

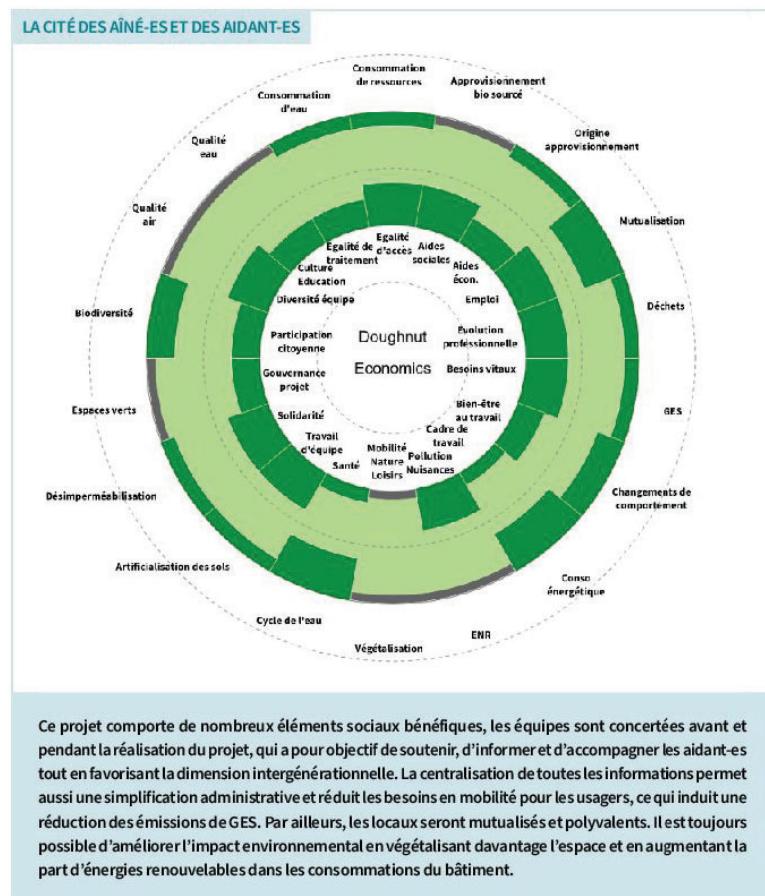
Dans ce contexte et à l'appui des constats spécifiques faits par l'Observation Sociale du CCAS et de la ville, les élu·es de Grenoble souhaitent créer un lieu qui puisse apporter une réponse à la population ainsi qu'aux professionnels·les du grand âge sur les différentes questions relatives au vieillissement. Au-delà, il s'agit d'ouvrir un laboratoire de solutions innovantes pour que chacun·e puisse bien vieillir dans le respect de ses choix et avec dignité.

L'ambition est de :

- Créer un pôle ressources autour de services gérontologiques de premiers recours aux droits et à l'offre pour les aîné·es et leurs aidant·es.
 - Lutter contre l'âgisme et préparer la société au vieillissement
 - Proposer des espaces de coordination et d'inspiration pour les professionnel·les du grand âge
 - Associer une dimension prospective pour que les solutions d'aujourd'hui préparent demain

La Maison des Aîné-es et des Aidants-e a été pré-inaugurée le 28 juin 2025 suite à la réhabilitation du bâtiment de l'ancien EHPAD Naryik.

Budget : 1 236 000 € TTC d'investissement



Des ouvertures sur le Monde

Grenoble ville monde dispose de 18 jumelages et coopérations internationales ainsi que d'un service dédié à ces questions. La Ville fait vivre son engagement ici et à l'étranger pour partager les valeurs de justice sociale et environnementale, de tolérance et de paix qui la caractérisent. Les actions internationales visent aussi les enfants et la jeunesse afin de permettre leur ouverture sur le monde.



Tisser des liens engagés à l'international – Saison France-Brésil 2025

● À destination des Grenoblois-es

Grenoble affirme son engagement pour un monde plus équitable en cultivant des partenariats internationaux qui allient culture, justice sociale et transition écologique.

Dans le cadre de la Saison France-Brésil 2025, la Ville a proposé une programmation forte, en résonance avec les combats portés des deux côtés de l'Atlantique : justice environnementale, lutte contre les discriminations, mémoire et démocratie locale.

Cette saison, portée par l'Instituto Guimarães Rosa et l'Institut français, a été l'occasion de valoriser des co-créations artistiques, citoyennes et pédagogiques, ancrées dans les réalités sociales et écologiques contemporaines. À Grenoble, le premier semestre a été marqué par une série d'initiatives croisant culture et engagement, notamment lors de la Biennale des Villes en Transition. La venue de Mônica Benicio,

élue de l'opposition à Rio de Janeiro, a donné lieu à des échanges forts autour de la lutte contre les LGBTQphobies, la mémoire de l'esclavage ou encore le droit à la ville pour tous-tes. Des rencontres avec des associations locales, des ateliers scolaires, et des temps de dialogues institutionnels ont nourri un partage d'expériences.

En parallèle, une programmation à destination du jeune public a sensibilisé plusieurs centaines d'élèves grenoblois aux enjeux climatiques et sociaux, par le biais d'expositions, de contes, de concerts et d'ateliers artistiques.

Cette ouverture au monde, par la rencontre et la création, participe à faire de Grenoble une ville internationale, solidaire et engagée.

.....
Budget global pour la Saison : 150 000€ environ (valorisation Biennale et exposition au Musée de Grenoble). Cofinancement de la Saison à hauteur de 25000€ par l'Agence Française de Développement.

Kosmopolitès : sensibiliser les enfants aux solidarités locales et internationales

● À destination des Grenoblois-es

Porté par le Pôle de Solidarité Internationale (PSI) et cofinancé par l'Agence Française de Développement, le projet Kosmopolitès vise à structurer les acteurs de la solidarité internationale en Isère et à renforcer l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI), notamment auprès des plus jeunes.

En 2024-2025, plus de 3 000 enfants et jeunes ont été sensibilisés à travers animations, jeux, expositions et ateliers dans les écoles, festivals et événements publics. Des formations ont été proposées aux professionnel·les du périscolaire pour intégrer ces thématiques dans les pratiques éducatives.

La Ville de Grenoble co-finance le projet Kosmopolitès du PSI sur la période 2023-2025.

Échanges autour de la Ville idéale avec Graine de Citoyens

● À destination des Grenoblois-es

Dans le cadre de sa politique internationale, Grenoble met l'accent sur l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales, notamment auprès des plus jeunes.

Aussi, depuis 2013, la Ville met en place avec l'association grenobloise Tétrakys le programme Graines de Citoyens du Monde. Ce dernier met en relation des élèves d'écoles primaires de plusieurs territoires de

coopération. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, Bethléem, Tiznit et trois classes de Grenoble (école de Jean Racine), ont échangé autour de leur ville idéale pour demain. Chaque classe a écrit un conte sur ce thème qu'ils ont ensuite enregistré et partagé, ainsi que des vidéos et des courriers pour apprendre à se connaître et découvrir leur quotidien respectif, en travaillant les représentations mutuelles.

Cette année, un groupe de jeunes du programme Emergence a contribué au projet. Ces derniers sont partis à Tiznit au Maroc pour échanger avec des jeunes de cette ville sur les représentations de la ville de demain, en croisant leurs visions, leurs questionnements et leurs expériences. Cette rencontre s'est aussi inscrite dans la préparation d'un spectacle.

Le temps fort du projet Graine d'avenir a eu lieu lors de la Biennale des Villes en Transition avec la restitution du projet par les élèves de l'école Jean Racine, une exposition collective de planètes en 3D par les élèves grenoblois de primaire et un spectacle par les jeunes d'Emergence.



Planètes réalisées par les enfants participants à Graine de Citoyens du monde lors de la Biennale des villes en transition, mai 2025. © Auriane POILLET - Ville de Grenoble

ÉMERGENCES

Le projet Émergences invite chaque citoyen et citoyenne, et en particulier les jeunes, à prendre part activement à la vie publique. L'action s'inscrit dans une dynamique de participation citoyenne, en mettant les jeunes au cœur de la réflexion et de l'action, dans un cadre à la fois local et international. Elle contribue aussi à renforcer les liens entre territoires à travers des coopérations concrètes, tout en valorisant les récits personnels et collectifs autour des transitions. À travers des ateliers, des rencontres et des espaces d'expression, il renforce la confiance, éveille la conscience civique et encourage l'engagement.

VERS UN NOUVEAU JUMELAGE AVEC TIZNIT

Cette année, Grenoble et Tiznit (Maroc) ont travaillé ensemble à mettre en place un nouveau partenariat de coopération décentralisée. Plusieurs visites et déplacements ont été organisés pour permettre aux deux municipalités d'identifier des axes de travail en commun et créer du lien entre les territoires. La convention de coopération a été signée en mai 2025 lors de la Biennale des villes en transition.



Les jeunes d'Emergence à Tiznit, © Noia Wazizi

a donné une conférence en anglais sur le texturism (cheveux crépus et préjugés) pour une vingtaine d'autres élèves et jeunes..

En parallèle, une programmation pour les enfants est aussi proposée à la MIG avec des lectures de contes d'autres cultures. Cette année ont été présentés des contes malgaches, des contes antillais dans le cadre des arts du récit (le Baobab à Plumes) et des contes Palestiniens à la Bibliothèque Mafalda. Ces lectures, pour la plupart en lien avec Les Arts du récit, ont attiré au total 240 personnes.

Un jumelage éducatif et engagé entre Grenoble et Sfax

● À destination des Grenoblois-es

La Ville de Grenoble est jumelée avec Sfax, elle soutient les actions du Comité de jumelage Grenoble-Sfax (Tunisie), notamment à travers un projet d'échange entre jeunes. En 2024-2025, des collégiens grenoblois du collège La Salle – L'Aigle et des élèves de l'école internationale de Sfax ont collaboré autour du thème de la biodiversité. En lien avec des associations locales et le centre des jeunes de Sfax, ils ont conçu ensemble un jeu de l'oie éducatif et une exposition commune intitulée Bienvenue chez les vivants, explorant les grands enjeux écologiques: écosystèmes, espèces, vivant...

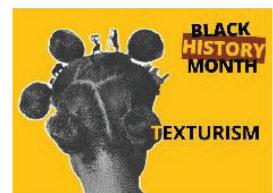
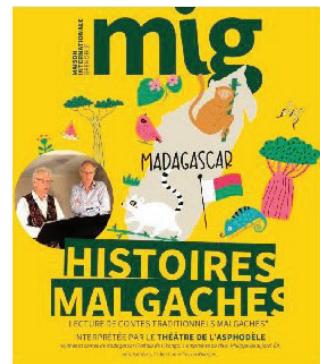
Ce projet interculturel permet de sensibiliser les élèves à la solidarité internationale et à l'écologie. Les restitutions ont lieu à la Maison Internationale de Grenoble en octobre 2025, puis à la Maison de France de Sfax en novembre.

Place à l'international avec la MIG !

● À destination des Grenoblois-es

La Maison de l'international de Grenoble (MIG) a bénéficié cette année d'une toute nouvelle identité et d'une refonte de ses programmes. Pour penser les activités à proposer, l'équipe de la MIG a fait appel à un groupe de jeunes lors d'un brainstorming. Les jeunes ont privilégié les temps de partage. Ils voient la MIG comme un lieu ressource qu'ils pourraient se réapproprier à travers la culture par le sport, la culture musicale, les spécialités culinaires, le visionnage culturel, des témoignages, échanges, des activités manuelles et artisanales.

L'une de leur proposition consistait à faire un programme pour les jeunes par les jeunes et a donné lieu à l'exposition Black History Month. Les élèves de seconde d'Argouges (2 classes de 28) ont réalisé des posters sur des personnalités noires connues puis les ont présentés en anglais à des élèves de troisième de collège. Le 11 avril, une élève de terminale d'Argouges



3

Observer et évaluer pour mieux agir

Pour connaître au mieux son territoire, accompagner le pilotage et la décision publique, la Ville de Grenoble déploie des outils d'observation du territoire, développe des démarches de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Le développement de recherches et connaissances spécifiques est aussi un enjeu clé avec l'accueil de doctorants CIFRE chaque année.

Expérimenter des méthodes d'analyse et d'évaluation

Quatre postes sont dédiés à l'observation sociale et environnementale et à l'évaluation des politiques publiques, au sein de la Ville et du CCAS. Des outils innovants sont développés pour connaître au mieux le territoire, éclairer la décision publique et assurer un suivi des actions menées.

L'ANNEXE ENVIRONNEMENTALE

L'annexe environnementale constitue une nouvelle cotation des dépenses budgétaires exécutées, selon leur impact sur l'environnement. Elle s'appuie sur la taxonomie européenne et doit permettre de mesurer l'impact des budgets locaux sur la transition écologique. Les collectivités soumises à cette nouvelle obligation réglementaire ont la liberté de coter les dépenses avec leurs propres outils.

La Ville de Grenoble a choisi de s'appuyer sur un outil d'aide à la décision, la grille d'analyse environnementale et sociale, développée en 2024 pour l'arbitrage et la priorisation politiques des projets municipaux. Issue d'un mélange de référentiels (taxonomie européenne, Corporate Sustainability Reporting Directive, théorie du Donut, Grille d'analyse transition écologique de la Métropole du Grand Lyon) et construite en double matérialité, cette grille permet de réaliser une analyse multicritère et transversale des projets d'investissement et de

fonctionnement de la collectivité au regard d'un ensemble d'enjeux environnementaux et sociaux. La grille d'analyse ayant été construite à partir de la taxonomie européenne, les critères d'impact considérés permettent de caractériser les opérations du périmètre de l'annexe environnementale sur l'ensemble des six axes (changement climatique, biodiversité et écosystèmes, gestion des ressources, santé humain, cohésion sociale et justice sociale), ainsi que sur un volet social lié aux garanties minimales. Un système de cotation par ordre de grandeur permet de mesurer la contribution positive ou négative des projets analysés aux objectifs politiques et/ou réglementaires en matière d'enjeux environnementaux et sociaux, ainsi que l'ampleur des impacts positifs et négatifs générés par ces derniers.

L'OBSERVATOIRE SOCIO-ENVIRONNEMENTAL

Lancé officiellement en septembre 2024, cet observatoire socio-environnemental vient compléter l'observatoire social et assure la centralisation et la mise à jour des données et indicateurs consolidés du territoire. Il recouvre les données sociales et environnementales et est alimenté à la fois par des données open sources, des données produites par les différents services, ainsi que des travaux menés avec les différents organismes d'observation du territoire

(Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise, ATMO, ALEC,...) ou encore des données de conventions spécifiques (CAF). Cet observatoire est à destination des agent-es de la Ville et du CCAS sera accessible sur Galaxy début 2026. Il contribue plus globalement à une culture du suivi et de l'évaluation qui se développe dans la collectivité.

CROISER LES MÉTHODES DE RECUEIL DE RETOURS D'EXPÉRIENCES DES USAGER-ES DANS LES ÉVALUATIONS

Les études évaluatives nécessitent d'adapter les méthodes et les outils développés dans l'enquête de terrain, aux sujets évalués et aux enjeux de l'évaluation. Pour recueillir des retours d'expériences représentatifs de la diversité des usager-es d'un aménagement ou des publics cibles du dispositif étudié, le questionnaire en ligne n'est pas suffisant dans de nombreux cas. Le nombre de répondant-es et leurs profils ne sont pas représentatifs, les résultats de l'enquête souffriront d'un biais de sélection.

De plus, le questionnaire ne permet pas de saisir finement, les logiques d'actions à l'œuvre dans une politique municipale, les besoins et les stratégies des habitant-es, les contraintes des services. Pour pallier ces problématiques, les équipes déploient différentes méthodes selon les enquêtes : l'observation, les échanges, la passation du questionnaire in-situ par l'enquêteur; le parcours avec l'usager-e; les entretiens semi-directifs; les focus-groups... Des ateliers et le développement de plateaux d'animation, avec un aspect ludique, peuvent également compléter cette palette d'outils sur-mesure développés en fonction des objectifs et des publics cibles de l'étude.

Synthèse des évaluations et études réalisées ou en cours

Chaque année des études et travaux sont réalisés à Grenoble pour mieux cerner les besoins sociaux du territoire mais aussi pour qualifier les effets des dispositifs déployés et des politiques publiques.

PLACE(S) AUX ENFANTS

En 2024 et 2025 a été réalisée une étude évaluative auprès des riverain·es, parents d'élèves et des enfants de huit écoles dont les rues ont été piétonnisiées, végétalisées et équipées en mobiliers de pause et ludiques (rues Romantiques, Anthoard, Bobillot, Pascal, Lachat, Aimon de Chissé, Colonel Tannant et Maupassant).

L'enjeu était d'évaluer dans quelle mesure les Place(s) aux enfants avaient atteint leurs objectifs: accroître la sécurité, développer les mobilités actives et réduire l'usage de la voiture, créer des espaces inclusifs, végétalisés, de jeux et d'autonomie pour les enfants, mais également faire émerger des places favorables aux sociabilités de quartier... La démarche s'est appuyée également sur les travaux de deux promotions d'étudiants du master Transformative Urban Studies, de l'Institut d'urbanisme et de géographie de Grenoble. L'unité Evaluation des politiques publiques a réalisé des observations, élaboré des indicateurs sur les différents critères de réussite, diffusé un questionnaire en ligne, et les réponses ont été complétées par des passations in situ lors de sorties d'écoles.



Place aux enfants Rue Tannant © Auriane POILLET - Ville de Grenoble

PLACE(S) AUX ENFANTS, PLUS DE 600 PERSONNES ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE, DONT 345 PARENTS D'ÉLÈVES ET 264 RIVERAIN-ES. QUELQUES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ET DES TRAVAUX D'OBSERVATIONS ANNEXES

- L'usage régulier de la voiture par les parents d'élèves a été réduit d'au moins 30%.
- Les places sont bien appropriées par les piétons et cyclistes, bien qu'il y ait parfois des difficultés de cohabitation.
- 4 riverain-es répondant-es sur 10 indiquent un changement dans leur mode de déplacement. Parmi ceux-ci, la moitié le vit comme une contrainte et expriment les difficultés de stationnement.
- 60% des répondant-es apprécient les nouveaux espaces verts, bien que les effets en matière d'ombrage et de fraîcheur ne soient pas encore mesurables.

- Les places deviennent progressivement des lieux de pause, de jeux ou de convivialité pour les familles, mais aussi pour des riverain-es et pour le quartier (notamment Aimon de Chissé, Colonel Tanant, Lachat, Pascal, Romantiques). D'autres, beaucoup moins (Anthoard, Maupassant, Bobillot). La dimension de la place, sa morphologie, le mobilier urbain ainsi que l'ambiance de quartier (dynamique habitante et de la communauté éducative) sont des facteurs explicatifs de ces différences d'appropriation de la place.

- Les contrastes et effets de rupture sensoriels (ambiances et comforts visuels, acoustiques, thermique...) entre la Place (espace apaisé, végétalisé, aux lignes courbes...) et son environnement urbain immédiat peuvent être forts selon les aménagements. Ainsi, les répondant-es se sentent très majoritairement en sécurité dans la Place, mais l'enjeu de sécurisation demeure à l'extérieur de la Place : à ses limites et sur le parcours avant d'arriver à l'école.

Ce rapport a permis d'initier des actions comme le démarrage d'une cartographie globale du soutien de la ville à la vie associative, une réflexion sur la mise en commun de locaux, des cafés inter-associations sur des thématiques identifiées via l'étude ou encore l'adaptation du programme de formation du service Vie Associative et Citoyenne à destination des associations.

GARDE D'ENFANTS ET HORAIRES ATYPIQUES : BESOINS ET STRATÉGIES MOBILISÉES PAR LES FAMILLES

La mission Observation sociale a conduit en 2024 une enquête qui permet de mieux connaître le besoin des familles grenobloises en matière de garde d'enfant(s) en horaires atypiques : le matin avant 8h, la fin de journée après 18h, la nuit de 22h à 6h et le week-end.

Les objectifs étaient :

1. Mieux connaître l'organisation quotidien ne et hebdomadaire des familles grenobloises en matière de mode de garde : ressources, ou « stratégies » mobilisées en horaires atypiques et en articulation avec l'offre de droit commun,
2. Identifier les freins et les coûts pour accéder aux différents modes de garde
3. Identifier les profils des familles pour lesquelles ces stratégies conduiraient à une forme de précarité (perte d'emploi, sous-emploi, instabilité dans le temps des ressources mobilisées, épuisement parental).

ENQUÊTE SUR LES ASSOCIATIONS GRENOBLOISES

Depuis 2023, la ville a renforcé son action en direction de la vie associative grenobloise. Afin de connaître réellement la composition du tissu associatif grenoblois, une enquête a été réalisée en 2023 avec le soutien du Réseau National des Maisons des Associations (RNMA). Plus de 500 associations ont répondu. Cette première photographie de la vie associative locale a été présentée en 2024 sur différents temps : aux élus, associations et directions de la ville et du CCAS.

Cette démarche a permis de partager des données objectives et d'identifier des pistes d'amélioration pour mieux soutenir la vie associative grenobloise. Cette étude viendra aussi nourrir la réflexion des élus du prochain mandat municipal sur la politique associative et imaginer la construction d'un autre mode de relation entre la collectivité et les associations.

Deux documents ont été tirés de ce travail : le « Panorama de la vie associative locale » (60pages) et le second, plus succinct, qui présente les chiffres clés du tissu associatif grenoblois.

GARDE D'ENFANTS : PRÈS DE 750 PARENTS ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE, SOIT UN TAUX DE RÉPONSE TRÈS SATISFAISANT ET QUI ILLUSTRE L'INTÉRÊT ET LA PRÉOCCUPATION DU SUJET POUR LES FAMILLES

- 2 % ont exprimé avoir au moins un besoin de garde en horaires décalés (semaine avant 8h et après 18h, le samedi et/ou le dimanche). Parmi elles, plus d'une sur deux déclare avoir des difficultés en matière de mode de garde. La proportion grimpe à 66% pour les familles monoparentales.
- Les familles mobilisent de multiples solutions en dehors du(des parent(s) pour faire garder leur(s) enfant(s). Le soir (après 18h), si les familles monoparentales mobilisent davantage ces solutions plurielles que l'ensemble des familles (baby-sitting, grands-parents, proches, etc.) c'est moins le cas des familles les plus précaires qui semblent davantage se débrouiller seules et moins

- solliciter ces diverses ressources.
- Les horaires et le coût sont les deux principaux freins à l'accès aux mode de garde en semaine. Viennent ensuite le besoin d'une offre plus «souple» ou plus «ponctuelle», la méconnaissance de l'offre, ou encore les problématiques de transitions (emmener/ ramener son enfant).
- Les familles monoparentales et/ou en situation de précarité subissent davantage les précarités induites par une difficulté en matière de mode de garde : elles sont davantage contraintes d'arrêter de travailler, de changer de travail, arrêter leur formation, ou encore de suspendre leurs soins.

LES DISPOSITIFS DE L'AVAAD : LE SERVICE ALLER-VERS/ACCÈS AU DROIT FACE À UN CONTEXTE INÉDIT DE PRÉCARITÉ

Le service Aller-Vers/Accès au droit (AVAAD), dirigée par la Direction de l'action sociale de Lutte contre la pauvreté et la précarité (DASLPP) du CCAS vise à faciliter l'accès aux droits des ménages les plus en difficulté et de lutter contre le non-recours par la mise en place d'actions de repérage, diagnostic, information, orientation et mise en lien avec les acteurs.

Le service initie et pilote des dispositifs innovants dans le champ de l'aller-vers et l'accès aux droits, notamment : la Caravane des droits, la Coordination errance,

la Maraude sociale, l'Habitat Temporaire et Transitoire (HTT), les Lieux d'Habits Partagés Structurés par l'Essai (LHAPSE) et le dispositif ENGAJER (ensemble Grenoble Alpes pour les Jeunes En Rupture).

Pour le renouvellement de son projet de service, la mission Observation sociale a conduit une recherche-action qui répondait à plusieurs objectifs (définis avec les travailleurs sociaux de l'équipe) :

- Comprendre comment les pratiques d'aller-vers singulières développées par l'AVAAD favorisent l'accès aux droits ;
- Guider l'action : jusqu'où doit aller l'AVAAD dans sa mission d'accès aux droits ?

L'étude a démontré :

1. l'intérêt de l'approche singulière de l'aller-vers (repérage des "invisibles" et de la non-demande) dans le repérage et la mise à l'abri des personnes en situation de grande précarité,
2. l'évolution des publics (augmentation des publics privés de domicile stable et personne et des personnes en droits minorés),
3. le rôle de veille sociale de l'AVAAD et d'interpellation des acteurs institutionnels,
4. l'évolution des missions face à un contexte contraint d'accès aux droits et d'augmentation de la précarité.

L'ENFANCE ET LES FAMILLES DE LA RÉGION GRENOBLOISE : TROIS PUBLICATIONS PAR L'OBS'Y

L'OBS'y, réseau des observatoires de la région grenobloise, a publié en 2024 une nouvelle édition de Regards Croisés, dédiée à l'observation des dynamiques familiales sur notre territoire. Le tome 1 est consacré à la petite enfance, le tome 2 s'intéresse aux facteurs de vulnérabilité, le tome 3 présente les stratégies développées par les familles en matière scolaire et résidentielle.

La mission observation sociale de la Ville et du CCAS a participé activement à la rédaction de ces publications, notamment pour valoriser la donnée issue des crèches municipales, (tome 1 : sociologie des modes de garde) ou plus largement des dispositifs d'action sociale et de santé (tome 2 : familles et précarités).

Travaux de recherche en cours dans le domaine de l'enfance : deux thèses en Convention Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE)

QUEL RÔLE « ÉDUCATIF » DU PÉRISCOLAIRE ?

L'étude de la production, de la transmission et la réception des savoirs durant les temps périscolaires grenoblois.

Cette thèse, réalisée par Félix Motte, en collaboration avec le laboratoire Education Cultures et Politiques, étudie ce que le périscolaire produit « d'éducatif » afin d'analyser son rôle dans la compensation – ou dans le renforcement – des inégalités scolaires. Pour cela, une longue enquête de terrain est réalisée dans 5 accueils périscolaires de la ville et dans les bureaux de la Direction Enfance Jeunesse Éducation. Cette enquête vise à mettre à jour les différences et récurrences des organisations des périscolaires et des pratiques professionnelles des animateurs et animatrices afin d'établir quel contenu éducatif est produit dans le périscolaire.

Elle vise aussi à examiner les causes des disparités entre les différents sites. Au sein de la direction, l'enquête de terrain permettra d'étudier la place des questions pédagogiques et éducatives dans les instances de directions et la socialisation

professionnelle des agents et agents. Cela permettra d'éclairer la construction de la politique publique éducative périscolaire dans le contexte grenoblois.

« FAIRE DU SOCIAL EN CRÈCHE »

Cette thèse, réalisée par Tiphaine Bordron, en collaboration avec le Centre européen de sociologie et de science politique, prend pour objet la dimension « *sociale* » de l'accueil en crèche. L'objectif est de comprendre comment cette mission, pensée comme un levier de réduction des inégalités sociales et de santé, est définie par la politique locale, traduite dans le travail quotidien des employées de la petite enfance et vécue par les familles, en particulier celles issues des classes populaires.

L'enquête repose sur une monographie en trois volets. Le premier s'intéresse à la politique publique de la petite enfance grenobloise : ses origines, ses modalités de mise en œuvre, ses formes d'appropriation par les agents et sa place dans le champ des politiques locales. Le deuxième volet porte sur les employées de crèche : comment elles exercent (ou non) un travail « *social* » dans leurs interactions avec les familles, et comment leurs trajectoires sociales, de genre et de race influencent leurs pratiques.

Enfin, le troisième volet explore la réception par les familles : comment les parents des classes populaires investissent la crèche, s'approprient ou mettent à distance ses normes éducatives, et en quoi cela éclaire leur rapport à l'institution.

Pour ce faire, la recherche s'appuie principalement sur une ethnographie menée dans trois crèches municipales mêlant observations, entretiens avec les employées et les familles, et travail d'archives.

Ressources

La réalisation du Rapport annuel 2024-2025 sur la situation en matière de développement durable de la Ville de Grenoble et du CCAS a été coordonnée par l'Unité Évaluation - Observation de la Direction Ville Ouverte de la Ville de Grenoble.

Sources

La coordination générale et la rédaction du rapport ont été réalisées par Oriane Amstoutz/Ville de Grenoble.

Les textes peuvent être issus ou adaptés des communiqués et dossiers du Service Presse, des fiches-actions rendues par les services municipaux ou du webzine de la Ville de Grenoble Gre.mag. Des informations complémentaires y sont disponibles.

- <https://www.grenoble.fr/>
- <https://www.gremag.fr>

Réalisation graphique

Les photographies ont été réalisées par les photographes de la Ville de Grenoble : Alain Fischer, Jean-Sébastien Faure, Auriane Poillet, Sylvain Frappat.

Certaines photos ont été réalisées par des agents des services de la Ville de Grenoble.

Les illustrations ont été réalisées par Florence Pillet.

Le graphisme a été réalisé par Elsa Matern et la mise en page a été réalisée par Clara Morel, service commun Centre d'Impression Numérique / Grenoble Alpes Métropole et Ville de Grenoble.

Grenoble en transition

2024-2025

Rapport annuel en matière
de développement durable

Le Rapport sur la situation en matière de développement durable est présenté au Conseil Municipal du 3 novembre 2025. Il répond à une obligation légale qui s'impose à toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants depuis la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle 2 portant engagement national pour l'environnement.

Ce rapport se destine à la fois aux élu·es, services municipaux et aux citoyennes et citoyens de Grenoble intéressé·es par les actions mises en œuvre par la collectivité en matière de transition.

